

REVOLTONS-NOUS

Francis Lalanne

REVOLTONS-NOUS

IN LIBRO VERITAS

Éditions

IN LIBRO VERITAS

Immeuble ACCET
4, place de la Pergola
95021 Cergy-Pontoise



Les Licences Art Libre et Creative Commons BY-SA autorisent en effet expressément la photocopie à usage collectif grâce à l'autorisation des ayants droit. De fait, cette pratique s'est généralisée notamment dans l'enseignement ou sur Internet, provoquant une hausse importante du partage et des échanges de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui favorisée.

En application de la Licence Art Libre ou la Creative Commons BY-SA, il est autorisé de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, tant qu'il est fait mention des auteurs, de l'éditeur et des présentes licences.

Licence Art Libre

InLibroVeritas, 2011
ISBN : 978-2-35922-040-7

Dépôt légal : Juillet 2011

Note de l'éditeur

Il n'y a que deux personnes qui aient réuni des politiques, des chefs d'entreprise, des acteurs majeurs de l'internet, des journalistes, des lobbyistes et artistes au Fouquet's : Nicolas Sarkozy et moi¹.

Pour les mêmes raisons, mais en miroir, en symétrie, lui pour l'asservissement du web et la promesse du contrôle des internautes devant la création artistique avec Hadopi, et moi pour l'assurance de la liberté sur internet et de l'ouverture à l'accès pour tous à la création artistique sur internet en lutant contre Hadopi.

C'était le 29 octobre 2009 pour la sortie du livre « la bataille Hadopi », le seul livre traitant sérieusement du sujet jamais sorti en France. Cela n'a pas empêché nos députés godillots de voter la loi Hadopi et de créer la Haute Autorité. On connaît aujourd'hui son échec et son inutilité. Ce qu'on avait prédit ce jour là et écrit dans le livre².

Parmi mes invités du Fouquet's, il y avait Francis Lalanne qui, lors de cette soirée là, après avoir exprimé son émotion de voir la culture et la connaissance tomber dans les mains de quelques puissants et nous dire qu'« un artiste existe pour produire de la conscience », fit une promesse. Celle de faire un jour un livre libre. Tant sur la forme que sur le fond.

C'est aujourd'hui chose faite. La promesse est tenue.

Le livre que vous avez entre les mains est libre. Libre dans son expression parce qu'il aborde tous les sujets, sans fards et sans peurs ; libre de support parce qu'il est copyleft³. Vous pouvez le partager, l'échanger et le copier. C'est le cœur de mon travail d'éditeur depuis 2005 avec InLibroVeritas : l'accès, l'échange et le partage universel, démocratique et fraternel au savoir et à la culture.

Francis l'a bien compris, et il le montre ici. Le copyleft en contre-pouvoir du copyright, tout un symbole. Mais pas seulement, vous le verrez dans les lignes qui suivent. Car l'heure est venue de nous révolter.

Restez libres et ne renoncez jamais...

Mathieu Pasquini

Gérant & Fondateur de InLibroVeritas

1 <http://www.ilv-bibliotheca.net/blog/index.php?post/2009/10/07/Inscriptions-et-contact-pour-assister-%C3%A0-la-conf%C3%A9rence-de-presse-%22la-bataille-Hadopi%22-le-29-octobre>

2 <http://news.google.com/news/section?pz=1&cf=all&q=hadopi>

3 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Copyleft>

En guise de préface

La jeunesse ou la mort

Les personnes qui organisent la vie des sociétés
Les personnes qui ont imaginé les droits de l'homme
Les personnes qui n'ont pas imaginé les devoirs
des Etats et de leurs dirigeants
Les personnes qui ne pensent pas aux droits des animaux
Les personnes qui conchient les droits des glaciers,
des arbres et des océans
Les personnes qui ne pleurent pas la disparition
des Etrusques, des Khazars, des Comanches
Les personnes qui n'aiment pas les anarchistes
Les personnes qui n'aiment pas les femmes
ou qui n'aiment pas les enfants
Les personnes qui détestent les idiots ou qui détestent les pauvres
Les personnes qui n'aiment pas les faibles
ou qui n'aiment pas dépenser l'argent
Les personnes qui n'aiment pas la laideur
qui n'aiment pas la lenteur
Les personnes qui n'aiment pas le silence
Les personnes qui préfèrent le marxisme-léninisme
au marxisme-lennonisme
Les personnes qui trouveraient exagéré d'inculper
les dirigeants du nucléaire de crime contre l'humanité
Les personnes qui ne comprennent pas
ce que c'est, la banalité mal
Elles puent la mort, elles puent l'infect désir de fin du monde
Elles ont un adversaire déclaré, mais quel adversaire,
de si ardente jeunesse :
L'Impossible.

Michel Butel

*« Je vois le monde un peu comme on voit l'incroyable. L'incroyable,
c'est ça : c'est ce qu'on ne voit pas. »*
Léo Ferré.

Chapitre premier : NOUS LE PEUPLE Français

*« De Platon je tiens un mot qu'avec Platon je répète : Bast, Zut !
Ti an tixo ! A l'hasard de la fourchette, ti an tixo !
J'vas fourrer mes doigts dans l'pot. »
Jean Richepin.*

Nous sommes, nous Français, ces éternels rebelles, ces farouches combattants pour le droit humain ; nous sommes ces grognards que les images d'Epinal caricaturent sous la figure de ces irréductibles gaulois, gardant leur franc-parler en toutes circonstances ; et l'esprit de contradiction contre vents et marées ; qui disent merde aux Romains de toutes sortes comme Cambronne le fit aux Anglais à la Bataille de Waterloo.

Le citoyen français que nous sommes est, lorsqu'il est pris à part ou à partie, ce contestataire invétéré ; cet « italien de mauvaise humeur », disait Jean Cocteau ; ce gavroche jamais content posant le mot comme un pavé sur la barricade et s'empressant de dire non à tout de peur d'être obligé d'acquiescer...

Pourtant quel destin incroyable que celui de la France qui, après avoir servi d'exemple pour libérer le monde, semble devenue aujourd'hui vue de l'extérieur, un pays sans peuple, composé d'individualistes résignés, découragés et dont certains osent prétendre qu'ils sont des assistés. Je parlerai du raté et du râteau social que subissent les français. Etranglés par une institution à laquelle ils tendent eux-mêmes le collet en échange d'un grotesque reste à vivre dont on a le toupet d'affirmer qu'ils voudraient profiter sans contrepartie : sont ils des assistés ou contraints par l'institution à résoudre l'impossible équation entre un faible revenu et une somme exorbitante de charges ? Tributs dont la plupart sont dus à une gestion dispendieuse du budget de la France. Le pire étant que ceux qui ont l'insolence aujourd'hui d'accuser les français d'indolence sont ceux là même qui ont contribué à substituer la valeur vacance à la valeur travail, la valeur consommation à la valeur humaine, la valeur notoriété à la valeur talent. L'heure est pourtant venue de nous mettre en question. Le temps est venu que nous ne cherchions plus ailleurs qu'en nous-mêmes le responsable de cette situation... Avons-nous vraiment renoncé à l'idée que l'on peut changer le futur?... Oh pardon : le présent ; pour un avenir meilleur...

Bien cher Lecteur,

Je crois que le temps est venu de proscrire toutes les expressions qui nous permettraient encore de nous défausser ; d'attribuer à une entité vague la responsabilité de nos propres démissions quotidiennes. Le temps est venu de bannir tout ce qui, dans nos propos, fait référence à cet « avant » mythique, et qui résume plus l'ardeur et la nostalgie de notre jeunesse que le beau visage d'une réalité réputée disparue. Mai 68 a sans doute enfoui sous les décombres de certains principes obsolètes et pourris, quelques règles du monde ancien méritant d'être conservées. La vie est toujours un mélange complexe d'ombre et de lumière. Il n'y a pas de jardin d'Eden mythique. Il n'y a que ce rocher de Sisyphe que nous nous évertuons à pousser vers le haut de la colline et qui ne demande qu'à rouler vers le bas. Mais c'est notre grandeur et notre humanité qui nous incitent à le pousser vers le haut. Il faut imaginer Sisyphe heureux pensait Camus...

Je ne souhaite pas qu'on embrasse mes thèses sur la bouche ou sur le cul. Je ne cherche pas à convaincre ou à prouver que j'ai raison. Je cherche seulement à poser un débat comme une question ; à ouvrir la porte à deux battants d'une controverse ; à rétablir, par l'échange, l'équilibre hormonal de la conscience politique de mon pays. Sans dispute sociale, il n'y a pas de démocratie. Je suis convaincu de ce que j'avance jusqu'à ce qu'on me démontre que je me trompe ou que j'ai tort ; jusqu'à ce qu'on me démonte, me démente et modifie ma conscience par une idée nouvelle : une idée qui n'était pas la mienne, ou que je n'avais pas... une idée qui me vient d'autrui. N'est-ce pas le rôle de l'intellectuel dans la société : produire de la conscience ? N'est-ce pas le devoir de l'artiste ? Nulle pensée ne se répand si la pensée ne se répond. Sans écho, il n'y a pas de voie pour la voix. Il faut que le monde pense ; exprime sa pensée en se parlant de ce qu'il pense ; il faut que l'un oppose, appose ses arguments à l'autre pour que chacun puisse se trouver. Il faut qu'un être humain expose sa conscience par la vitrine du langage pour que lumière soit ! Et que l'esprit humain explose à la face du monde. pour « qu'étant dans le monde », disait Saint Jean, « il n'ait pas l'esprit du monde ».

Je suis un citoyen français, un intellectuel, un artiste de mon pays : donc je dis ce que je pense, et je pense ce que je dis !

C'est le pouvoir libéral qui introduit avec le politiquement correct la notion du n'importe quoi ; comme si l'on pouvait dire n'importe quoi ! Comme si ce que l'un dit pouvait ne rien dire. C'est ainsi que naît la

pensée unique et son gentil goulag : le dénigrement. Il s'agit pour les bien-pensants du monde libéral de balayer l'idée même de l'échange d'idées lorsque l'idée est dérangeante. Plus la peine d'écouter et de répondre lorsque le principe de l'idée émise n'est pas celui de l'idée admise ! Le prêt à penser de l'intelligentsia dominante propose et dispose... Mais à l'idée arrangeante big frangin accorde le bénéfice d'un débat si et seulement si l'argument est connu d'avance ; comme la conclusion...

Je dis, moi, qu'il n'y a pas de hiérarchie dans les idées ; ni d'idée à bannir de l'échange. La seule idée que j'exclus c'est qu'une pensée, quelle qu'elle soit puisse être dénigrée par une autre.

Le dénigrement : tel est le mal de ce siècle des ténèbres qu'est devenu le nôtre. Ce temps maudit par le silence des âmes apeurées ; ce monde sans honneur dont la chevalerie pensante a choisi de renoncer à la vigueur libertine et son jeu de contre-pouvoir tout comme l'esprit de la Fronde s'endormit sous Louis XIV dans les délices de Versailles...

Je suis, parmi tant d'autres, un poète libertin du XXI^{ème} siècle et j'ai la chance de jouir d'une certaine notoriété. Je veux mettre celle-ci au service des hommes plutôt que de me servir d'elle pour conserver ma place au soleil. Je veux être cet intellectuel dont parle Emile Zola : ce « technicien du savoir pratique » qui s'engage dans la sphère publique pour défendre les valeurs et non faire fortune et qui met « sa notoriété au service d'une juste cause ». Je vais donc dire ce que j'ai à dire dans le seul espoir de provoquer au sein de la communauté française une dispute salutaire ; en un mot : une discussion.

Cet appel veut rester positif, constructif, impliquant. Ni amer, ni râleur ou nous permettant de nous exempter des responsabilités que nous n'assumons pas ; qui font de chacun d'entre nous la victime de lui-même et de l'autre le bouc émissaire. L'autre c'est chacun d'entre nous. Et nous sommes tous un même corps.

Si nous ne voulons plus être l'autre et faire partie du corps social, alors nous ne pouvons plus être un peuple ; et la nature ayant horreur du vide, elle cèdera la place vacante à qui nous l'aurons abandonnée...

Voilà bien trop longtemps que nous nous fourvoyons et plaçons tous nos espoirs dans un état providentiel, gouverné par quelques-uns pour résoudre les problèmes de tous, et prendre en charge notre destinée. Voilà bien trop longtemps que nous agissons comme si la démocratie se résumait à décider de qui va décider à notre place. Voilà bien trop longtemps que le peuple français se ment à lui-même...

Si le mal provient d'un mensonge, à qui la faute ? Est-ce au seul menteur qu'il faut l'imputer ? Ne doit-il pas plaider coupable celui qui se laisse abuser ?

Je dis que oui ! Et j'endosse ma part de responsabilité :

Corbeau, qui m'empêche d'éconduire Renart ? Je suis complice de qui m'abuse : et c'est pourquoi je préfère le « nous » responsable au « vous » accusateur ! Je m'adresse à ceux dont je fais partie et qui doivent aujourd'hui, comme je le dois moi-même, inverser la fatalité du mensonge politique et reprendre leur place dans la société civique. Je suis responsable du monde dans lequel je vis ; nous sommes tous responsables.

Il y a dans chacun d'entre nous le complice du mensonge qu'il subit : l'éternel enfant qui veut continuer à croire aux histoires qu'on lui raconte pour mieux s'endormir.

Celui-là se berce volontiers d'illusions pour résister à la corrosion du réel ; pour échapper à la lucidité : ce supplice de la conscience... Cette douleur humaine dont René Char disait qu'elle est « la blessure la plus rapprochée du soleil » !

Qui pourrait rester lucide 24 heures sur 24 et ne pas devenir fou ?

L'être humain devrait admettre que le mensonge est partout et que l'homme est mauvais ? Garder les yeux ouverts ? Jamais les yeux fermés ? Comment vivre ainsi et ne pas devenir fou ? Ne pas devenir soi-même un menteur capable de méchanceté simplement pour être certain qu'il fait partie des hommes ; qu'il a sa place parmi les autres ; qu'il ne sera pas exclu ou rejeté ?... N'est-ce pas ce qu'il advint aux Brasillach et consorts ; à cette génération désenchantée des intellectuels traumatisés par la guerre de 14 et qui, plutôt que l'ange choisirent en eux le démon par conformité avec son anagramme le monde...

N'est-ce pas aussi pour échapper à la souffrance que lui procure la lucidité humaine que l'homme a besoin de jouir du mal, faute de pouvoir s'y soustraire.

N'est-ce pas aussi pour cela que les gens boivent ou s'enfument ? Que depuis des temps immémoriaux l'homo-sapiens a besoin de modifier l'état de sa conscience par l'absorption de substances qui lui permettent de fuir l'entendement ?

C'est sans doute pour cela oui, que l'âme invente la ludicité comme solution émouvante à cette lucidité qui l'accable ; et qu'empruntant au chien le cynisme de sa propre vie, l'homme s'y résout parce qu'il peut s'en

divertir au sens pascalien du terme... c'est à dire s'en distraire... Chacun d'entre nous a besoin de s'oublier jusqu'à se perdre ; autant que de se trouver...

Dès que nous cessons de croire au père Noël nous éprouvons le besoin d'en adopter un autre puis un autre... Et de nous réfugier dans telle ou telle croyance pour nous désenclaver du réel... L'enfant dès qu'il devient adulte, l'enfant se cherche des tuteurs et autres responsables pour se départir de sa propre responsabilité... Soyons francs : combien d'entre nous, s'ils pouvaient l'éviter, voudraient être responsables? Je l'admets pour moi-même : je ne fais pas partie du lot.

Je déteste la responsabilité ; tout ce que je demande au fond dans l'absolu, c'est qu'on me foute la paix. Oui mais voilà : l'autre existe ; il faut que j'apprenne à vivre avec lui ; si je ne veux pas qu'il trouble ma tranquillité, je dois comprendre aussi qu'il attend de moi que je garantisse la sienne, et patati et patata et patatras!... Car il faut bien le dire : là s'arrête la liberté au sens large du terme! Et commence la responsabilité : la clef de voûte clef de la condition humaine. C'est bien cela être humain, non? Se rendre responsable... L'animal, à notre différence, quel que soit la configuration de sa conscience, ne s'attribue pas le rôle de gestionnaire du monde, ni le droit d'en disposer au delà des limites qui lui sont fixées par la Nature. Seul l'être humain prétend améliorer l'ordinaire des nourritures et conjonctures terrestres par son action sur ce qui est. L'humanité prend sa source dans cette prise de responsabilité. La conscience humaine décide d'interagir avec la conscience éco systémique, et oppose sa vision du monde à celle du monde lui-même ; les projets de l'espèce humaine à ceux de la puissance terrestre... L'humaine est donc la seule engeance connue dans l'univers connu pour qui la responsabilité est causale autant que résultante. Assumons-le donc : être humain c'est être responsable...

C'est parce que l'être social a pris l'habitude de se délester de sa responsabilité que la société s'est déshumanisée!

Mais pour autant l'être social n'a pas cessé d'interagir sans discernement avec l'éco système.

Voilà le hic. Nul ne peut agir et se désolidariser de son action sans se réfuter lui-même. En n'assumant plus sa responsabilité dans la transformation du monde, l'être humain désavoue son humanité.

N'est-ce pas pour cela que le genre humain veut faire aujourd'hui de la technologie le veau d'or des Temps Modernes?

Le cyber monde dont ma génération rêvait pour soulager l'homme des tâches trop laborieuses au motif qu'elles l'empêchaient de développer son intellect et sa sensibilité, dédouane aujourd'hui l'humanité de sa responsabilité dans la marche du temps. En substituant la machine à son créateur, dans sa propre action sur la vie et les choses, la conscience humaine se vide du sentiment que l'action est la prérogative de la main et non de l'outil. Bientôt l'outil programme l'outil. L'être humain devient le spectateur du programme qu'il a enclenché ; et sans en être plus l'auteur, il s'expose à ne plus en être l'acteur ; avec tous les risques que cela comporte : à commencer, bien sûr, par celui de ne plus être humain.

Qui peut dire que la calculatrice ne lui a pas désappris à compter ou que l'accès direct à toutes les banques de données universelles ne le désengage pas dans son propre désir de posséder le savoir en son fort ? Le problème est qu'aujourd'hui la place laissée dans notre esprit et notre cœur par la prise en charge technologique de nos actions est demeurée vacante. Ce vide n'a pas été comblé. Il n'a pas, comme nous l'avions rêvé, permis à l'homme générique de sur-activer son cerveau droit et avec lui son intelligence émotionnelle et intuitive.

Tous les pouvoirs secrets que notre cerveau recèle et que nous voulions ainsi éveiller ne se sont toujours pas enclenchés.

Le cybermonde se place alors à la pointe de l'involution et non de l'évolution humaine. Car nous ne profitons pas de l'espace qu'il crée en nous pour ouvrir grand les portes de notre perception, mais nous abusons de lui pour nous abandonner aux confort et à la paresse jusqu'à les rendre constitutifs de notre personnalité visibles. En nous désengageant de l'action sur le monde, nous usons de la technologie pour nous déresponsabiliser. La responsabilité, le sentiment de responsabilité nous fait défaut dans la chaîne de l'usine humaine, à l'endroit où nous agissons pour le monde en agissant sur lui.

Il est si confortable de jeter sur autrui la responsabilité et son cortège d'opprobre et de malveillance... C'est sans doute la raison pour laquelle ceux qui prennent la main ou le pouvoir considèrent comme normal qu'on leur donne aussi le confort ! N'est-il pas logique de vouloir le berceau avec le bébé ? Car lorsque l'être social s'en détourne, l'homme de pouvoir, lui, assume la responsabilité pour n'en retirer que les avantages au dépens de ceux qui s'en sont détournés. Soyons honnêtes envers nous-mêmes, ils se font rares au moment de la touche ceux qui veulent le ballon... Et

pourtant, le ballon, c'est ce que chaque joueur désire le plus sur un terrain de football ! Intéressons-nous à ce paradoxe : il est à la source de tous nos maux... Car sans responsabilité individuelle et collective, une équipe subit un match dont l'issue ne peut pas être favorable. Le jeu c'est d'être je ensemble : c'est à dire d'être nous...

C'est donc à nous que je m'adresse même lorsque je dis :

« ON » ; et pas à quelque responsable occulte dont le premier Céline venu pourrait faire telle ou telle composante de notre société. Nous avons les gouvernements et les systèmes que nous méritons ! Car chacun d'entre nous, comme l'ensemble que nous formons, est acteur de l'existence.

Comment agir pour l'existence sans la dénaturer ? Un des moyens me semble être la recherche permanente de l'éthique.

Comme le montre fort justement Emmanuel Levinas, la responsabilité rejoint l'éthique pour qui veut prendre sur lui le destin d'autrui et non se payer sur la bête. Faire se rejoindre le sens de la responsabilité et le respect d'autrui par l'éthique : prendre sur soi pour un bien mutuel le destin d'autrui : voilà qui rend l'humanité humaniste et justifie la prétention humaine d'agir universellement pour améliorer la Nature si tant est qu'elle en ait besoin... Ne serait-il pas logique, vu le développement particulier de la conscience humaine, qu'elle s'actionna pour le meilleur et non pas pour le pire ? Faire cohabiter l'éthique et la responsabilité dans toutes les décisions humaines : voilà qui, à mon sens, peut faire s'accorder l'évolution éco systémique avec la vision humaine : lumière sur lumière comme il est dit dans le Coran... Mais quel dirigeant voudrait s'embarrasser d'un tel préalable aujourd'hui au moment de trancher ? Et quel citoyen voudrait encore se sentir responsable de ce que ne fait pas pour le bien, l'un de ses gouvernants ?

Lorsque nous échouons ce n'est pas seulement la faute de l'autre ou de l'adversité, c'est d'abord et avant tout la nôtre.

Et lorsque nous gagnons sur l'autre et l'adversité c'est aussi grâce à lui, grâce à elle. Chaque crise est une opportunité comme dans la langue chinoise. Se victimiser, c'est consacrer celui qui ne l'a pas comme ayant le pouvoir de nous abattre, de nous soumettre, de nous vaincre, de nous torturer. Le bourreau n'est-il pas la victime de sa victime en cédant aux forces qui le font agir aux dépens d'autrui ? Le point commun entre les deux étant qu'ils sont avant tout l'un et l'autre responsables de leurs actes. Accepter la règle du jeu, accepter ses conditions, comme accepter sa condition, n'est pas pour autant se résoudre à l'idée que l'ordinaire ne peut pas être amélioré...

Accepter ce n'est pas renoncer ; ce n'est pas se résigner : c'est savoir où nous sommes pour mieux voir où nous pouvons être ; et savoir qui nous sommes pour mieux voir jusqu'où nous pouvons aller...

Celui qui croit au mensonge est bien l'un des deux coupables du mensonge : l'autre étant le menteur.

Et je suis responsable du système que je dénonce ! J'en suis le fauteur, au même titre que ceux qui veulent me l'imposer.

Contre la règle poétique, la politique nous impose de passer du je au nous ! Parodiant Molière, je pourrai dire : c'est à nous que je parle Lecteur...

*Et si la règle veut que la Muse s'irrite
Du passage du je au nous, que la conduite
Par le peuple des affaires de la cité
Fasse qu'un citoyen en soit félicité !
Voyons en cette transgression poétique
Le bon usage de la chose politique !
Pour cet acte que le citoyen soit gracié
Par la Muse, et par le peuple enfin remercié !
Convenons, cher Lecteur, lorsque sourd un problème,
Qu'avec autrui nous en sommes source nous-mêmes ;
Et gageons, pour fermer en vers la parenthèse
Que le je par le nous fait l'humaine synthèse :
Posons qu'un citoyen met son peuple à genoux
S'il va du nous au je et pas du je au nous.*

J'en reviens donc à la première manipulation de la conscience collective par elle-même qui fait du suffrage universel le synonyme de la démocratie ; et de ce qui devrait être le gouvernement de tous, le gouvernement d'un seul.

Le Président s'entoure d'oligarques à son service ayant pour garant de leur pouvoir une opposition acquise au système et grassement payée, simplement pour dire non sans avoir pour autant les moyens ou l'ambition d'agir.

Il s'agit bien d'une rupture sans appel avec l'esprit républicain qui s'impose à nous.

Le mot peut sembler fort mais c'est bien un coup d'état qui s'est opéré par consentement populaire : coup d'état sur la nation par le système qui la gouverne au moyen de ses représentants. Et voici que prend forme une

République n'ayant de république que le nom, puisque, par elle, nous confions la chose publique à des intérêts privés ; spoliant chacun d'entre nous de son rôle de citoyen. Rôle qui devrait être celui de gouverner l'état par le truchement des représentants élus ; non d'être asservi au système par les garants de la liberté commune.

Nous oublions aujourd'hui que le mot Ministre signifie serviteur et non pas Maître. Nous oublions aujourd'hui que le représentant du peuple doit agir au nom du peuple et ne pas se substituer au peuple dans sa décision comme nous l'acceptons tous les jours dans notre pays depuis maintenant bien trop longtemps.

Le paradoxe est que nous nous sommes nous-mêmes enchaînés au système où le maître devient l'esclave de son serviteur.

Pourtant nous l'avions appris dès l'avènement de la 5^{ème} république par les Mendès France et consorts lorsqu'ils nous indiquaient que notre constitution portait les germes du pouvoir absolu... Nous l'avons vérifié désormais : la 5^{ème} république n'est pas une république mais une monarchie constitutionnelle : c'est à dire une tyrannie...

Le terme peut sembler encore un peu fort : je démontrerai pourtant qu'il est le terme propre. Par tyrannie je ne désigne pas celle des Kadhafi et autres dictateurs sanguinaires mais le système qui est tout simplement le contraire de la république ; le système qui s'oppose par son fonctionnement au système républicain. Il y a des degrés bien sûr dans la tyrannie comme dans toute chose. Mais la différence de forme n'exclue pas l'identité de fond.

La république est une forme de gouvernement directement inspiré par le principe général de la démocratie. Ce principe veut que, ce qui est du domaine public, soit géré par la puissance publique : c'est à dire le peuple.

Lorsque le peuple était à l'échelle de la ville d'Athènes dans sa forme antique, chaque décision pouvait être prise par chacune et chacun des citoyens de la cité, se prononçant par le vote sur la place publique.

Lorsque les structures politiques s'agrandirent, mégapoles, provinces, pays etc... Il fallut transposer ce principe à l'échelle de populations trop importantes pour pouvoir se rassembler quotidiennement sur la place et voter. Le peuple alors confia son pouvoir à des élus.

Ainsi naquit la République. Par commodité, le pouvoir de décision incombant au peuple fut donc délégué à des représentants ayant pour mission d'exprimer par le vote la volonté populaire. Mais la délégation de

cette compétence ne devait pas être pour autant assimilée à un transfert de souveraineté ; car le représentant du peuple devait rester, dans l'exercice de sa fonction, le serviteur du peuple et non se poser en maître. Le représentant du peuple, par essence, ne se substitue pas au peuple dans une république digne de ce nom. Il n'est pas celui qui dit, il est celui qui rapporte. Il n'est pas le donneur d'ordre mais celui qui le fait exécuter.

Ainsi, par le moyen de ses représentants, le peuple demeure la seule autorité en vigueur ; par opposition aux systèmes totalitaires où tous les pouvoirs sont entre les mains de quelques uns (oligarchie), ou d'un seul (monarchie).

Toute vision de la République transférant l'autorité souveraine du peuple à quelques uns ou à un seul, (même par le suffrage populaire), ne peut plus être qualifiée de république. Qu'elle soit oligarchie ou monarchie, elle devient une forme avérée de ce que les démocrates et républicains de tout temps ont communément désigné par le terme générique de tyrannie. Lorsqu'on parle au nom du peuple français, on n'incarne pas le peuple français, on le représente. Et celui qui prétend être le peuple parce que le peuple a voté pour lui est moins l'héritier d'un Jaurès que d'un Mussolini.

Si aujourd'hui nous acceptons de considérer comme une république, un système où l'élu du peuple agit comme s'il était dépositaire de la souveraineté nationale, (c'est à dire comme un tyran), nous sommes collectivement responsables de cette situation : nous sommes des tyrannophiles ; nous aimons voter pour des tyrans !... Nous faisons partie de ceux qui affirment sans complexe, que le pouvoir d'un seul ne dévoie pas le pouvoir de tous ! Nous sommes monarchistes ou nous le devenons ! Et si nous ne mettons pas un terme à cette situation, nous ne pouvons plus continuer à imputer à ceux qui tiennent aujourd'hui les rênes de ce système, la spoliation de nos propres droits.

Pensons-nous vraiment comme le préconise Nietzsche qu'il faut : « Protéger le fort contre le faible » ?

Ce que nous cautionnons depuis si longtemps est-il vraiment conforme à notre volonté ? En laissant la puissance publique s'emparer du bien public : sommes-nous toujours des démocrates ? En livrant la souveraineté nationale et les richesses communes à une oligarchie élue du peuple : sommes-nous toujours des citoyens ? Quand la représentation nationale constituée en gouvernement place l'état au dessus du peuple : sommes-nous toujours en république ?

Avons-nous à gagner à perpétuer cette aberration politique ? A maintenir en place ceux qui veulent la perpétuer ? Avons-nous à gagner à donner encore notre confiance à des gens qui ne l'ont jamais méritée ; à plébisciter un système qui nous anéantit ?

Pour que le Phoenix renaisse de ses cendres, ne doit-il pas commencer par brûler ?

De quoi avons-nous peur ? De nous tromper ? En quoi les erreurs nouvelles seraient-elles pires que celles du passé ou même du présent ? Pouvons-nous continuer davantage à nous dire que l'incompétence, la malhonnêteté ou la mauvaise foi du personnel établi est moins à craindre que le pouvoir donné à l'imagination créatrice ?

Notre système tourne à vide, donc à la catastrophe.

Son but n'est plus de s'améliorer mais de se maintenir ! L'élu ne cherche plus à garantir les droits humains mais à demeurer en place. Pour ce faire les suppôts du système comme leurs concurrents institutionnels sont prêts à toutes les bassesses, et surtout à rendre inamovibles les rouages qui président à leurs investitures. Le politicien n'est plus aux ordres de sa patrie mais de sa partie : c'est à dire de son parti...

L'imposture est que l'élu du peuple aujourd'hui ne sert plus les intérêts du peuple mais ceux de son clan, de son groupe : de la faction donc de la fraction dont il se réclame... Et lorsqu'il arrive au pouvoir il devient sourd à la voix qui l'a élu.

Combien de temps encore allons-nous supporter ces fins de non-recevoir ? Cette façon d'ériger l'incompétence en sagesse et de mettre l'irresponsabilité au pouvoir ? Combien de temps allons-nous laisser encore les ronds de cuir chers à Courteline, imputer leur impuissance à agir à ceux qui leur demandent d'agir ? Combien de temps allons-nous les regarder nous dire, plein de compassion, que lorsque l'on est en place, on ne peut plus rien faire ? Comment peut-on prétendre être et ne pouvoir rien faire ?

Les voilà encore en train de faire semblant de faire ! De prendre des mesures qui ne servent à rien juste pour qu'il soit dit que l'on prend des mesures ! De nous promettre ce que nul ne peut tenir pour endormir le désespoir de tous avec le toupet de celui qui, posant la première pierre, prétend qu'il est le bâtisseur.

Assez de Jacobinades... Un citoyen digne de ce nom, doit assumer sa responsabilité dans la bonne marche des affaires publiques. Et si la machine est enrayée c'est à lui de prendre la gouverne. Se responsabiliser, aide à

retrouver ses propres forces. Faire face à ses peurs aide à les surmonter. De quoi, de qui avons-nous peur ? Pourquoi ?

Avons-nous vraiment à craindre d'abolir un système qui érige en système tout ce que nous craignons ? Sans point de rupture avec le point d'équilibre, il n'y a plus de mouvement. Et n'importe quel chaos vaut mieux que l'absence de mouvement. Sans changement politique structurel et récurrent une société politique se meurt par absence de mouvement.

Et, même initié par un seul ou une poignée d'hommes, je ne connais pas dans l'histoire de changement réel des structures du monde qui n'ait pas été impulsé par le peuple...

Certes à tout changement son lot d'erreurs et de fautes ; mais les ratures ne sont pas à redouter car elles font jaillir le mot juste. C'est toujours par tâtonnement que l'on corrige ; encore faut-il prendre la peine, sur le brouillon, de coucher le premier jet.

Ce qu'il faut à une société décadente comme la nôtre se sont des changements patents de paradigme, et pas des changements symboliques. Sans cela, une société se plonge dans le sommeil séculaire, dont seul pourrait la sortir le prince charmant qui jamais ne viendra. Car disons le nous une fois pour toutes, les filles : le Prince Charmant n'existe pas ! Le citoyen n'est plus solutionniste il est devenu problémiste. Trop souvent, il a tendance à considérer que si le monde n'a pas encore eu recours à une idée nouvelle, c'est qu'elle n'est pas valable ; car si elle était valable, elle aurait déjà été adoptée. C'est ainsi que nous en venons de plus en plus à prendre pour repère, le problème et non la solution. Le problème nous rassure, parce qu'il fait partie de notre quotidien ; il est ce que nous connaissons. La solution nous inquiète parce qu'elle dépend d'une idée nouvelle, et que l'idée nouvelle nous projette dans l'inconnu. Pourquoi l'inconnu serait-il pire que le pire que nous connaissons ?

Ne pourrions-nous pas tout simplement décider ensemble que la chance du monde est de faire enfin ce grand saut vers l'inconnu !

Au point où nous en sommes, qu'avons-nous à perdre à tenter l'inconnu ?

L'histoire du monde n'est-elle pas celle de ces rêves que l'homme a réalisés : faire du feu, découvrir l'Amérique, marcher sur la Lune... Et pour la France devenir champions du Monde de Football...

Ce qui est certain, c'est que reproduire les erreurs du passé ne nous sera d'aucun secours ! Et introduire des idées nouvelles n'empêchera jamais le soleil de se lever, la nuit de tomber, le jour de poindre à nouveau et

l'humanité d'être ce qu'elle voudra faire d'elle-même ! N'en déplaise à l'homo-politicus : c'est le faire qui est le révélateur de l'être et non la chaise que l'on occupe.

Etre ou ne pas être, là n'est pas la question : il s'agit d'agir nous dit Shakespeare ! Ne pas être en action, c'est renoncer à l'existence. Il nous faut être ces Hamlet quitte à passer pour le fou, ces Antigone quitte à mourir, qui donnent leur vie pour qu'elle soit. Faire le chemin vers l'autre qui nous relie à notre âme : est-ce vraiment sacrifier sa vie ? L'acteur : celui qui agit au sens le plus large du terme : c'est à dire celui qui se révèle par l'action, qui devient poésie, qui crée dans le sens de son imagination, qui revendique son humanité, qui vit sa vie : c'est, selon la définition que Louis Jouvet donne de l'interprète :

« Celui qui parvient au renoncement de soi pour l'accomplissement de soi-même. »

C'est à chacun d'entre nous de choisir s'il met sa tête sur le billot pour offrir son col à la hache ou si, tel le viking, il se fait une place au Valhalla en achevant son parcours sur terre l'épée à la main.

C'est à nous, le peuple français, qu'il appartient désormais de décider, si nous devons seulement survivre, ou vivre en allant de l'avant. Et si nous décidons, faute de voter, de vivoter sur place, alors, au moins, arrêtons de pleurer dans le bar ou la chaumière ! Et disons-nous haut et fort en levant nos verres et en faisant la fête, que c'est définitivement notre destin.

Personnellement, je ne crois pas que le français ait perdu, Monsieur Hessel, sa propension à s'indigner ; je crois qu'il a perdu son aptitude à réagir ; et avec elle la foi en son propre pouvoir d'agir. Je crois qu'au point où nous en sommes, « l'insurrection des consciences » chère à Pierre Rabhi n'est plus suffisante ; et l'appel à l'indignation moins approprié que l'appel à la révolte. Il est temps d'appeler le français à l'action, à la désobéissance civile, et l'insurrection par les urnes ! Sauf le respect que je vous dois...

Chapitre deuxième : GRANDEUR ET MISERE DE LA 5^{ème} REPUBLIQUE

*« Seuls ceux qui ont la mémoire longue
sont capables de penser l'avenir »*

Nietzsche

Devenir une tyrannie fut le destin de nos 5 républiques. C'est la leçon qu'il nous faut tirer du passé en même temps que le trait sur la fatalité. *« On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve. »* disait Héraclite

Devons-nous encore reproduire le schéma ou devons-nous être ces enfants battus qui, devenus grands, voleront au secours de tous les maltraités ?

Je crois que c'est André Glucksmann qui dit un jour : « Je ne suis pas communiste parce que les camps le sont » ; devons-nous à notre tour proclamer que nous ne pouvons plus être républicains, parce que les charniers de Vendée et les noyades de Nantes le furent ? Parce que la Terreur fut républicaine ; parce que la torture le fut ?

Ou devons-nous fonder en France cette 6^{ème} république qui serait en fait la première république réelle ?

Je serais pour ma part favorable à la seconde solution : autant faire des choses ce qu'elles doivent être lorsque elles ont été dévoyées. N'est-ce pas une bonne façon de garder la mémoire des erreurs du passé et d'en tirer partie ? Au lieu de changer les mots, changeons notre façon de les traiter... Délivrons-les du mal que nous leur faisons faire !

Voyons ce qu'il advint de la 5^{ème} république et de ce qui fit d'elle la 5^{ème} tyrannie. Certes dans les premiers temps sa tendance éminemment despotique n'était pas visible, et le danger de dérive exclus ; car les despotes qui conduisaient le régime étaient des despotes éclairés : d'authentiques serviteurs du peuple dont la probité aujourd'hui, n'est plus à démontrer. Nous n'avons pas oublié le Général de Gaulle et son dauphin séditieux : l'érudit Georges Pompidou.

Sous leurs mandats la France fut glorieuse et malgré le séisme de 68 qui, je l'ai dit, écrasa sous les débris d'un ordre éculé certaines valeurs essentielles, l'Etat sut garantir le droit républicain fondamental et respecter notre identité : celle du peuple, composante incontournable et souveraine de la nation comme de l'Etat. Notre pensée, la pensée du peuple semblait compter ; et ceux qui abusaient de leur pouvoir se cachaient encore pour le faire...

Aujourd'hui nul ne craint plus l'opinion publique ; elle n'est même plus celle dont l'allégorie portait le jugement moral dans les fables chantantes du second XIX^{ème} siècle ; elle n'est plus qu'un moyen d'engraisser les instituts de sondage ; l'accessoire préféré du pouvoir en place quel qu'il soit... Quant aux magiciens de la carambouille politicienne : tous les renards de Pinocchio, ils opèrent leurs tours de passe-passe au nez et à la barbe du citoyen ; manches retroussées ; sans craindre apparemment que le tour soit éventé...

Cette situation a pour effet de séparer la France citoyenne en deux blocs :

Le premier, que j'appellerai *la France qui vote*, n'a pas conscience dans sa majorité qu'il est manipulé, et continue à voter pour bonnet blanc ou blanc bonnet, en pensant qu'ainsi il finira bien par tomber sur le bon despote, comme s'alignent les 3 poires des machines à sous. Le bon despote, bien sûr, sera capable de régler les problèmes de tous et, pourquoi pas, de chacun en passant par la gouverne comme Santa Klaus par la cheminée... Ce bloc pense à droite même quand il vote à gauche. Volontiers séduit dans sa majorité par une vision verticale et conservatrice de la société, il cherche la sécurité. Il se moque d'être pris en charge par une structure politique tutélaire pourvu que perdure le monde ancien ; que nul ne vienne l'inquiéter ni toucher à ses privilèges. Ce bloc votera donc, et de plus en plus en majorité, pour les politiques liberticides, sécuritaires, répressives et protectionnistes de l'ordre établi ; ce qui le pousse hélas de plus en plus, comme on le voit dans toute l'Europe, à se tourner vers des dirigeants d'extrême droite, tel Silvio Berlusconi ou son ami Nicolas Sarkozy. Quant à la minorité de ce premier bloc, soucieuse, même en vain, d'accomplir son devoir civique, elle a tendance à voter CONTRE plutôt qu'à voter POUR. Consciente que, même en votant, elle ne peut rien changer, et que le choix qu'on lui impose n'est pas un véritable choix démocratique, elle votera désespérément : soit plutôt à gauche, voire au centre, en pensant qu'ainsi elle vote contre le système ; soit pour les extrêmes de gauche ou de droite dans le but de provoquer un chaos salutaire. Ce qui vient encore renforcer hélas la position du système en le légitimant.

Le deuxième bloc : *la France qui ne vote pas*, est composé de ceux que je nommerai volontiers *les créatifs culturels*. Ce bloc est conscient également de la dérive des institutions et de l'imposture politicienne, mais plutôt que de réagir contre l'ordre établi par le vote, il choisit de lâcher prise ou de se résigner. Il se désintéresse du débat citoyen pour tenter de créer dans

SON coin SA société idéale. Il se désolidarise complètement du combat politique et le toise avec dégoût ; l'assimilant exclusivement au contexte politicien. Il refuse de choisir entre les forces en présence, car aucune ne correspond à son idéal. Estimant donc que le choix qu'on lui propose n'est pas un choix réel : ce qui est vrai ! Il pense s'engager en se désengageant : ce qui est faux ! En voulant s'exclure du système qu'il condamne, il lui permet de perdurer. Ce bloc pense mener une lutte passive ; il se trompe de bonne foi.

Il est convaincu qu'en se tenant à l'écart de l'action politique il fait avancer le débat : ce qui à mon sens est une grave erreur : un contresens. Une des raisons fondamentales pour lesquelles l'échange démocratique dont la France a besoin, ne peut toujours pas avoir lieu, c'est justement l'obstruction qui lui est faite par les mécontents désengagés. L'autre raison essentielle étant évidemment que le cadre proposé pour la dispute civique n'est toujours pas à ce jour un cadre équitable, donc républicain.

La création de ces deux blocs provoque un déséquilibre profond dans la société politique française, car *la France qui vote* aujourd'hui, correspond à la minorité de l'Electorat français et *la France qui ne vote pas*, c'est à dire celle des créatifs culturels, correspond à sa majorité. C'est donc une minorité de l'Electorat français de plus en plus minoritaire : 54% d'abstention aux dernières élections... Soit 20 millions de votants sur 52 millions de français majeurs qui choisissent pour la majorité des français quel sera le destin politique de la France : et le combat cesse faute de combattant. 20 millions sur 52 : cela fait 32 millions d'électeurs qui refusent de voter ! Alors de qui parle-t-on lorsqu'on dit la France ? Qu'est devenu le peuple français ?

Le paradoxe est que, pensant ne plus avoir la possibilité de sanctionner le système préservé par *la France qui vote*, *la France qui ne vote pas*, en s'abstenant de voter, donne au système qu'elle réfute les moyens de se pérenniser. En refusant de voter, *la France qui ne vote pas* ôte donc tout espoir à la majorité des français de faire un jour entendre sa voix, par le grand principe républicain, qui veut que la *Res Publica* soit bien la chose c'est à dire l'affaire de tous et non pas celle de quelques uns ou d'un seul.

Bien évidemment le système actuel encourage ce genre de posture démissionnaire en comptabilisant l'abstention des inscrits qui est un acte anti civique, tout en refusant de comptabiliser le vote blanc qui est un acte citoyen.

Si le vote blanc était comptabilisé aujourd'hui au même titre que l'abstention, on serait bien obligé de constater la terrible condition politique de la France : qui n'est plus celle d'une République, mais bien celle d'une sorte de Monarchie Oligarque, cautionnée à son insu par le suffrage universel.

Je l'ai dit : ce monstre idéologique prêchant en permanence le contraire de ce qu'il fait, est de manière impropre ce que l'on présente au peuple comme étant la République. D'où le trouble du citoyen français qui ne peut plus désormais se vouer à ses saints sans vendre son âme au diable... Le diable, il s'agit bien de lui. Le diable étymologiquement parlant est cette entité manichéenne coupant toute chose en deux. Et le diable républicain a bien d'autres tours dans son sac à commencer par le second tour des élections.

Ce tour là garantit à la minorité régnante son passeport pour la majorité. Car celui qui arrive en tête au 1^{er} tour, quel qu'il soit, bénéficie de l'émiettement des candidatures de même tendance. En imposant l'apposition de deux parties dominants prétendument opposés : l'un dit de gauche, l'autre de droite ou du centre, le système à deux tours organise la mise en pièces de la véritable majorité.

Cette majorité comptable est composée par l'ensemble de toutes les petites formations qui tentent leur chance au 1^{er} tour et qui, si on additionne leurs voix représentent une force bien supérieure en nombre à celle qui portera au second tour l'un ou l'autre des candidats arrivant en tête au premier. Le comble c'est que c'est cette force là qui sera contrainte par le principe du second tour à transformer en majorité absolue l'une des deux minorités de voix qui auront droit à un second tour : j'ai nommé celle arrivant en tête de toutes les formations se présentant au 1^{er} tour ainsi que sa dauphine. Cette majorité que j'appellerai : *la France ensemble* ne pourrait parvenir au pouvoir que si elle s'unissait dès le premier tour. Mais par le système en vigueur c'est toujours une minorité que la majorité des français portera au pouvoir et non pas comme il serait logique, une réelle majorité. Si demain, *la France ensemble* décidait de se mobiliser autour d'un seul candidat, *la France qui vote* n'aurait plus besoin de *la France qui ne vote pas* pour faire triompher la démocratie au sein de la république. Mais comment réunir cette Gaule sans finir au bûcher comme le père de Vercingétorix ?

Sachant cela, et craignant de plus en plus l'émergence d'un candidat issu du peuple et non de la puissance partisane ; un candidat citoyen capable de

rassembler *la France ensemble*, le jeu du pouvoir consiste à gérer l'émiettement des candidatures de droite et de gauche au 1^{er} tour afin de garantir à l'une des trois grosses formations, son relais permanent à la tête de l'état. C'est à cela que servent les leurres tels Daniel Cohn-Bendit et peut-être hélas, plus récemment Nicolas Hulot. Il s'agit surtout pour le pouvoir Droite-Gauche d'empêcher de fédérer *la France ensemble*. Par bonheur, tous les efforts du très giscardien François Bayrou pour incarner cette France là sont vains. Le peuple sait bien que le centre institutionnel est un produit de la puissance partisane et qu'il ne peut donc en aucune manière se servir de *la France ensemble* pour coiffer ses rivaux sur le poteau...

Que le prétendu centre puisse à nouveau, comme du temps de Giscard, faire ménage à trois avec la droite radicale et la gauche caviar serait encore une tendance possible du système si la place créée par la corruption du système, et le climat délétère de la vie civique, n'était pas retenue par l'extrême droite institutionnelle... C'est souvent ainsi que tourne le vent dans un système comme le nôtre. C'est ainsi que le parti Nazi s'imposa en Allemagne après la république de Weimar... Là s'arrête la comparaison ; du moins je l'espère...

Ce que *la France ensemble* : la France mécontente et active risque d'appeler aujourd'hui c'est l'antéchrist de la puissance partisane : le tribun non politicien d'extraction populaire, se présentant non pour gouverner le peuple mais pour le rassembler. Celui-là n'existant pas, le choix a toutes les chances de se rapporter vers un tribun issu de l'institution, mais dont la marginalité sera assimilée à une forme de vertu : Marine Le Pen par exemple ou Jean-Louis Borloo s'il avait abandonné un peu plus tôt le navire...

Le rassemblement pour une France nouvelle ne doit pas à mon sens, s'articuler autour de nouvelles têtes ou d'autres relookées, mais autour d'un programme sans enclaves ni entraves, rétablissant les valeurs républicaines et la prédominance de la Nation sur l'Etat, au sein de la république. Le peuple ainsi reformé en tant que puissance publique aurait dès lors pour candidat non celui que l'on va suivre mais celui qui servira de relais entre la nation et l'institution pour l'établissement de la démocratie.

Quand j'invoque la Nation ; quand je dis que la Nation doit régner sur l'Etat, je ne suis pas pour autant nationaliste : je rappelle que le peuple constitué ne doit pas être inféodé à la volonté d'un seul et de son clan au motif qu'ils prétendent incarner la Nation : ce qui est le nationalisme !

Quand une minorité se prévaut de la Nation, celle-ci est reléguée à une vision subjective, culturelle ; souvent caricaturale et globalisant le peuple au lieu de revendiquer sa forme plurielle. Ce qui conduit aux abus que l'on connaît. Mais ce n'est pas être populiste que de militer pour une souveraineté du peuple ; ce n'est pas être démagogue que d'appeler le peuple à la démocratie. Le problème est que le changement du paradigme actuel ne pourra jamais s'inscrire dans le cadre réservé de la 5^{ème} république. Cela pour une raison simple : c'est que la 5^{ème} république n'est pas républicaine. Qu'elle ait ou non été inspirée par de véritables démocrates, désireux de conserver au peuple sa souveraineté, elle a glissé peu à peu comme sa lettre le lui permettait vers le paradoxe de sa propre tyrannie.

Que s'est-il donc passé pour que nous en arrivions là ?

Très vite, comme l'annonçait celui à qui l'on jeta l'opprobre sous le sobriquet Célinien de « juif Mendes », vint le premier corrupteur de la 5^{ème} république en la personne du sémillant joueur d'accordéon politique : l'ineffable VGE : Valéry Giscard d'Estaing.

Nous lui donnions le bon Dieu sans confession et la main de Marianne sans craindre pour sa vertu... Pauvre petite !...

Elle devint tantôt Fantine, tantôt Cosette entre les griffes de Thénardier.

Se prévalant du Centre, c'est à dire de Droite et de Gauche ou ni de Droite ni de Gauche (qui dit mieux ?), pour mieux noyer le poison, le pouvoir centriste mit la corruption et le trafic d'influence au centre du fonctionnement de l'état avec bien moins de discrétion et de crainte du peuple que n'en avaient eu ses prédécesseurs.

C'est pourtant comme Ministre des Finances de celui à qui il succéda : Georges Pompidou, que Valéry Giscard d'Estaing porta le coup fatal à la France en promulguant la tragique loi n°73-7 du 3 janvier 1973 sur la banque de France

(aussi appelée loi Pompidou-Giscard et parfois, péjorativement, loi Rothschild, allusion au fait que Pompidou fut directeur général de la Banque Rothschild),

L'article 25 de cette loi dit ceci : « *Le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France.* »

Il faut noter que cet article a également été repris par l'article 104 du traité de Maastricht devenu l'article 123 du traité de Lisbonne et qui dit ceci : les états n'ont plus le droit d'emprunter auprès de leurs banques centrales ; ce qui stigmatise le fléau dans tout l'espace européen.

Cette loi qui modifie l'organisation de la Banque de France a pour première conséquence d'affaiblir les droits du Trésor Public par rapport à celle-ci.

L'article 25 interdit en effet au Trésor Public d'emprunter directement à la Banque de France à un taux d'intérêt faible ou nul (par création monétaire, comme il en avait jusqu'alors le droit.)

Cet article condamne dès lors les gouvernements français qui suivront à devoir trouver d'autres sources de financement, principalement en empruntant à des taux d'intérêts plus élevés aux banques privées ou encore par des emprunts nationaux.

Un emprunt national sera d'ailleurs émis juste après la création de cette loi. En 1973, Valéry Giscard d'Estaing met en place l'Emprunt Giscard, emprunt national à un taux d'intérêt de 7% qui sera particulièrement coûteux pour la France puisque pour 7,5 milliards de francs emprunté pour 15 ans, l'état dut rembourser (en intérêts et capital) plus de 90 milliards de francs.

Etienne Chouard, professeur au lycée Marcel Pagnol de Marseille nous démontre que ce principe érigé en loi est un véritable « tsunami financier » ravageant la vie économique des français sans espoir de rémission.

Avant cette loi, lorsque l'Etat français manquait d'argent pour créer des voies ferrées, des logements et des hôpitaux, il empruntait auprès de la Banque de France (qui créait cette monnaie pour l'occasion) et au fur et à mesure que l'état remboursait cet emprunt, la banque centrale détruisait cet argent sans faire payer d'intérêt à l'état pendant le remboursement.

Par la loi du 3 janvier 73, l'Etat s'est interdit à lui-même d'emprunter auprès de sa banque centrale, s'automutilant, en se privant sans contrepartie, d'un moyen financier désormais réservé aux banques privées qui devinrent par la même occasion les banques prêteuses de l'Etat. Le comble de cette situation étant que les banques privées pour prêter à l'Etat empruntent à la banque centrale à des taux extrêmement bas et prêtent à l'état français à des taux extrêmement élevés endettant ainsi les français sur plusieurs générations pour le seul profit des organismes financiers prêteurs : qu'ils soient des banques privées ou des sociétés d'assurance. Sociétés qui elles-mêmes sont amenées à vendre à des tiers la dette de l'Etat en faisant valoir son caractère certain, pérenne, et la garantie que représente l'autorité politique. Pourquoi l'Etat s'est-il ainsi obligé à emprunter à des acteurs privés au détriment de sa souveraineté? Dans quel but s'est-il condamné à payer sans fin des intérêts à des entreprises privées aux dépens du peuple français

pour rembourser un argent qui n'aurait jamais existé sans cette loi? Les seuls bénéficiaires de cet état de fait sont les établissements privés devenus prêteurs qui ont pris au peuple français à peu près 80 milliards par an.

Voilà ce que la loi Giscard a créé : un moyen d'instrumentaliser la loi républicaine et la légitimité conférée à l'élu par le peuple souverain pour dépouiller les français de leur pouvoir d'achat au profit des organismes financiers auxquels la 5^{ème} république avait désormais résolu de s'inféoder. Les gouvernants trouvant dès lors leur intérêt à être gouvernés par le pouvoir financier, le processus de décadence de la 5^{ème} république était enclenché. Les états ne peuvent plus créer de monnaie sans le recours des sociétés de financement privées, lesquelles imputent à l'état des intérêts ruineux qui rendent tous les investissements publics hors de prix. Cela fait le bonheur de cette minorité de plus en plus minoritaire qui règne sur le monde par le pouvoir financier.

C'est ainsi que la dette de la France qui était, fin 1979, de 239 milliards d'euros atteint en 2008 les 1327 milliards d'euros, soit une hausse de 1088 milliards d'euros en 30 ans durant lesquels les français ont dû s'acquitter de 1306 milliards d'euros d'intérêts !!! C'est à dire d'une dette qui, sans la loi Giscard, n'aurait jamais existé. C'est ainsi par exemple qu'entre 1980 et 2004 la dette a augmenté de 861 milliards d'euros, soit : 211 milliards d'euros de nouveau capital emprunté et 650 milliards d'euros d'intérêts. Si la France n'avait pas dû emprunter cette monnaie aux prêteurs privés, la dette cumulée ne serait que d'environ 417 milliards d'euros à la fin 2004, au lieu de 1067...

En affinant ce calcul, et en indexant sur la dette, les taux d'intérêts réels annuels depuis 1980 on peut voir qu'entre

1980 et 2006, alors que nous avons payé 1176 milliards d'euros d'intérêts, la dette a augmenté de 913 milliards d'euros. Si la France n'avait pas eu à emprunter ces 913 milliards d'euros sur les marchés de l'argent privé, c'est-à-dire si l'état français avait pu continuer à créer sa propre monnaie, (c'est à dire exactement ce qu'ont le droit de faire les banques privées grâce à la loi Giscard), la dette qui était de 229 milliards d'euros début 1980 serait intégralement remboursée en 2006 grâce aux 263 milliards d'euros économisés et la France disposerait en plus d'un solde de trésorerie positif de $263 - 229 = 34$ milliards d'euros.

Au lieu de cela, 1176 milliards d'euros d'intérêts ont été payés pendant 27 ans à des établissements privés, soit à peu près 119 millions d'euros

par jour que nous payons à des organismes prêteurs qui peuvent ainsi nous re-prêter à nouveau contre intérêt... Imaginons ce que la France aurait pu faire pour le peuple français avec tout cet argent si l'état ne l'avait pas jeté sans contrepartie dans la poche des organismes privés qui l'ont encaissé !

Le recours à l'emprunt par l'État, qui pouvait se concevoir lorsque la monnaie était représentative d'une certaine quantité de métal (or ou argent) qui à un moment pouvait manquer dans les caisses de l'État, n'a maintenant plus aucune justification depuis que la monnaie est totalement dématérialisée : si ce n'est engraisser une poignée d'entreprises privées dont le business consiste à endetter les français. Ce n'est plus tolérable ! Qu'on ne nous dise plus que la France est endettée : je dis que le plus gros de la dette française n'a pas d'existence réelle. Il convient désormais de l'éteindre comme elle a été allumée ; c'est à dire : sans contrepartie ! Je dis à l'instar d'Houphouët Boigny, qu'un état ne peut avoir de dette envers lui-même ; ni même de dette tout court envers qui que ce soit, s'il est dans son état !

Le serpent monétaire tombé entre les mains des grands lobbys financiers sataniques avait trouvé en France l'Adam idéal pour croquer la pomme. La chute des anges vertueux de la pensée politique installa le règne des Business Angels et autres démons du court terme... Avec leurs besoins en cash flow s'éteint la nécessité pour la société d'édicter la morale du nouveau système économique. On lui préféra l'absence de morale.

Les germes de la monarchie dont parlait Mendès France allaient se développer et croître au rythme des règnes successifs, et des besoins du marché ; et la France allait s'endetter pour des générations et des générations sans même s'en douter... L'un des signes extérieurs de ce virage de la gouvernance dite républicaine vers son contraire, fut cette volonté affirmée par le candidat Giscard d'Estaing de regarder selon ses propres termes : « les français au fond des yeux ». Il choisit d'ailleurs, une fois élu, d'arborer cette posture sur la photo présidentielle après son élection. Dès lors, tous les successeurs du 3^{ème} président de la 5^{ème} République plantèrent leurs yeux dans l'objectif pour faire face au français. Cette attitude est plus que symbolique. Ne dit-on pas dans certaines civilisations que l'acte consistant à fixer les yeux de quelqu'un a pour dessein de lui voler son âme. En tous cas cette attitude, qu'elle soit opérante ou pas est une tentative de manipulation avérée. Sous Giscard elle rentre dans les mœurs présidentielles avec les bakchichs de chefs d'états et la caisse noire de l'Elysée.

Un peu partout dans le monde le pouvoir financier et l'économie de marché prenaient le pas sur le pouvoir politique de la même manière que le pouvoir politique l'avait emporté sur le droit divin. La France n'échappait pas à la règle car celui qui aurait pu empêcher notre pays de s'enfoncer dans ce courant décida après deux ans de réflexion d'achever le processus et de faire comme tout le monde...

François Mitterrand revenait aux affaires... Dès 84, il priva la France et son gouvernement Mauroy de la promesse faite, pour les besoins de son élection, d'une renaissance socialiste au sein de la république ; celui que familièrement les français nommèrent « Tonton » fut de fait le parrain incontesté de la pègre politicienne. Entre autres cadeaux empoisonnés, il consacra le Front National comme force politique à part entière en modifiant le scrutin électoral pour que l'extrême droite française puisse prétendre aux responsabilités... L'extrême droite : ce vieux démon français que François Mitterrand avait trop longtemps côtoyé pendant la période litigieuse de sa carrière politique, volait encore une fois à son secours...

Je me rappelle cette phrase qu'aimait à répéter Coluche, en parlant à mon sens de manière abusive du Général : « Hitler », disait-il, « C'était un mec super : De Gaulle lui doit beaucoup ! » Bien sûr c'était pour rire, mais on pourrait sérieusement appliquer cette phrase à l'extrême droite française et à la soit disant union de la Gauche des années 80. Car le Parti dit Socialiste doit beaucoup aujourd'hui au Front National et la famille Le Pen doit tout à François Mitterrand.

Là, ce n'est plus de l'humour hélas : c'est une réalité factuelle qui déshonore la vie politique française et l'empêche encore une fois de développer un débat vraiment démocratique, vraiment constructif, au sein de la Nation.

Le Front National érigé en spectre et en dindon de la farce politicienne devient dès lors un outil dont les uns et les autres usent et abusent pour faire valoir un discours désormais vidé de tout contenu.

Mais gare au monstre de Mary Shelley quand il se retourne contre celui qui l'a créé ! Il se pourrait bien que la créature du Frankenstein républicain ne prit un jour la direction du cabinet ; et son créateur à son propre piège. Des compensations cependant : celui qui fut l'un des ministres de la torture sous la 4^{ème} république abolissait la peine de mort sous la 5^{ème} : encore une bonne raison sans doute de l'absoudre de tous ses pêchés...

Que demande le Peuple ? « Panem et circenses ! » « Du pain et des jeux de cirque ! » Dixit César.

La bascule vers le monde de Big Brother s'était opérée à la date prévue par Orwell : 1984 ! Il ne nous restait plus qu'à atteindre le point de non retour. Quatrième à monter sur le trône Elyséen, François Mitterrand franchit la ligne qui séparait encore la démocratie de son côté obscur : il fut le premier monarque avoué de la 5^{ème} République.

C'est alors que vint le règne du très sympathique et si populaire Jacques Chirac dont Mitterrand aurait dit en lui passant le pouvoir : « C'est moi en pire ».

Il sera Président aussi longtemps, usera des mêmes méthodes, non sans lyrisme ni panache, mais sans atteindre jamais la dimension et le charisme de son prédécesseur. Il aggravera le dévoiement des institutions par elles-mêmes amorcé bien avant son investiture. Tout cela avec cette gentillesse et cette bonhomie qui lui sont naturelles et qui font de lui le candidat idéal. Je dis que s'il se présentait aujourd'hui, même souillé par un jugement pénal ou public, Jacques Chirac serait encore très certainement élu président.

Le 5^{ème} souverain de la « 5^{ème} » ne fit rien de mal en somme, puisque le mal régnait déjà dans ce pays, et que le mal était devenu la référence de la bonne morale républicaine, dans les milieux « autorisés » dont s'amuse Coluche... Jacques Chirac ne fit qu'appliquer et perpétuer des us et coutumes qui désormais étaient passés dans les moeurs de Président en Président, comme l'on continue une tradition avec cette volonté de ne pas faire de vague qui permet de rester au dessus des partis.

Car, malgré tous les efforts que fit le Général de Gaulle pour éviter « la dictature des partis », ce furent bien les partis qui devinrent dès lors les véritables tyrans de la vie républicaine. Même si l'illusion que créa dans l'esprit du peuple l'idée de cohabitation nous donnât encore à croire que nous étions en République, nous : le peuple français, assistâmes, impuissants et consentants, au retour récurrent des mêmes personnes aux mêmes pouvoirs de manière alternative et conjointe pour la défense d'un même système, qui n'agit que dans l'intérêt particulier des partis. Et cela fut de décennie en décennie comme de Charybde en Scylla, depuis l'année de ma naissance jusqu'à nos jours. Car j'ai l'âge de la 5^{ème} république, donc l'âge de prendre sa retraite.

À la dictature des partis que redoutait le Général de Gaulle, vint alors se substituer, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Guéno « la dictature des égos ». Le champion en fut celui qui préside aujourd'hui la monarchie de 58 et dont je ne citerai plus le nom pour ne pas ajouter à la publicité sans précédent qu'il se fait à lui même par le biais de ses amis et surtout de ses ennemis.

C'est ce « tout à l'égo », dont parle Jean-Pierre Guéno, qui nous présente aujourd'hui sous leur jour le plus grotesque et pathétique tous les laissés pour compte de Gauche, du Centre, de Droite et des extrêmes se disputant la peau de l'ours, avant de l'avoir tué, sans que nul n'ait à proposer aux français ni véritable programme, ni véritable solution. Pourtant les français continuent à voter pour ceux qui pendant des décennies ont contribué à mener la France à sa perte.

Combien de temps encore cela va-t-il durer ?

Depuis l'avènement de la 5^{ème} République, il y a déjà un demi siècle, nous avons eu alternativement et consécutivement des Présidents, premiers Ministres, Ministres et élus de Droite, du Centre, de Gauche (incluant les écologistes) et même des extrêmes sans que rien ne puisse empêcher la situation créée par le maintien du système de s'aggraver. Au contraire : aujourd'hui, rien ne peut plus sauver un paradigme qui a fait la démonstration de son inaptitude à garantir les Droits et le bonheur de tous.

Et ce sont les acteurs principaux de l'imposture en vigueur qui s'accrochent désespérément au pouvoir comme des moules à un rocher ! Qui veulent encore une fois nous expliquer, nous faire croire qu'il n'est pas de salut sans que le pouvoir ne passe, repasse et reste encore entre leurs mains ! Pire, qui veulent désormais nous convaincre que la République ne peut se maintenir que sous l'autorité d'un seul ! Je l'ai dit : un tel système politique porte un nom et ce nom n'est pas la République. Un tel régime s'appelle une tyrannie...

Qu'est-ce que la tyrannie ? C'est, nous dit l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, annexée, comme document original de référence, à la constitution du 4 octobre 1958 : une société dans laquelle la garantie des droits n'est pas déterminée et les pouvoirs ne sont pas séparés. Un tel régime dit la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, je cite : « N'a point de Constitution ».

C'est le cas de la société française actuelle qui, selon les principes qu'elle a elle-même édictés, n'a point de constitution. Les droits imprescriptibles de l'homme et du citoyen n'étant plus clairement respectés donc déterminés : j'ai nommé (article 2 de la même déclaration). Je cite : « la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression ». La France n'a point de constitution... Notons que le quatrième droit n'est ni commenté ni enseigné par les professeurs de droit constitutionnel sur ordre de l'institution : on se demande bien pourquoi !

Les droits fondamentaux ne sont plus garantis à l'homme et au citoyen dès que l'Etat décrète, arbitrairement, c'est à dire sans en requérir au peuple, que l'intérêt général est contraire au droit d'un seul ou à celui d'une minorité dans la société. Ce qui n'est pas une vérité républicaine en soi ! Si la France s'en tient aux textes qui la constitue, elle n'a plus selon ses propres termes de Constitution. Ce qui donne tous les moyens au gouvernement pour entraver l'état de droit.

C'est ainsi que le peuple français en son temps fut désavoué par ses propres représentants alors qu'ils n'avaient plus de mandat du Peuple français pour le représenter. Infraction aussi absurde qu'intolérable et dont on peut dire sans abuser qu'elle est pour le moins anti républicaine.

De quoi s'agit-il ? Et bien ce sont des sénateurs dont la plupart avaient achevé leur mandat qui, à deux reprises, se sont opposés par le vote à la volonté de leurs électeurs.

Le 4 février 2008 en votant en faveur du Traité de Lisbonne alors qu'il avait été préalablement rejeté par le Peuple Français.

Et le 21 juillet 2008 en se prononçant pour la réforme de la Constitution permettant de ratifier un traité anti constitutionnel.

Quant à la séparation des pouvoirs, qui seule peut pérenniser la garantie des droits dans une république souveraine, elle a définitivement cessé d'être effective en France.

En effet la réduction du mandat des députés, s'ajoutant à la posture autocrate adoptée par le dernier Président en date de la monarchie de 58, concentre tous les pouvoirs désormais pendant 5 ans entre les mains d'un seul homme c'est à dire le Président. N'a-t-il pas, ce dernier à peine sur le trône de France, décidé d'augmenter son salaire dans des proportions indécentes sans en référer à quiconque et sans en avoir demandé préalablement l'autorisation au Peuple ! De quel droit vient-il ici modifier de son propre chef le contrat qui le lie à la société ? Le peuple l'a engagé pour un salaire déterminé et connu de tous, donc de lui-même, avant son élection. Lui, décide unilatéralement de prendre sur les deniers publics pour s'octroyer une rente plus importante ! Qui a le droit ? Comme dit la chanson : « Qui a le droit de faire cela ? » La réponse est simple : personne en république. Je dis que c'est un abus de position dominante et de bien social : un détournement de l'argent public présenté comme un acte légitime ?

Tout cela sous fond de moralisation comme si l'abus de droit pouvait être moral ! Le président augmente son propre salaire sous prétexte de mettre fin aux fonds secrets comme si l'on pouvait se prévaloir d'une turpitude

par une autre turpitude ; et comme si le fait d'annuler des fonds secrets qui ne le sont plus, pouvait empêcher d'autres fonds secrets de prendre effet ! Des fonds secrets redevenus secrets ! Un secret par définition et surtout un secret d'état ayant pour vocation à ne pas être révélé, qu'est-ce qui nous garantit aujourd'hui que la raison d'état ne continue pas à dissimuler des fonds destinés par elle à demeurer secrets, et servant notamment à améliorer l'ordinaire des gouvernants ? De qui se moque-t-on ?

Dès lors sans réaction populaire à cette dérive des institutions républicaines vers la tyrannie, comment ne pas raisonnablement craindre qu'un futur Napoléon de service décide seul pendant son mandat de faire transformer, par les institutions qu'il gouverne, son premier consulat en consulat à vie, et, pourquoi pas, en pire : c'est à dire en Empire...

Il n'est que trop clair désormais que celle ou celui qui sera élu aux prochaines élections présidentielles, qu'il soit de l'un ou de l'autre des partis ayant produit des élus sous la 5^{ème} République ne pourra être, dans le système actuel, qu'un tyran au sens propre du terme. Non pas un tyran par la force mais un tyran institutionnel : un tyran légal... Comme sous le principat de Rome, on continuera à faire croire au peuple, en utilisant comme décorum les institutions en vigueur, qu'elles sont démocratiques, alors qu'elles ne le sont plus. Et le futur Jules César, de se frotter les mains, qu'il soit de Droite, de Gauche, du Centre ou des extrêmes sur l'air tristement célèbre du : « Après moi le déluge... »

C'est donc bien le paradigme qu'il faut changer et non pas les personnes. L'homme ou la femme qui va sauver la France n'existe pas. Il n'y a que la France encore une fois qui puisse sauver la France : c'est à dire l'ensemble du peuple français. Je m'insurge contre le mythe de l'être providentiel et contre toute forme de culte de la personnalité. Ces tendances sont à rapprocher de celles qui mènent au fanatisme religieux et à l'intégrisme. « Malheureux » disait Lénine « les peuples qui ont besoin de héros ! » Même si je pense, à l'instar de Stan Lee « Qu'une seule personne peut faire la différence », personne ne peut et ne doit être cette personne si le peuple s'y refuse. Aucun être n'est au dessus du peuple en République !

C'est en plaçant le peuple face à ses responsabilités qu'on le rend démocrate. C'est en mettant des hommes à la tête du peuple qu'on le mène à la dictature. C'est en ayant peur du peuple qu'on en fait un monstre ; et c'est en lui faisant confiance qu'on crée l'humanité. Pour autant le peuple est tout puissant s'il ne renonce pas à sa prérogative.

El pueblo unido jamas sera vencido ! Le peuple uni jamais ne sera vaincu...

Chapitre troisième : LA REVOLTE PAR LE VOTE

*« De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ! »
Danton*

Il ne me semble pas possible d'être étymologiquement français ou viscéralement républicain et d'accepter la tyrannie. C'est dans notre hymne national : « Contre nous de la tyrannie, l'étendard sanglant est levé » La tyrannie est un fléau qui a toujours menacé la France de l'intérieur comme de l'extérieur et contre lequel les Français, comme leur nom l'indique, se sont toujours et toujours affranchis...

Le mot « français », je le rappelle, vient du mot francus en latin qui signifie l'homme libre et, qu'on me pardonne ma franchise, (elle est dans mon prénom), je ne veux plus rester français et me résoudre à être esclave.

La révolution est possible, comme vient de nous le démontrer le peuple tunisien. Encore une fois nous nous mentionnons à nous-mêmes en pensant qu'elle ne l'était pas ! Et nous continuons à nous mentir encore en nous disant que les systèmes sont devenus inamovibles. Nous avons tous gobé le mensonge pour nous donner de bonnes raisons de ne pas agir. Aucun système ne peut résister à un peuple qui le refuse : nous en avons aujourd'hui la preuve avec le grand soulèvement qui s'étend du Moyen Orient jusqu'en Afrique. Le système français peut changer, doit changer, par la seule force et la seule volonté du peuple français donc de ses citoyens. Le peuple n'est plus une composante de l'Etat depuis que l'Etat s'est séparé du peuple par le détournement de ses institutions.

Le comble aujourd'hui, lorsqu'on entend parler l'homo-politicus c'est à dire le politicien de base, c'est qu'au moment de désigner le peuple revendiquant ses droits, il ne dira pas le peuple, il dira « la rue ». Et cela pour une raison simple : c'est que le politicien de base pense que le peuple c'est lui puisque le peuple a voté pour lui. Il pense qu'en votant pour lui le peuple lui a transféré ses droits et sa souveraineté ! Comment dire ou penser cela et se prétendre républicain ?

Je rappelle à tous les élus que dans une République digne de ce nom il n'y a pas de transfert de souveraineté possible du peuple à ses représentants. Le seul souverain c'est le peuple et il doit le rester ! Aucun mandat de représentation ne peut constitutionnellement se substituer à la souveraineté

populaire. Je cite l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :

« Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

Je citerai également l'article 3 de la Constitution du 4 octobre 58 : « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice. Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret. Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques »

Dois-je citer également l'article 2 de notre Constitution :

« ... La devise de la République est : « Liberté, Égalité, Fraternité. ». Son principe est : « GOUVERNEMENT DU PEUPLE, POUR LE PEUPLE ET PAR LE PEUPLE. »

Pourtant on ne dit plus le peuple aujourd'hui quand on est politicien : on doit dire la rue : comme on dirait la populace ! Comme l'aurait dit, des sans culottes, je ne sais quel aristocrate ou le roi de France à la chute de la Bastille.

Non messieurs les politiciens, où qu'il soit et quel qu'il soit, le peuple reste le peuple, et si quelques citoyens (de moins en moins nombreux hélas), descendent encore dans les rues de France pour défendre leurs droits, c'est bien parce qu'ils sont bafoués et qu'il est de leur devoir, comme les y invite l'article 2 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 : en combattant la tyrannie, de résister à l'oppression.

« Depuis quand la rue gouverne-t-elle ? » dira celui-là. Depuis toujours en démocratie, Monsieur Raffarin ! Depuis que la rue est le premier parlement du peuple et qu'il a choisi d'élire ses représentants pour faire appliquer la volonté de tous ; non pas celle de quelques uns ou d'un seul. Comme l'écrit l'auteur de l'hymne tunisien dans ce chant à la gloire du peuple qui fit tomber Ben Ali : « Si le peuple veut la vie, le destin devra répondre, les chaînes, des monts devront se briser, la nuit devra se dissiper »... Non, ce n'est pas parce que le pire existe ailleurs, qu'on ne doit pas continuer à se battre pour avoir le meilleur ! Ce n'est pas parce qu'on a encore le droit d'ouvrir sa gueule que l'on doit se sentir obligé de la fermer !

Oui, on peut encore aujourd'hui changer le paradigme politique en France. Rendre au mandat des représentants du peuple son honneur perdu. Faire que, pour reprendre l'expression de Duchamps, le but de l'homme politique soit de servir la nation et non plus seulement de se faire élire. Enfin il est possible, en créant la force par l'union des simples citoyens, de « maintenir » c'est à dire de pérenniser dans la société, comme l'exige la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « le bonheur de tous ».

Oui, je l'affirme, en tant que simple citoyen ; je l'atteste sur l'honneur et sur ma foi, en dépit du qu'en dira-t-on et des quolibets de tous les suppôts du système ; je le jure, pour avoir fréquenté au cœur à cœur depuis trente sept ans les français sur ma « route bohémienne » : la révolution française peut encore avoir lieu.

Mais pas celle des Robespierre et Carrier, pas une révolution sanglante, pas une révolution aveugle : une révolte sage, tranquille, saine, sereine et heureuse dans la paix institutionnelle : UNE REVOLTE PAR LE VOTE.

Cette révolution ne serait pas involutionnaire mais évolutionnaire.

Développons l'esprit « Evolutionnaire » en proposant une évolution véritable ! Non plus la perpétuelle reproduction des erreurs et des fautes avérées du passé : mais un véritable projet d'avenir.

Tous les systèmes vont tomber, tous : le système financier et sa dictature banquière, qui est comme les systèmes religieux, politique, médiatique, militaire, un système répressif ayant pour seul but d'éloigner l'homme de son âme. Par âme j'entends la part d'esprit qui relie chaque être sur terre à son prochain, et à la source qui l'a créé : quelque soit le nom que nous lui donnons...

Mais laissons de côté Dieu, il en a l'habitude. Quand je parle ici de l'âme, ce n'est pas en théologue bien sûr, mais plutôt en phénoménologue, je veux parler du rapport à l'être, à l'essence de l'être ; je veux parler du rapport à l'éthique.

Pouvons-nous continuer à tout déplacer dans l'univers et dans la conscience humaine, sans nous soucier des conséquences ? En ce sens, je veux faire la différence entre progrès et évolution : passer de la matraque à la bombe atomique pour détruire son prochain, c'est certes un progrès technique, mais certainement pas une évolution.

Un enfant, avant que l'adulte ne l'initie à la société de consommation en lui offrant un cadeau, ne demande pas de cadeau à ses parents, mais

de l'amour et de quoi se nourrir ; des câlins, de la chaleur terrestre et humaine ; de la peau, de la chair pour s'y blottir, de l'eau pour boire et du lait pour manger... Dès lors, on peut se poser la question de la préservation de cet état de nature, et se demander légitimement si de ce fait, tout cadeau est bon à offrir, notamment lorsque ce cadeau induit un comportement social.

Par exemple, offrir un Iphone à un enfant, n'est-ce pas aussi l'éloigner de son essence propre, ne vaut-il pas mieux lui offrir un livre pour qu'il se rapproche de lui-même et du monde qui vibre en lui ? Ne vaut-il pas mieux le laisser s'acheter lui-même l'objet social quitte à lui donner de l'argent pour le faire lorsqu'il sera en âge et en état de décider du bien fondé de cette acquisition ; c'est à dire, lorsqu'il sera maître de lui comme de l'univers ? La question à mon sens, ne doit pas se poser ainsi. Car s'il est certain, que l'enfant trouve avec sa maturité le besoin de se relier à autrui, ce passage n'est pas le même suivant que l'enfant dans sa personne a ou n'a pas été conduit vers lui-même avant de devenir un être social.

Pour m'expliquer, je veux prendre l'exemple du *non*. On dit tellement de fois *non* à un enfant ; tellement de fois ! On lui dit *non*, pour un oui, comme pour un non. Le plus souvent parce qu'on le sent en danger, ou parce qu'on n'est pas disponible pour argumenter... ou encore parce qu'on n'a pas le courage de dire qu'on n'a pas la réponse ou pas envie de répondre. Le problème n'est pas dans le fait de dire *non*. Le problème provient du fait que l'on dit *non*, sans expliquer pourquoi on dit *non*.

Le *non* sans explication est comme un coup porté à la conscience de celui qui attend une réponse à son désir comme on attend une réponse à une question. Les trois quart du temps, hélas, le *non* dit à l'enfant n'est pas justifié. J'emploie le mot justifier dans son double sens, pour dire que ce *non* n'est ni commenté, ni juste dans l'esprit d'un enfant en voie de formation qui ne peut, dès lors, rattacher le *non* à aucun autre élément que celui de l'arbitraire.

C'est là que le bas blesse, car lorsque l'enfant du *non* injustifié est en état de devenir un être social, le *non* n'est plus dès lors pour lui que le symbole de l'arbitraire ; et, de ce fait, le *oui* n'est plus, par récurrence, que le bénéfice d'un pouvoir accordé.

Je conseille à tous les parents de faire l'expérience, ne serait-ce qu'une journée, du rapport au *non* dit. Je leur suggère de se poser en eux-mêmes la question de la raison pour laquelle ils disent *non* à leur enfant chaque fois

que le *non* se présente. Ils seront étonnés de constater à quel point ce non échappe parfois même à leur propre entendement, et vient à leur secours, au moment où ils ne sont plus en état d'éduquer. N'est-ce pas le principe de la fessée qui viendrait conclure l'incapacité à raisonner celui dont il nous incombe d'actionner le raisonnement ?

Lorsque l'enfant est grand : c'est à dire lorsqu'il est en mesure d'assumer sa conscience sociale, de deux choses l'une :

Soit, il a subi le *non* arbitraire durant toute son enfance et dans ce cas il réagit de deux manières : la première, en doutant de la probité de la structure tutélaire par manque de confiance en l'adulte ; la seconde, en se soumettant de manière inconditionnelle à l'ordre établi, sans recourir comme il le devrait à son intelligence critique. Le *non* n'est pour lui que l'un des signes extérieurs d'un pouvoir auquel il doit obéir ou s'opposer pour exister. La crise de l'adolescence est à mon sens le plus souvent la crise de ce rapport au *non*.

Soit, durant sa prime enfance, l'enfant a été scrupuleusement informé sur les raisons pour lesquelles ont lui a jusque là dit *oui* ou *non*. Et il trouve alors les moyens, en son âme et conscience, c'est à dire en son être, de décider de l'opportunité du *non* qui lui sera opposé par l'autorité. Parfois même dans ce contexte, il pourra être salutaire que le *non* ne soit pas justifié. Car ayant, pendant toute son enfance, bénéficié de la vision d'une autorité cohérente donc légitime, l'enfant adulte ne connotera pas le *non* de manière totalitaire mais cherchera en sa propre essence et connaissance pourquoi le *non* lui est objecté. N'étant pas dans un rapport de force face à l'objection, il pourra donc se rapporter à son libre arbitre sans aucune autre forme de pression que celle du choix qui devra s'opérer en lui entre le refus et l'adhésion. Ainsi, au moment où je ne veux pas offrir l'Iphone à mon enfant, il ne se sentira pas entravé par une frustration. Il se sentira libre de décider si oui ou non cet objet est nécessaire à sa vie. La part en lui de l'enfant personnel, confronté à son devenir d'être social, s'harmonisera sans conflit avec sa mémoire inconsciente et affective, donc en plein accord avec l'essence de son être et le monde qui l'entoure.

Je fais partie de ceux qui pensent que lorsque nous serons capables d'élever ainsi nos enfants, ils n'auront plus besoin de système pour gouverner leur lien social. Ils n'auront besoin que de l'interaction des intelligences instinctives et psychiques : j'ai nommé le bon sens.

Aujourd'hui le monde des systèmes agonisant, le monde des gens va pouvoir enfin naître. Mais pour cela il faut que l'humanité se résolve à envisager l'humain en dehors des systèmes. Il faut que nous cessions de prendre le corbillard du capitalisme pour une ambulance et ses croque-morts pour des infirmiers. Encore une fois la France, a sur ce point son mot à dire et son exemple à donner. Mais pour cela, il faut d'abord que les français se libèrent par les urnes. Qu'ils se libèrent par les urnes du pouvoir qui les tient par les burnes, comme aurait pu l'écrire un Rictus, un Couté, un Déroulède, un Richepin et autre poète de la rue aux ministres intègres d'une République qui ne l'est plus. Il faut que la France se libère : se libère par elle-même comme dirait le Général. Pour cela il faut que tous les français en âge de voter s'inscrivent. Puis, si le vote blanc n'est toujours pas comptabilisé, qu'ils choisissent par leur vote celles et ceux qui revendiqueront un mandat sans faire partie des appareils institutionnels ayant déjà gouverné la France ou s'apparentant à ceux-là ! Il faut que les citoyens marchent vers leurs idées ; non vers celles que leur impose le système. Il ne faut plus voter pour des partis anciens mais pour des idées nouvelles ; et surtout pour ceux qui ne proposeront pas un simple changement d'effectif ou de personnels : mais un véritable changement de société. Ce type de vote ne serait pas un vote par défaut ou un vote protestataire : ce serait un vote Evolutionnaire : un vote émancipé : le seul vote qui puisse être utile demain à la Nation française.

Ce qui doit gouverner les hommes aujourd'hui c'est leur humanité. Et pour cela ils doivent réformer les institutions et reformer le monôme humain ! Par cette chaîne d'union, l'être humain doit chercher l'avenir et non plus le passé ; croire que l'amour est plus fort que la haine, et le bon sens plus vrai que l'idéologie ; enfin ne plus craindre l'inconnu ou les idées nouvelles parce qu'elles nous sont étrangères... Osons accoucher de ce nouveau monde, et découvrir son visage en l'accouchant : comme on découvre celui du nouveau né. Osons être libres ! Osons être français ! Et redonnons confiance à la France en redonnant l'exemple au monde !

Chapitre quatrième : **LA 6^{ème} REPUBLIQUE**

*« La joie pour la création, la gratitude pour la création
et la responsabilité à son égard sont inséparables »
Benoit XVI – 23 avril 2011 – Homélie de la Vigile Pascale*

A ce stade il faut que chacun ait le courage d'aller vers l'autre avec ses propres propositions surtout si elles ne sont pas politiquement correctes. Et pour ne pas me contenter d'un vœu pieu, je voudrais humblement ici faire part des miennes.

Outre le fait qu'il me semble impérieux et capital, pour l'avenir de la France, que les frères Bogdanoff puissent à nouveau produire « Temps X » sur la chaîne publique, je pense que l'innovation et le changement de paradigme dans notre beau pays passe par la mise en équation de la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité avec 3 axes politiques :

- 1- Transversalité
- 2- Equité
- 3- Solidarité

1- La transversalité

Le nouveau paradigme doit garantir la liberté collective autant que la liberté individuelle et pour cela il doit

déléguer à chaque citoyen le maximum de responsabilité dans la gestion et l'organisation de la chose publique.

Il doit rompre avec la verticalité du système jacobin au profit d'une structure politique transversale et décentralisée.

Transversalité et décentralisation des moyens et compétences

fixant au strict minimum les fonctions régaliennes de l'Etat ; au maximum celles qui seront dévolues aux structures de proximité. Quel est le format idéal de l'entité politique responsable : le département, la région ? Ce n'est pas à moi d'en décider mais au peuple souverain, dans sa grande sagesse : c'est à lui de trancher sur la question. Cette décision doit être prise par voie référendaire après qu'elle ait été débattue par la représentation nationale et que plusieurs propositions et projets contradictoires aient été soumis à l'ensemble des citoyens français. Ce dont je suis certain c'est que le peuple gagnera à déléguer le maximum de compétences aux structures politiques

de proximité. Cela diminuera la lourdeur des appareils donc les coûts ; cela favorisera la rapidité de décision et d'exécution, donc l'efficacité de l'action politique : il faut notamment confier à la gestion de proximité la production d'énergie, le développement de ceintures agricoles urbaines et du patrimoine industriel, économique et culturel de la France plurielle. L'échelle humaine permet d'optimiser les ressources. Plus de proximité permet une meilleure utilisation des sommes engagées par le contribuable ; une meilleure visibilité pour le citoyen ; un meilleur contrôle des dépenses publiques, enfin et surtout : une plus grande facilité à animer la vie collective par l'interaction citoyenne.

A ce titre, il me semble primordial de renforcer le mandat des maires qui est le dernier mandat véritablement républicain, et non de le restreindre comme l'actuel gouvernement en a le projet.

La gestion politique de proximité permettrait également d'apposer à la monnaie régaliennne des monnaies locales qui ne seraient affectées qu'à l'économie réelle et aux échanges commerciaux, non plus à la spéculation et autres perversions du système financier.

Qu'est-ce que la monnaie locale ? C'est un outil de régulation de l'économie qui ajoute à la monnaie globale une monnaie spécifique aux besoins des marchés locaux. Exemple : l'abeille en France ou en Suisse : le Wir. Ce qu'il faut dire aujourd'hui c'est que la stabilité légendaire de l'économie suisse ne réside pas dans ses vaches, ses montres et son chocolat mais bien, comme l'ont démontré tous les observateurs financiers, dans l'usage de la monnaie coopérative Wir qui régule l'économie suisse depuis 75 ans. Peu de gens connaissent l'existence de la monnaie duale et peu de gens sont familiarisés avec le principe qui la détermine : principe qui est celui de la cohabitation d'une économie ouverte (mondiale ou globale) avec des économies dites de circuit fermé, complémentaires, destinées à soutenir l'économie locale. En termes plus prosaïques, la monnaie de l'économie mondiale que je nommerai monnaie régaliennne ou monnaie d'état (comme l'Euro par exemple) favorise la globalisation des échanges en fournissant un moyen de paiement reconnu internationalement parce que cautionné par les états nations : c'est à dire, en principe, nous les citoyens des peuples.

La première conséquence de cette gestion globale de la monnaie est qu'elle est, de part sa nature, (c'est à dire systématiquement) gouvernée par les minorités composant les instances politiques des états nations, lesquels reçoivent de plus en plus leurs instructions ou subissent les dictats des

puissances financières. Très concrètement cela veut dire que nous déléguons la responsabilité de l'utilisation de notre argent à autrui. Et chacun sait que l'on ne gère pas l'argent des autres comme l'on gère son propre argent. De plus nous confions la gestion de notre argent à autrui qui le gère dans l'intérêt d'un tiers ! Dans cette configuration nous sommes donc régulièrement sujet à des arbitrages divergents de nos intérêts au profit de l'intérêt de quelques uns. La pire application de cette notion étant ce qu'on appelle la spéculation qui sert l'intérêt du spéculateur au détriment de l'intérêt général. Cela crée un déséquilibre voire des dérives et donc engendre la nécessité d'une régulation. Dès lors que le problème de la régulation est posé, le système régalien va introduire le concept « d'organe régulateur », et décréter que cet organe régulateur contrôlera le marché des monnaies d'état. Ainsi l'argent cesse d'être en premier lieu le terme et l'outil de mesure de l'échange économique pour ne devenir lui-même qu'un produit et servir l'économie virtuelle c'est à dire spéculative plutôt que l'économie réelle : c'est à dire l'échange commercial et de services. L'organe régulateur mis en place par le système régalien est un aigle à deux têtes. L'une sera banque centrale et aura en charge l'expression d'un marché national ou continental, l'autre sera FMI en charge des intérêts globalisés à l'échelle mondiale. On voit bien que l'un réducteur et l'autre plus holistique s'harmonisent aux dépens des peuples pour organiser la compétition entre les seuls états ; cela pour le compte des puissances financières et, il faut bien le dire également, avec le vœu pieux, voire la volonté, de maintenir les équilibres géopolitiques prétendus alternatifs à la guerre.

Le problème est qu'à trop vouloir embrasser on étreint mal ; et que le risque de guerre est plus que jamais d'actualité par défaut aggravé de l'organisme systémique.

Aujourd'hui la transparence de l'information via Internet conjuguée à l'échec de la régulation du système par des organismes centraux mènent tout droit les peuples à la guerre. Cela par simple application de la logique du système : celle de la compétition comme religion exclusive du marché.

Rien ni personne n'a jamais pu et ne pourra contrarier cette logique. Sauf l'introduction dans le programme d'un autre outil de régulation gouverné par les peuples. De tout temps le capitalisme poussé à l'extrême ou son pendant public : le communisme, ont utilisé la guerre pour protéger les intérêts de ceux qui les ont manipulés. La guerre permet de créer de l'argent en s'emparant du bien d'autrui par le principe de la prise de guerre. Ce

principe est réputé légitime : le vainqueur se paye sur le dos du vaincu... Chaque fois que les organismes régulateurs ont démontré dans l'histoire leur incapacité à réguler, les maîtres du système ont préféré la stratégie de guerre à l'alternative des monnaies complémentaires. De ce point de vue les deux dernières guerres mondiales en sont hélas la stricte démonstration. On détruit tout, on dégraisse les populations des ses chômeurs potentiels, et puis on reconstruit et on se fait du fric sur le dos du vaincu sans avoir à supporter le mécontentement et les revendications des pauvres... Mais ce sont toujours les mêmes qui encaissent l'argent et toujours les mêmes qui se tapent le sale boulot...

Quand Rome envahissait Carthage, Rome se payait avec l'argent de Carthage mais l'Allemagne n'a pas payé l'addition de la première guerre mondiale et la guerre de 40 devient la seule solution allemande pour financer sa propre reconstruction. On peut penser que si la France n'avait pas exigé une dette de guerre aussi colossale à l'Allemagne, après la première guerre mondiale, on aurait très certainement évité la montée du nazisme et le conflit qui s'ensuivit.

C'est sur cette base de réflexion que les américains proposèrent notamment avec leur plan Marshall en 47, une autre vision économique pour la construction d'un monde solidaire. Dès 44, par les accords de Bretton Woods l'étalon or était transformé par le grand arbitre du nouvel ordre international en étalon dollar. L'étalon or ayant été mis à mal par les troubles économiques occasionnés par la guerre de 14 ; les troubles économiques trouvant leur point d'acmé avec la crise de 29. Aucun pays européen n'avait les moyens dans ses caisses de financer sa propre reconstruction et le gramme en or de la pièce de monnaie devenait à bien des égards, insuffisant pour battre l'argent nécessaire. Mais l'après Bretton Woods stabilisa l'économie mondiale autour d'une monnaie forte, elle-même garantie par une quantité suffisante d'or : le dollar. Et si la valeur du dollar venait à augmenter, c'était parce que la valeur de l'or elle-même était en hausse. La valeur de l'argent soumise à des limites identifiables par tous était encore une valeur morale donc une valeur stable. Mais le choc pétrolier des années 70, assorti à l'effort des guerres du Vietnam et aux dépenses de la conquête spatiale plongèrent les Etats Unis et donc le monde dans une spirale de l'endettement qui ne pouvait être réglée que par une extrapolation du principe monétaire en vigueur. Le président Nixon décide donc de mettre fin aux accords de Bretton Woods en août 71. Il suspend la parité or-dollar pour

faire flotter la monnaie américaine ; et bien sûr actionner la planche à billets verts à sa guise sans que le dollar ne perde pour autant de sa valeur.

Dès mars 73 le taux d'échange fixe s'effondre et dès 76 il n'y a plus de système monétaire international organisé. Dès lors, c'est la panique puis le marché qui s'emparent du principe monétaire : le pouvoir financier qui fixe les taux d'intérêts devient le maître économique. Le pouvoir de régulation est placé entre les mains des croupiers : banques privées, compagnies d'assurances aux ordres des grands lobbys : principalement le lobby pétrochimique, le lobby de l'armement et bien sûr les grands lobbys alimentaires en particulier l'effrayant et redoutable lobby semencier.

Dès lors que la monnaie cesse d'être connectée à une valeur or, la garantissant, on ne peut plus limiter le gonflement abusif de la masse monétaire. La spéculation sur la valeur flottante du dollar devient le nouvel outil de régulation du marché. Le pouvoir que s'octroyait ainsi les dirigeants du monde ouvrait la porte à une dérégulation progressive du marché bancaire.

C'est l'histoire du patron voleur. Pour compenser la perte de valeur continue du dollar par gonflement de sa masse, il a fallu permettre aux banques la création de valeurs virtuelles de plus en plus importantes. Le crédit fait aux ménages compensant le déficit de valeur monétaire engendré par le fonctionnement à outrance de la planche à billet.

Le monde se divise en pays producteurs et en pays consommateurs. Le pays producteur produit pour deux raisons essentielles : l'une parce qu'il détient la matière première, l'autre parce qu'il possède la main d'œuvre la moins chère. Le pays consommateur consomme mais comme il ne produit pas, il perd le bénéfice de la valeur travail et subit des récessions successives dues principalement au chômage et aux facteurs économiques en décollant. Les organismes financiers tirant les ficelles du marché proposent donc le crédit comme alternative au profit généré par le travail. C'est ainsi qu'ils créent un endettement planétaire sans précédent.

Les pays consommateurs, devenant dès lors, insolubles, se trouvent dans l'impossibilité :

1. De rembourser leurs dettes.

2. D'acheter aux pays producteurs se trouvant eux-mêmes ainsi par ricochet menacés par la crise.

Pour remédier à cela, il n'y a plus que deux solutions :

Soit les pays producteurs acceptent de baisser leurs prix, ce qu'ils refusent de faire.

Soit les pays consommateurs acceptent d'augmenter les salaires, ce qu'ils refusent de faire.

La résultante de ce double blocage ne peut être que la chute de la monnaie et c'est ce qui, à court terme, pourrait entraîner la chute de l'euro. La conséquence de cette logique est tragique.

D'une manière ou d'une autre, elle implique qu'on s'en prenne à l'intégrité physique des êtres humains par deux principes élémentaires dont le plus célèbre est la guerre et le moins visible, l'austérité.

C'est la plus sournoise trouvaille du pouvoir financier pour se maintenir malgré la crise. Les plans d'austérité ne frappent que les pauvres et les classes moyennes : diminution des retraites, augmentation des impôts (impôts des pauvres bien sûr et de tous ceux qui ne sont pas protégés par les boucliers fiscaux).

Tout ce qui est augmentation des charges (tailles et gabelles en tous genres, taxes indirectes TVA etc.) crée dans les populations sensibles une précarité que l'on présente comme une frugalité nécessaire et réparatrice mais qui, en vérité, menace tout simplement la santé des personnes.

En Union Soviétique, après la chute du Mur, plus de 20 millions de personnes sont décédées suite à des problèmes de santé, alimentaires ou de logement. L'espérance de vie a baissé de 10 ans en 4 ans. Conséquence d'une forme de Darwinisme social, seuls les plus forts ont survécu. Sous l'ère communiste, certes les salaires étaient faibles, les gens mal payés, les retraites petites mais les soins, les transports, le chauffage étaient gratuits, le minimum alimentaire était garanti par l'état... Suite à la dislocation des structures sociales, les salaires n'ont pas augmenté pour la majorité ; les retraites sont restées petites mais plus rien ne fut distribué gratuitement, ni soins, ni services, ni chauffage, ni transports, ni nourriture...

Et quand on ne peut plus se chauffer, se soigner, se transporter, manger à sa faim, eh bien le plus souvent on meurt ; et on meurt avant l'heure...

C'est ainsi que l'austérité traite les indésirables de nos jours pour maintenir le système financier contre vents et marées : un bon plan d'austérité et la machine à éliminer les plus faibles est actionnée : ni vu, ni connu !

Finalement, comme dans le village de Lucky Luke, il fera bon dans les temps à venir, investir dans les entreprises de pompes funèbres : ça va dépoter ! Et tout ça bien sûr de finir à l'incinérateur... parce que l'incinérateur c'est moins cher...

A propos d'incinérateur : n'est-il pas choquant de voir de façon croissante dans les banlieues, les funérariums et crématoriums à proximité des déchetteries? N'est-ce pas tout un symbole? On n'est pas loin de soleil vert...

Je ne saurais assez conseiller aux pauvres et aux classes moyennes qui sont les prochains sur la liste des plans d'austérité organisés par le clan de la finance internationale, de ne plus confier leurs vies, leurs avenir et leurs existences à ceux qui défendent le système actuel : qu'ils soient de gauche, de droite ou du centre. Je leur conseille de s'organiser et de produire ce qu'ils consomment. L'inflation, la plupart du temps, on le sait depuis 73, vient surtout de l'extérieur. Exemple : le prix du pétrole ou maintenant du blé puisqu'on n'est plus capables de le produire intégralement nous-mêmes et bientôt, c'est à craindre : le prix de l'eau! Si l'on n'importe plus de pétrole ou de blé, on supprime l'inflation. D'où l'intérêt d'atteindre l'autarcie en terme de production, d'énergie et de production alimentaire.

L'autarcie c'est à dire : un système économique idéal d'un territoire géographiquement défini, d'une région ou d'un État habité par des acteurs économiques subvenant à tous leurs besoins en vivant seulement de leurs propres ressources.

Un pays ne peut que trouver avantage à développer une politique de production autarcique. Revenons à ce qui me semble être le bon sens élémentaire. En favorisant l'autarcie des secteurs économiques déficients, on isole l'inflation. En relançant la production locale, on renforce et on rééquilibre l'échange économique. Il vaut mieux fabriquer ce que l'on n'a pas plutôt que l'importer. Quand on s'est rendus esclaves de l'importation, on s'expose à la menace inflationniste et l'on cesse d'être maître de son propre marché. Je suis favorable au retour en France à une politique d'autarcie dans les secteurs économiques déficients. Le recours à l'exportation doit être traité avec parcimonie et mis en place de manière synergique avec des pays désireux d'entretenir des échanges équilibrés, harmonieux et constructifs. Si je ne suis pas esclave de l'importation, je peux avoir une influence sur les prix à l'importation et je peux me permettre, dans le domaine du commerce extérieur, de faire front au chantage inflationniste des pays producteurs. Ce traitement régulé par le principe des monnaies thématiques ou de secteur permet de maîtriser tous les éléments de production, d'achat et de vente garantissant à un pays responsable, une vigueur économique et sociale. Mais la peste financière préférera toujours hélas, le vaccin au remède.

Le mal répand sa terreur comme dirait La Fontaine, du fait que les prétendus organes régulateurs du monde financier imposent des règles et autres outils classiques qui visent à réduire les dettes publiques générées par le système au détriment de la qualité de vie des citoyens. La Banque Centrale quant à elle détermine le prix et la valeur de l'argent : intérêts et capital, selon qu'elle veuille favoriser l'investissement ou la consommation : ce qui nous rend strictement dépendants donc esclaves du système. Le FMI, gardien du temple de cette doctrine, et dont je ne sais quel Sanhédrin PSiste voulait faire du grand prêtre le président des français, va définir le niveau d'application des outils régulateurs. Exemple l'émission de nouveaux impôts et des taxes supplémentaires au détriment du pouvoir d'achat, des acquis sociaux (retraite) etc... L'autre principal outil étant l'organisation d'une inflation jusqu'alors dissimulée pour réduire la masse monétaire créée et liée à la dette publique ; spoliant ainsi l'épargne des petits et des classes moyennes... Tout comme sont les taxes indirectes : inodores, incolores et sans contre poison dans le verre à liqueur du citoyen consommateur. Que penser alors des discours rassurants de Monsieur Besson qui nous promet ainsi que rien n'augmente alors que le prix de l'énergie ne cesse d'augmenter ? Cherchons l'erreur ! Que penser dans un monde qui va passer de 6 milliards à 9 milliards d'individus en moins de 20 ans, et qui ne cesse d'évoluer par la technologie et les découvertes scientifiques garantissant le vieillissement des populations ; un monde qui par l'effet croisé des crises climatiques et des crises financières systémiques est aujourd'hui enclin à se rénover, et possède pour ce faire une croissance assurée par tous les indicateurs économiques et sociaux ? Que penser, dans ce nouveau monde, de ceux qui veulent aujourd'hui prêcher l'austérité plutôt que le bien être collectif ?

De ce point de vue la remise en cause des acquis sociaux et notamment le prolongement du départ à la retraite sont le reflet d'une société sans vision sur elle-même et son avenir ; une société qui condamne les plus faibles à l'effort pour préserver l'intérêt des plus forts ; une société sans confiance et sans solution pour les plus défavorisés que d'aggraver leurs conditions d'existence ; une société dont les intérêts préservés par le système ne sont pas ceux de la majorité des citoyens du monde, mais, hélas, ceux de la minorité à qui les peuples ont confié leur avenir.

L'alternative économique, le remède à tout cela existe pourtant depuis la nuit des temps, et constitue un véritable outil de régulation au système

actuel. Les monnaies complémentaires ou monnaies locales en sont un moyen effectif.

Elles sont propices à la protection des économies de proximité et de réseaux, ainsi que des particularités culturelles (nous ne sommes pas tous tenus d'avoir les mêmes modèles). Les monnaies complémentaires sont nécessaires aujourd'hui plus que jamais au développement du pouvoir d'achat du consommateur ; à l'élargissement du champ des possibles par une gouvernance coopérative et non plus compétitive ; mutualiste et non plus dirigiste. La monnaie locale, c'est le choix d'une indépendance dans une interdépendance complémentaire à un état dirigé. Il ne s'agit pas comme le suggère Marine Le Pen de remplacer l'Euro par le Franc mais d'associer par exemple l'Euro et le Franc pour harmoniser les besoins du marché et ceux du citoyen. Telle est la logique salutaire qui, introduite dans le programme systémique régalien, pourrait aujourd'hui garantir la pérennité dans la sérénité du paradigme dominant, tout en amorçant la création du monde nécessaire à l'épanouissement de l'humanité nouvelle. Les riches pourront ainsi continuer à s'enrichir sans pour cela être contraints à exterminer les pauvres. Et les pauvres s'enrichir à leur tour en retrouvant la faculté de commercer avec autrui sans s'endetter donc s'appauvrir davantage. Comment fonctionne la monnaie complémentaire et comment peut-on harmoniser le fonctionnement de la monnaie complémentaire avec celui de la monnaie d'état ? Un exemple européen : l'Euro Res. Je choisis de citer cette monnaie car elle a pris naissance dans le sein des seins de l'Europe : à Bruxelles en Belgique.

Elle est éminemment en résonance avec les institutions européennes qui lui reconnaissent son droit à une gouvernance autonome parfaitement intégrée à l'économie, puisque sujette à TVA et impôts. Elle constitue l'embryon d'une innovation monétaire que nous pourrions faire rayonner dans toute l'Europe.

J'ai toujours pensé que les belges étaient des français qui ont réussi. Depuis plus d'un an, ils vivent sans gouvernement dans la paix sociale et le développement économique. Et ils disposent avec le Res d'un tissu économique constitué de PME-PMI, d'entrepreneurs indépendants en charge de leurs intérêts, de leurs risques, et d'une clientèle citoyenne adhérant à leur propre gouvernance monétaire. Car si la monnaie régaliennne globalise les échanges en verticalisant la monnaie, l'argent complémentaire (le Res en est un exemple patent) responsabilise son utilisateur à travers ses choix

et ses valeurs. Toute la différence est là : la monnaie régaliennne est une monnaie globale et sous tutelle ; la monnaie locale est une monnaie responsable et individuelle. « L'acte d'achat est plus important que le droit de vote » affirme Jean Pierre Crépin dans son ouvrage « Crise et Mutation ».

La monnaie régaliennne crée un lien anonyme et sans âme ; la monnaie locale crée du lien social donc humain. La mise en œuvre de cette gouvernance financière complémentaire consiste à créer des unités de comptes entre des individus ou sociétés dites monnaies locales, complémentaires ou thématiques afin d'identifier et mesurer les échanges économiques sociaux et culturels entre les individus pour servir l'économie réelle. Mesurer et servir : n'est-ce pas le rôle initial de la monnaie ? Cet argent complémentaire libère l'esprit du problème psychologique lié à l'argent rare ou insuffisant : celui de la compétitivité et de la mondialisation, par l'attribution de moyens abondants liés à la volonté et à la capacité des citoyens de créer des échanges commerciaux à partir de leur propre potentiel et de leur diversité dans l'action. C'est le niveau de confiance et le volume d'activité entre les coopérants qui détermine l'abondance de l'argent complémentaire pas les intérêts produits : car l'argent complémentaire ne produit pas d'intérêt. C'est aussi un moyen d'éviter l'endettement. Chacun doit comprendre que les intérêts bancaires (condamnés d'ailleurs par toutes les religions) sont à l'origine de tous les maux du système financier actuel. Par nos actes d'achat nous avons la possibilité d'inverser et de rénover le système.

Dans le système bancaire classique : messieurs X et Y empruntent, sans se connaître, auprès du même banquier Z, chacun 100 000 euros.

Le banquier Z va donc prêter à X et Y 200 000 euros qu'il va créer à partir de ses fonds propres sur la base de ce qu'on appelle le coefficient multiplicateur de crédit.

Ce coefficient permet au banquier de n'avoir à couvrir, en monnaie sonnante et trébuchante, qu'un pourcentage seulement de l'argent qu'il prête et non l'intégralité de la somme. Exemple : si le coefficient est fixé à 10 ; il suffit au banquier Z, pour prêter ces 200 000 euros, de ne disposer que de 20 000 euros en fonds propres.

Par cette opération, le banquier Z va donc créer 180 000 euros à partir d'un principe monétaire qui lui attribue la paternité d'une monnaie virtuelle ; d'une monnaie qu'il n'a pas...

180 000 euros que le banquier Z ne possédait pas avant de les avoir créés mais dont il a le privilège de pouvoir revendiquer la propriété en vertu des

réglementations mondiales qui valident le principe du coefficient multiplicateur de crédit pour les organismes prêteurs !

Non content d'avoir ainsi le droit de transformer un billet de 20 000 euros en billet de 200 000 euros, par la magie d'un postulat financier érigé en système ; le banquier Z va réclamer à X et Y, en plus du capital généré par le prêt : des intérêts ! Des intérêts : c'est à dire ici : un bénéfice à percevoir par le banquier sur l'argent qu'il bloque pour le prêt. La dette étant ainsi créée pour le profit du banquier Z étant à la charge de l'emprunteur, deux solutions s'offrent alors à X et Y :

- Soit générer cet argent par leur travail
- Soit créer à leur tour une ressource virtuelle par la spéculation financière, c'est à dire le commerce de l'argent.

Ce commerce, par la nature de son fonctionnement permettant d'accélérer et d'augmenter le profit par le déplacement raisonné de l'argent virtuel, devient dès lors pour les entrepreneurs X et Y, un moyen plus attractif d'augmenter leurs marges et de réduire leurs frais financiers. Mais la première conséquence de l'escalade spéculative qui découle de cette tentative, c'est la dévalorisation du travail au profit du jeu financier. Tel est le paradoxe qui peut conduire l'option spéculative à faire obstacle à la croissance. Car le jeu financier, comme tous les jeux, comporte ses risques. Le premier étant de perdre l'argent qu'on joue sur le tapis vert. Le deuxième provenant du fait que l'apport incontrôlable d'un argent virtuel assujéti à une régulation flottante, crée au-dessus de la masse économique réelle, une bulle opaque d'argent incertain. Cet argent qui n'enrichit que les riches dans le monde, échappe au contrôle d'une économie équitable et condamne la majorité à subir le joug d'une minorité. Dans ce contexte, quelque soit leur gestion respective, X et Y, sans se connaître pour autant, n'ont d'autre choix que de rentrer sans le savoir en compétition.

Cette compétition se déroule dans la nébuleuse formée par la prise en compte de la création d'intérêt : c'est à dire d'une rémunération exigée par un prêteur qui ne produit aucune richesse. Cet argent n'existant pas au moment de la mise de fonds il va constituer, en devenant exigible, un manque, une rareté qu'il va falloir pourtant trouver sur le marché pour apurer la dette.

Cette dette : il va bien falloir trouver quelqu'un pour la payer.

Ce quelqu'un sera forcément X aux dépens d'Y ou Y aux dépens de X.

Ceci doit donc forcément, à un moment donné, aboutir à la ruine de X ou

de Y au bénéfice de la banque. Et cela malgré la valeur ajoutée et mutuelle du travail de X et du travail de Y. Ainsi, les intérêts qui reviennent au banquier sont soustraits à l'économie réelle. Ils enrichissent le banquier Z tout en ruinant X ou Y, sans avoir pour autant produit aucune autre valeur que celle de l'argent imaginaire créé par l'organisme prêteur.

Par là, on comprend que ce système ne peut être juste et justifié, c'est à dire au service de l'échange commercial réel, que s'il est placé sous un contrôle de régulation monétaire fixe et donc moral. Contrôle limitant le coefficient multiplicateur de crédit à une marge décente, équivalente à celle de n'importe quel autre produit sur le marché ! Mais si les marges produites par le commerce de l'argent, sont exorbitantes par rapport aux marges moyennes accordées aux autres biens de consommation, alors le système découlant de ces marges cessera de produire de la croissance pour ne produire que l'intérêt.

Tant que la banque a fonctionné sur le principe d'un crédit mutuel, elle a contribué au développement de l'économie mondiale. Depuis que le principe bancaire est devenu flottant, le système financier, par sa logique économique a rendu le commerce mondial inopérant. La perversion du système est certes due à l'accélération extraordinaire de l'économie générale au cours des 40 dernières années. Mais cette accélération a généré désormais, par l'abus de ses moyens et par le culte du court terme, l'aberration du principe financier dans le monde économique.

Il est temps de poser notre pied sur le frein. Car l'argent générant plus de profit que le travail est un argent immoral, donc sale ; l'argent qui est soustrait à l'usage de tous est un argent stérile.

Résumons le film : la démultiplication à outrance du coefficient multiplicateur de crédit dont l'économie mondiale a perdu le contrôle provoque la dérive du système économique. Ce vice de constitution du principe financier empêche l'argent, par la spéculation à outrance, de produire un profit mutuel pour X et pour Y. Et donc X et Y, au lieu de produire par leur travail respectif un accès réciproque aux besoins de l'un et de l'autre, rechercheront avant toute chose à gagner de l'argent sur l'argent qu'ils ont en caisse en le transformant en produit financier.

Dès lors, non seulement X et Y vont être contraints à se livrer à un combat ayant pour objet la création des intérêts à rendre au banquier prêteur, mais en spéculant, ils vont encore rajouter à la masse économique réelle un argent virtuel improductif.

Et là, dirait Jean- Louis Borloo : « D'accord ! Mais tu fais quoi ? », c'est à dire en langue écrite : « Comment remédier ? » Je propose tout simplement de redorer l'échange. C'est à dire d'apposer au principe compétitif, le bon vieux système coopératif.

Si les emprunteurs X et Y avaient réalisé leurs emprunts auprès d'une banque pratiquant des taux d'intérêts à 0%, ils auraient seulement, pour rembourser le capital emprunté, à coopérer entre eux, à échanger et à produire de la valeur par leur travail et leur potentiel créatif. En l'absence de différentiel entre l'argent prêté et l'argent remboursé, la valeur ajoutée par la coopération, l'échange et le travail à l'intérieur du réseau qu'ils constituent, ne sera pas une valeur virtuelle retirée de la vie économique (donc source d'appauvrissement des uns au dépens des autres). Elle sera une valeur apportée donc une création de richesse profitant à chacun des intervenants dans une communauté de confiance et de vie... On passe ainsi d'un système économique gagnant-perdant : c'est à dire où l'un gagne et l'autre perd, à un consensus gagnant-gagnant où l'un gagne et l'autre aussi. La monnaie complémentaire offre ainsi un choix alternatif à la compétition : en un mot : le commerce. Commercer, c'est échanger des sentiments comme des biens : c'est donc faire acte d'humanité : interagir pour un projet réciproque, et pour un gain mutuel.

Ainsi le système compétitif peut même intégrer le mécanisme de la gestion personnelle de l'argent en réseau en servant de capital et de patrimoine tandis que le compte complémentaire, délivré de la prise d'intérêt, servira de compte courant. Exemple : monsieur X gagne 1 200 euros par mois et dépense 1 000 euros dans le système actuel.

Dans le système bancaire que je préconise (le système RES), Monsieur X réservera sur son compte classique 200 euros producteurs d'intérêts, ce qui augmentera à terme son pouvoir d'achat. Il transformera 1 000 euros en 1 100 euros Res auprès de la banque Res en recevant un abondement de 10%. Il dispose donc de 1 100 euros Res, donc d'un pouvoir d'achat supplémentaire constitutif de garanties supplémentaires au sein du réseau Res. Par ce simple engagement de dépenses internes à son marché, le réseau attribuera aussi à monsieur X une confiance supérieure à son banquier classique et lui ouvrira la possibilité de dépenser au delà de ses 1 100 euros initiaux si le besoin s'en fait sentir ! Tout cela sans les risques de stress liés aux rejets bancaires, frais, prélèvements d'agios destructeurs de pouvoir d'achat ; de bien être et de santé. Cet exemple introduit d'autres possibles

pour des citoyens moins sages dans leur gestion que monsieur X. Par exemple monsieur Y gagne 1 200 euros par mois comme monsieur X mais dépense 1 200 euros voire 1 400 euros quand il se laisse aller. Monsieur Y vit donc à crédit dans le système bancaire classique. En s'endettant de facilités de caisses en difficultés de caisse, il s'appauvrit au fil des jours jusqu'à se démunir de son pouvoir d'achat en vivant au dessus de ses moyens. Si monsieur Y utilise le réseau Res et qu'il a la confiance du réseau ; (c'est à dire la certitude du réseau que le caractère éminemment dépensier de monsieur Y le conduira forcément à dépenser de plus en plus d'argent Res dans le réseau Res) ; monsieur Y obtiendra par les commerçants du réseau et ou par la banque Res un abondement plus important voire un prêt à taux nul remboursable selon ses moyens lui permettant de vivre ponctuellement au dessus de ses moyens sans risque d'interdit bancaire et autres déconvenues occasionnées par le système classique. Exemple :

Monsieur W, ayant gagné la confiance du réseau Res, me confiait dernièrement que son banquier Res avait résolu son problème bancaire de la manière suivante : monsieur W gagnant et dépensant 1 500 euros par mois et ayant un découvert de 500 euros sur son compte bancaire classique, réalise que ce découvert lui coûte à la fin de l'année le montant autorisé. Soucieux de conserver ces 500 euros pour le service de sa propre consommation et de ne pas vivre l'angoisse permanente que lui procure son découvert bancaire, il soumet le problème à son banquier Res. Celui-ci lui propose de lui financer un mois de salaire, c'est à dire de mettre sur son compte 1 500 euros d'avance. Sachant qu'il va dépenser mensuellement ces 1 500 euros, la banque Res lui garantit l'abondement de 10% en échange de ses euros. Ainsi monsieur W garantissant à la banque qu'il fera ses achats dans le réseau, la dette, libre d'intérêt, se remboursera systématiquement et mécaniquement par le biais de l'échange. En un mot le passage des euros classiques sur le compte Res rajoute en pouvoir d'achat à monsieur W l'équivalent du montant qu'il verse annuellement au banquier en frais financiers. Ceci est l'une des illustrations de ce que la monnaie complémentaire peut ajouter de constructif à la monnaie régaliennne. Délivrée du recours à la prise d'intérêt, cette monnaie libère le citoyen consommateur de l'aliénation créée par l'apport de l'argent virtuel dans l'échange économique réel. D'autres applications en cours découlent de l'emprunt sans intérêt qui favorise l'échange et diminue l'endettement : notamment dans le domaine de l'emprunt immobilier. La monnaie Res, comme sa sœur

ainée la monnaie WIR, peut favoriser l'accès à la propriété par l'obtention d'un prêt sans intérêt qui constituera pour le banquier classique des apports personnels en fonds propres.

Monsieur et madame Tout le monde obtiennent un prêt de

30 000 euros Res pour construire leur maison d'une valeur de 100 000 euros. Ils emprunteront 70 000 euros auprès de leur banque classique, démontreront leur apport de 30 000 euros Res et obtiendront plus facilement leur crédit. Ils rembourseront en euros la partie euro intérêts et principal, et rembourseront la banque Res par la consommation dans le réseau (sans intérêts et avec abondement de 10%). De plus ils ont la possibilité à terme de recharger par hypothèque en euros, louer en euros ou vendre en euros ! Ils ont donc bien créé un patrimoine par leur engagement à consommer dans le réseau et à utiliser l'argent du réseau. Ainsi c'est une valeur ajoutée qui s'est créée et non une dette.

Sans spéculation et par leur choix, en soutenant le réseau, c'est à dire l'économie locale, monsieur et madame Tout le monde ont ainsi matérialisé et concrétisé une valeur patrimoniale réelle. Et cela sans contraintes de marché donc sans stress. Ils ont pu satisfaire leur désir d'être propriétaire quand bien même ils n'avaient pas les fonds propres nécessaires au départ de leur projet.

En cela la monnaie complémentaire ouvre de nouveaux schémas et de nouvelles perspectives. Elle peut être le relais de l'argent régalien investi dans des zones prioritaires comme les banlieues où aucun argent privé n'accompagne les efforts de l'Etat Nation depuis plus de 30 ans. Le meilleur exemple, ce sont les favelas au Brésil. Grâce à la monnaie Las Palmas, les citoyens ont pris conscience que dépenser le peu d'argent qu'ils avaient à l'intérieur des favelas permettait par le maintien de cet argent au sein de la collectivité qui le dépense d'enrichir cette collectivité. Ils ont donc réservé d'un commun accord une partie de leurs dépenses à l'intérieur de leur territoire en monnaie Las Palmas dont ils ont fait leur monnaie locale ; ce qui a favorisé l'émergence d'une économie locale, d'une production locale créatrice d'emploi, de bien et de lien social. Ils ont par ailleurs identifié les entreprises extérieures à leur quartier où chacun des membres de la collectivité dépensaient. Ils ont orienté leurs dépenses vers les PME-PMI acteurs de l'économie réelle acceptant leur monnaie ; et ont bénéficié d'une interactivité, de biens sociaux et culturels liés aux échanges, qui ont inversé la donne et abouti à des résultats sans précédent notamment dans

l'aménagement du territoire et de l'art de vivre des favelas. Moi-même depuis plus de 5 ans, je vis sans compte bancaire classique et j'ai fait le choix de rejoindre pour toutes ces raisons le réseau Res.

J'engage, pour leur bonheur, les citoyens, PME-PMI français à m'imiter ! Et je leur donne l'adresse mail où ils pourront me contacter et me demander l'adresse email : rvoltons.nous@gmail.com

Res n'est qu'un exemple qui vise l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs. Mais par le développement d'autres monnaies du type thématiques, la mise en œuvre d'outils de recherche pluriels nous permet d'agir dans tous les domaines et principalement de réguler ceux, artificiels, de la dette publique irréversible : l'éducation, la santé, l'environnement, le logement, le traitement des déchets et assurer la protection des identités culturelles ; au sens large : la biodiversité universelle...

Il faut apposer, sans les opposer, monnaie régaliennne et monnaie locale. Libérer ainsi l'économie réelle en mettant en parallèle avec la monnaie spéculative une ou des monnaies dont l'objet est simplement l'achat et la vente de biens de consommation : non l'achat et la vente d'argent... Il faut réaffecter l'argent public au financement de l'économie, non au financement de la finance.

L'usage de la monnaie locale permettrait de mettre fin à la dictature banquière imposée par le pouvoir financier, et rendrait au peuple ce pouvoir d'acheter qui contribue à sa liberté. Ce qui m'amène à poser les termes de l'égalité dans le nouveau paradigme; celle que je veux nommer équité.

2- L'équité

L'égalité n'existe pas sur terre puisque les êtres naissent physiquement, intellectuellement et économiquement inégaux. L'égalité citoyenne consiste donc à compenser l'inégalité naturelle par un fonctionnement équitable des structures sociales et politiques. L'égalité citoyenne est l'équité : c'est à dire l'alternative sociale à l'inégalité des chances. Afin d'établir ce principe, il faut que l'argent public soit affecté en priorité à la précarité non à l'aide aux plus favorisés...

Afin de compenser l'inégalité naturelle par une égalité sociale, l'argent public doit aller aux plus pauvres, aux plus handicapés et non aux plus riches et aux plus valides. Comment qualifier une société qui n'adapte pas ses structures professionnelles et urbaines aux besoins de nos frères handicapés par exemple, en tenant compte de tous les handicaps et pas

seulement des plus répandus ; ou aux sans abris ; à ceux qui dans un pays aussi riche et puissant que la France crèvent comme des chiens abandonnés sur le pavé de nos villes... ?

Il faut désormais que l'affectation de l'argent public soit faite en tenant compte avant toute chose de la lutte contre la précarité et la compensation des handicaps. Pour cela, l'état doit diminuer son train de vie au strict minimum. L'écart de salaire entre une infirmière et un député européen est à ce titre un scandale et relève de la dilapidation pure et simple de l'argent public. Je pourrai citer d'autres trains de vie d'élus et hauts fonctionnaires mais je choisis le député européen car l'assemblée européenne coûte un œil aux citoyens français alors qu'elle n'est même pas représentative de l'identité nationale. « Qui a dit que l'assemblée européenne n'est pas représentative de l'identité nationale ? » s'exclameront certains. Je leur conseillerais de se reporter au considérant numéro 20 du Conseil Institutionnel issu de la décision n° 2007-560 DC du 20 décembre 2007 concernant le Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne :

Considérant qu'appelle une révision de la Constitution toute disposition du traité qui, dans une matière inhérente à l'exercice de la souveraineté nationale mais relevant déjà des compétences de l'Union ou de la Communauté, modifie les règles de décision applicables, soit en substituant la règle de la majorité qualifiée à celle de l'unanimité au sein du Conseil, privant ainsi la France de tout pouvoir d'opposition, soit en conférant un pouvoir de décision au Parlement européen, LEQUEL N'EST PAS L'EMANATION DE LA SOUVERAINETE NATIONALE, soit en privant la France de tout pouvoir propre d'initiative etc., etc.

Pourquoi donc payer si cher avec l'argent de la communauté nationale un élu qui n'en n'est pas l'émanation ?

Le cumul des mandats est également préjudiciable à la juste gestion des fonds publics ainsi que tous les frais inhérents à la représentation nationale, régionale, départementale etc.. Je veux donner comme exemple de la capacité des gouvernements de proximité à réagir contre l'injustice institutionnelle, la décision de Monsieur Gilles Catoire, maire de Clichy la Garenne dans les Hauts de Seine qui a proposé pour sa commune l'annulation de la cérémonie des vœux pour 2012 (50 000 euros) et la réduction des budgets «petits fours» et communication (200 000 euros). Grâce à cette économie de 250 000 euros, 275 personnes pourraient bénéficier d'ici

l'été d'un revenu solidaire compensant leur infortune : en majorité des jeunes. Selon mes informations la décision a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Ce qui prouve bien que la solidarité civique n'est ni de droite, ni de gauche ni du centre, ni des extrêmes : elle est tout simplement humaine, citoyenne et en l'occurrence pour l'exemple que je donne : elle est municipale!...

L'impôt ne doit pas servir à financer le train de vie de l'état mais celui du peuple français. De même le principe du Conseil Municipal de Clichy la Garenne devrait être étendu aux budgets consacrés à l'armement. Ces derniers devraient être abandonnés comme au Costa Rica ce qui permettrait de réinjecter chaque année au moins 18 milliards d'euros dans l'économie française.

En toute logique, L'Europe devrait n'avoir qu'une seule armée et diviser ainsi les budgets qu'elle consacre à l'armement par le nombre des pays formant l'union.

Une armée Européenne doit suffire désormais ! Les armées nationales sont obsolètes en Europe aujourd'hui eut égard au concept même de l'union. Cette posture permettrait de lutter non seulement contre la précarité, mais elle renforcerait le sentiment d'appartenir à la communauté européenne.

Pour autant je pense que la France n'a pas d'ennemi et, de ce fait, devrait montrer à l'Europe et au monde l'exemple du désarmement. L'état devrait pouvoir garantir à tous ses citoyens, grâce à ce genre d'économies, un minimum vital les protégeant de la précarité dès qu'ils viennent au monde.

Si l'argent public n'était pas dilapidé et détourné de sa destination comme il l'est tous les ans depuis si longtemps, la France pourrait même devenir un paradis fiscal attirant les capitaux du monde entier en remettant sa fiscalité à des proportions humaines voire concurrentielle avec celle des autres pays du monde. Je pense que le problème de la fiscalité doit également être tranché par la voie référendaire sur la base de propositions débattues à l'Assemblée. Le citoyen français paye trop d'impôts car son argent est mal géré. Voilà la réalité, et cela peut s'inverser notamment si l'état accepte de revenir à un train de vie décent basé sur le nécessaire et non le superflu.

Il faut libérer le temps de travail et les entreprises des charges dissuasives que l'Etat leur impose pour assurer son train de vie, c'est une loi du temps : favoriser la création d'emploi, l'activité économique et l'importation de capitaux de nos jours passe fatalement par un allègement fiscal.

De même, les organismes français qui prêtent de l'argent à l'état, le prêtent avec intérêt : ce qui est inadmissible ; et pour le faire ils empruntent de l'argent à la banque de France à des taux très bas et le prêtent à l'état français à des taux très élevés : ce qui est tout simplement une escroquerie usurière.

Il faut si l'on veut apaiser la vie citoyenne que dès le prochain mandat présidentiel cette dette soit purement et simplement mise en cause voire annulée ; quitte à nationaliser les entreprises prêteuses qui tiennent nos enfants, nos petits enfants et nos arrières petits enfants désormais, en otages. Comme le fit Alexandre le Grand : il faut trancher le nœud Gordien.

Il n'est pas antinomique de considérer que l'état décentralise les compétences et centralise la vigilance jusqu'à intervenir sur la gestion des droits et devoirs octroyés. L'état doit justement être l'organe régulateur, la sentinelle qui veille à ce que les pouvoirs délégués aux structures publiques ainsi qu'aux entreprises privées n'outrepassent plus leurs prérogatives ! C'est me semble-t-il, le premier principe régalien de l'état. A mon sens, ce devrait être le seul.

Il faut par exemple que l'état n'hésite pas à nationaliser ou s'octroyer des participations dans toutes les entreprises qui prélèvent indument l'argent des citoyens, instaurant une sorte de dictature civile. Notamment les banques, compagnies autoroutières etc...

Doit-on rappeler que les autoroutes ont été vendues deux fois : une première fois aux citoyens français qui devaient en être propriétaires après avoir amorti leur construction grâce au péage pendant des décennies ; la seconde fois à des entreprises privées alors que les citoyens les avaient amorties et qu'ils en étaient devenus propriétaires ! Est-ce bien politiquement honnête ?

La cession des autoroutes à des entreprises privées gruge l'état français d'un précieux revenu : je dirai même d'un revenu naturel dans le cadre d'une société organisée. Ces revenus sont bien plus lucratifs que ne l'est aujourd'hui l'impôt. L'impôt sur le revenu par exemple plus coûteux à percevoir qu'il ne rapporte en bien. La baisse générale de la fiscalité indispensable au développement économique de la France doit s'accompagner d'une politique d'optimisation des biens publics. Politique aisément lisible par chaque citoyen qui pourra mesurer en quoi l'argent qu'il alloue à la solidarité est bien utilisé dans l'intérêt de tous et de chacun. Le droit de circuler et de stationner dans l'espace public est un droit humain imprescriptible,

même les rois ne l'ont jamais monnayé. Ce qui est choquant aujourd'hui ce n'est pas de verser son obole à l'entretien et l'aménagement de ce droit de circuler dans le territoire national : c'est que la part du bénéfice financier qui en découle, en l'occurrence pour les autoroutes 1.5 milliard d'euros par an, profite encore une fois à quelques uns, non à tous ; à l'intérêt privé, non à l'intérêt général ; à quelques particuliers et non au peuple dans son ensemble ! En privatisant un bénéfice sur le droit de circuler comme en privant l'état du droit de créer de l'argent, on dénature le principe républicain ; on rétablit les privilèges ; et on gruge la puissance publique du bien public : c'est à dire que l'on dilapide purement et simplement l'argent du contribuable.

A titre d'exemple de dilapidation de l'argent public, je voudrais rappeler aux citoyens français qu'en 2003 le groupe Carlyle — prédateur international connu pour être lié à la famille Bush — achète les locaux de l'Imprimerie Nationale démantelée, pour 85 millions d'euros.

En 2007, l'état qui réalise finalement qu'il avait besoin de ses locaux, rachète au même groupe Carlyle les mêmes bâtiments pour en faire le nouveau ministère des Affaires Etrangères.

Parmi les principaux investisseurs et conseillers du groupe Carlyle, on trouve George Soros, Paul Desmarais, le grand ami de Nicolas Sarkozy, Olivier Sarkozy (demi-frère de Nicolas Sarkozy), qui copilote depuis avril 2008 l'activité mondiale de services financiers de Carlyle Group et Frank Carlucci, un ami du beau-père d'Olivier Sarkozy.

Montant du rachat par l'état au groupe Carlyle : 376,5 millions d'euros : soit, à peine 4 ans plus tard, 4 fois et demi le prix de départ.

Pour illustrer mon propos je voudrais citer la question orale sans débat n°0036S de Mme Nicole Borvo Cohen-Seat (Paris - CRC-SPG) publiée dans le JO Sénat du 20/09/2007 - page 1639 et portant sur la vente du patrimoine immobilier de l'Imprimerie Nationale.

Cet échange me semble répondre, en l'état, à toutes les questions qu'il pose :

Mme Nicole Borvo Cohen-Seat attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur les causes et les conséquences des transactions immobilières concernant les anciens locaux de l'Imprimerie nationale, rue de la Convention réalisés ces dernières années. En

effet, en 2004 l'État a vendu pour 85 millions d'euros au fonds d'investissement Carlyle, les anciens locaux de l'Imprimerie nationale situés rue de la Convention à Paris. Le ministère des Affaires Étrangères les a rachetés cette année pour une somme de 376,7 millions d'euros.

La plus value payée par l'État est exorbitante et en tout état de cause on ne peut qu'être surpris d'une telle gestion du patrimoine public par l'État, qui connaissait depuis de nombreuses années ses besoins de locaux.

De plus cette gestion illustre l'incapacité de l'État de contribuer ni à la sauvegarde industrielle de l'Imprimerie nationale, ni à celle de son patrimoine culturel.

Elle lui demande des explications précises sur cette gestion.

M. le président. La parole est à Mme Nicole Borvo Cohen-Seat, auteur de la question n° 36, adressée à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi.

Mme Nicole Borvo Cohen-Seat. Le scandale des locaux de l'Imprimerie nationale est maintenant public. Les 30 000 mètres carrés vacants à la suite du démantèlement de cette entreprise d'État ont fait l'objet, en 2003, d'une promesse de vente au bénéfice du fonds d'investissement Carlyle, pour 85 millions d'euros. Les paiements par le groupe américain sont intervenus, semble-t-il, le 31 janvier 2006, lors de la signature de l'acte authentique, soit trente et un mois plus tard. Aucun acompte n'avait été versé, aucun paiement partiel effectué, aucun intérêt payé entre la promesse de vente et la signature de l'acte n'authentique.

S'ajoute à la somme perçue en 2006 une clause de complément de prix peu avantageuse pour l'Imprimerie nationale, malgré ce délai de trente et un mois. Ce complément s'élèverait, selon le récent rapport de l'Inspection générale des finances, à 18 millions d'euros - cette somme a été perçue le 10 juillet 2007 -, auxquels il faut soustraire 1,78 million d'euros pour divers travaux de dépollution et 5,3 millions d'euros d'intérêts intercalaires supportés par l'Imprimerie nationale, au titre d'un prêt relais de 50 millions d'euros.

Le ministère des affaires étrangères a racheté ces locaux, le 18 juin 2007, pour la somme de 376,7 millions d'euros, toutes taxes et travaux compris.

De plus, profitant d'une faille fiscale, Carlyle échappe à la taxation de la plus-value, taxation dont le produit aurait rapporté environ 30 millions d'euros à l'État.

L'État a donc payé une plus-value d'au moins 135 millions d'euros.

Auditionnés par la commission des finances du Sénat, les gestionnaires de cette affaire — M. Vialla, ancien directeur de l'Imprimerie nationale, Carlyle, le ministère des affaires étrangères, les domaines — n'ont rien trouvé à redire ou à ajouter au rapport de l'IGF.

En rachetant au prix de 376 millions d'euros un bien vendu auparavant 85 millions d'euros, avec une promesse de vente incroyablement favorable à Carlyle, l'État a pour le moins dilapidé les fonds publics et alimenté la spéculation. Ces sommes auraient sans doute été plus utiles, par exemple, pour soutenir l'activité industrielle de l'Imprimerie nationale.

Le rapport de l'IGF laisse subsister des zones d'ombre très regrettables. Les différentes estimations du coût des travaux vont de 65 millions d'euros à 120 millions d'euros, voire à 170 millions d'euros. En outre, le ministère des affaires étrangères devra encore déboursier de 500 euros à 1 000 euros par mètre carré pour finir d'adapter les locaux à ses besoins.

J'ai demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire, ce que la majorité sénatoriale ne semble pas vouloir accepter. C'est dommage ! Je réitère donc ma demande, car il me paraît être du devoir du Parlement de mener de véritables investigations sur une si lamentable gestion du patrimoine public, c'est-à-dire de l'argent des contribuables.

Je demande également au Gouvernement, par votre entremise, monsieur le secrétaire d'État, de faire la clarté sur ce dossier, en particulier sur les responsabilités de l'État et de ses représentants dans cette affaire.

M. le président. *La parole est à M. le secrétaire d'État.*

M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme. *Madame le sénateur, président en ce moment même la conférence de lancement du cycle de discussions avec les partenaires sociaux sur l'emploi et le pouvoir d'achat, Mme Christine Lagarde m'a chargé de répondre à votre question.*

S'agissant de la transaction immobilière des anciens locaux de l'Imprimerie nationale, le fonds Carlyle a effectivement revendu cet été l'immeuble de la rue de la Convention au ministère des affaires étrangères sensiblement plus cher qu'il l'avait acheté à l'Imprimerie nationale, soit 325 millions d'euros environ, contre un prix d'achat de 103 millions d'euros.

Cette plus-value s'explique essentiellement par deux raisons.

D'une part, Carlyle a effectué de très importants travaux pour transformer en bureaux modernes des locaux qui étaient occupés en partie par des ateliers. Le coût de ces travaux est estimé à près de 100 millions d'euros. (Mme Nicole Borvo Cohen-Seat fait un signe de dénégation.)

D'autre part, Carlyle a clairement tiré profit de la très forte hausse du prix de l'immobilier parisien, qui a plus que doublé entre 2003, date de la promesse de vente, et 2007, date de la cession.

Il faut également souligner que l'Imprimerie nationale a partiellement bénéficié de cette hausse grâce à une clause de partage de la plus-value, qui lui a rapporté 18 millions d'euros, et que les deux opérations de vente et de rachat de l'immeuble ont été réalisées au prix du marché. La vente par l'Imprimerie nationale, en particulier, a été réalisée au plus offrant, à l'issue d'un appel d'offres large, ouvert à plus de cinquante investisseurs potentiels.

Toutefois, il aurait certes été préférable que le besoin du ministère des affaires étrangères eût été identifié dès la vente de l'immeuble de la rue de la Convention par l'Imprimerie nationale.

Des réflexions ont donc lieu afin d'anticiper, de globaliser davantage l'identification des besoins et d'éviter de tels effets de vente-rachat.

M. le président. *La parole est à Mme Nicole Borvo Cohen-Seat.*

Mme Nicole Borvo Cohen-Seat. *Monsieur le secrétaire d'État, vous ne m'avez pas répondu sur deux points.*

Tout d'abord, le flou des chiffres est tout de même curieux et anormal. Le coût des travaux ayant été estimé entre 65 et 120 millions d'euros par le rapport de l'IGF, vous faites une cote mal taillée, évoquant la somme de 100 millions d'euros !

Ensuite, le rapport de l'IGF relève que, lorsque le ministère des affaires étrangères a exposé son schéma pluriannuel de stratégie immobilière au Conseil immobilier de l'État le 12 décembre 2006, il n'a pas « indiqué à cet organisme de façon claire que l'acquisition de l'immeuble Gutenberg était très avancée ». Pourquoi ?

Toujours selon ce rapport, le 23 mars 2007, date à laquelle les opérations de vente par l'État des terrains Gutenberg à Carlyle n'étaient pas

terminées - Carlyle devait encore verser une somme complémentaire de 18 millions d'euros, montant dont la faiblesse était loin de compenser la moins-value immobilière de l'État --, le président du Conseil immobilier de l'État, bien avisé, a adressé un courrier au Premier ministre pour le mettre en garde et lui exprimer « ses préoccupations à propos de ce projet, l'estimant peu compatible avec l'objectif de rationalisation des implantations administratives parisiennes et attirant son attention sur le montant de la plus-value qui en résulterait pour le groupe Carlyle. ».

Plus grave encore, le rapport de l'IGF indique que « non seulement cette lettre ne reçut pas de réponse, mais tout fut fait pour qu'elle n'en reçût point avant que l'opération ne devînt irréversible. » N'est-ce pas là une sorte de délit d'initié ?

La mise en place d'une commission d'enquête parlementaire s'impose. Si la décision n'est pas de votre ressort, monsieur le secrétaire d'État, votre majorité, en revanche, pourrait s'en soucier. Des sanctions devront être prises à l'encontre des responsables d'une telle situation.

Comment a-t-on pu, aux dires mêmes du rapport de L'IGF, brader l'Imprimerie Nationale ?

Ce fleuron du patrimoine culturel français, fabuleux lieu de mémoire qui aurait dû être classé monument historique... Tout ça pour permettre à un groupe américain de faire un bénéfice dément sur le dos du contribuable français...

On aura beau me dire ce que l'on veut, il m'est impossible de ne pas envisager dans ce cas de figure la combine et le pot de vin, au plus haut niveau de l'état.

On ne peut pas imaginer que la stupidité ou l'incompétence règne à ce point dans la sphère gouvernante et si ce n'est pas la stupidité ou l'incompétence, alors à qui profite le crime ? Si certains hauts fonctionnaires favorisent ce genre de transactions, c'est qu'il y a forcément corruption.

Il y a 1000 façons d'être soudoyé quand on a le pouvoir. Elles sont hélas si peu connues et sanctionnées en comparaison avec les contraventions plébéiennes !

Qui peut parler aujourd'hui de justice et d'égalité dans les pays qui s'en prévalent ?

Je veux bien que l'état français, pressé par ses besoins en fond de roulement dans une économie en flux tendu, éprouve le besoin endémique de

vendre ses bijoux de famille pour se faire de la trésorerie. Mais franchement, s'il faut vendre tous les colliers et toutes les bagues de maman et grand-maman, au moins que cela ne soit pas à perte et pour enrichir nos seuls créanciers ! Que cela profite un peu à la famille !..

Mon parrain, le poète uruguayen José Aïub Manzor, Consul Général d'Uruguay au Liban, qui m'a initié comme mon père tant à la poésie qu'à la chose politique, avait coutume de me dire que l'on peut prévoir ce que ne fera pas le politicien en écoutant bien ce qu'il promet de faire. Plus il promettra quelque chose, plus il fera le contraire. C'est le B-A BA de la politique politicienne et ça marche depuis la nuit des temps. C'est comme par hasard au moment où le leitmotiv de tous les dirigeants du monde est le développement durable que les mêmes états sombrent dans un « court-termisme » sans précédent...

Bien cher Lecteur, je vous demande de réfléchir à ce que l'on veut nous cacher et à ce que nous nous cachons nous-mêmes lorsque l'on nomme un balayeur : technicien de surface, une caissière : hôtesse, un licenciement : plan social ! Et lorsque les entreprises se comportent avec la brutalité que nous connaissons aujourd'hui envers leurs ressources humaines (voir France Télécom), je vous demande de méditer sur le discours lénifiant des cadres et divers animateurs envers ceux qui, aujourd'hui, sont leurs esclaves.

Méfions-nous des sempiternelles flatteries de celui qui veut se faire élire et qui vient nous expliquer lorsqu'il s'adresse au peuple de France que les français ont du bon sens, qu'ils sont mobilisés sur un thème, préoccupés par un autre, qu'ils n'ont pas de pétrole mais des idées...

Bref, ne laissons plus le crétin nous prendre pour des imbéciles ; ne laissons plus le malin faire insulte à notre intelligence.

Ce que je pense aujourd'hui c'est que construire un monde sur le court terme, ce n'est pas lui promettre une longue vie.

Lorsqu'on supprime ce grand observatoire et conservatoire du long terme qu'est le commissariat au plan parce qu'un Alain Etchegoyen s'oppose à la privatisation des autoroutes, on bande les yeux des français pour que nul ne puisse voir le mauvais coup qu'on leur prépare.

Dans un entretien au Monde - antérieur à son limogeage -, Alain Etchegoyen va jusqu'à relier la suppression du Plan à la « période pré-électorale ».

« Si vous prenez notre rapport sur l'évaluation du prix des autoroutes » indique Alain Etchegoyen. « Vous constaterez que l'opposition interne de

l'UMP s'en est emparée pour contester les choix gouvernementaux. Nous avons mis en lumière que le prix était de 26 milliards d'euros, et pas de dix milliards. A cette occasion, le Commissariat a fait preuve d'une liberté d'analyse et de parole qui n'a pas été du goût de tout le monde »

Oui, monsieur Etchegoyen ! Il y a certainement mieux à faire que de bander les yeux de quelqu'un lorsqu'on lui dit de voir plus loin. Et lorsque l'on veut à tout prix s'asseoir sur une bulle, il y a de fortes chances de se retrouver à tous les coups, le cul par terre.

Sur la mauvaise gestion du patrimoine public de la France, je voudrais terminer en citant le rapport de la Cour des Comptes publié en 2007 et présenté par son premier président Philippe Séguin. Ce rapport critique l'Etat actionnaire et stigmatise notamment la privatisation des sociétés d'autoroutes.

Ce rapport affirme que L'Etat est un actionnaire qui « vend mal et vend des participations pourtant stratégiques ».

Ce rapport relève également que la privatisation des sociétés concessionnaires d'autoroutes n'a « pas rapporté autant qu'elle aurait pu » et entraîné des tarifs souvent injustifiés aux péages.

Cette privatisation, souligne le rapport, aurait été menée sans que « les précautions nécessaires à la protection des usagers en matière de tarifs aient été prises ». En conséquence, déplore Philippe Séguin : « bien souvent, trop souvent, l'utilisateur paye plus qu'il ne devrait ». Le rapport recommande notamment l'instauration d'une procédure de consultation avant fixation des péages et la simplification et la clarification du système.

Monsieur Séguin dénonce le fait que l'Etat se retrouve « de plus en plus souvent dans une position d'actionnaire minoritaire ce qui affaiblit ses positions ». Cette volonté-panique de réduire son déficit se fait bien sûr au détriment des intérêts de la France à long terme...

Exemple « symptomatique » : l'Etat s'est montré incapable au premier semestre 2007 d'exercer un contrôle effectif des comptes et des perspectives stratégiques de la société EADS, détentrice de 15% du capital... « Actionnaire un peu « schizophrène », l'Etat souffre parfois d'une « myopie coûteuse » selon Philippe Séguin, lorsqu'il s'agit de gérer son patrimoine immobilier, estimé à environ 50 milliards d'euros. Le rapport fait état de plusieurs opérations immobilières infructueuses, comme la rénovation des bureaux des ministères sociaux, place de Fontenoy dans le VII^e arrondissement de Paris: décidée en 1992, elle « ne sera bouclée au mieux qu'en

2011 et les dépenses auront plus que doublé par rapport aux estimations initiales», précise le rapport.

L'Etat choisit trop souvent de faire «construire et financer par un autre» pour lui rembourser ensuite au fur et à mesure les annuités». Montages prétendument «innovants» qui génèrent des «surcoûts trop importants» pour l'Etat: près de 40 millions d'euros par exemple pour le ministère de l'Intérieur qui a installé son «pôle renseignement» à Levallois-Perret. «On a visiblement oublié que l'Etat peut emprunter à un taux plus bas que les sociétés auxquelles il fait appel», ajoute Philippe Séguin.

La Cour des Comptes révèle dans ce rapport, que je livre à la sagacité générale, bien d'autres points démontrant le mauvais fonctionnement de la gestion régalienne. (cf. Article Samantha Bordes AP)

Est-ce que ce rapport a changé pour autant la situation que nous nous obstinons à subir? Il nous apporte en tous cas la preuve irréfutable que l'état gère mal, dépense à l'emporte-pièces et sans souci d'être équitable.

Pour conclure sur l'équité, je dirai que la prise de privilège dans un pays à vocation démocratique s'oppose directement au développement d'une conscience solidaire. Ce qui m'amène à traiter de la finalité du nouveau paradigme : la fraternité humaine et citoyenne ; en un mot : la solidarité.

3- La solidarité

La solidarité devrait être au centre du développement politique, à la place qui est la sienne, et que monopolise abusivement l'état.

C'est l'être humain qui doit être au centre de toutes les préoccupations politiques et non les systèmes qu'il a créés. Aucune machine ne doit priver un être de son emploi comme c'est le cas en France et dans le monde un peu plus chaque jour. On ne doit plus tolérer qu'un minimum de privilégiés se partage le maximum de richesses et un maximum de pauvres le minimum que les nantis leur laissent comme un os à ronger... L'espace national doit être affecté à la solidarité, non à la concentration pour plus de profit. Ne pourrait-on pas relancer la vie de nos villages ; enrayer l'exode rural en logeant nos sans domiciles dans nos campagnes en plus des logements sociaux qu'en totale infraction, nos villes refusent encore de libérer et d'affecter.

Il faut repeupler nos campagnes et relancer la vie extra urbaine en affectant hors la ville les emplois délocalisables comme tout ce qui touche au télétravail. L'univers concentrationnaire des villes est source de violence,

d'injustice et d'appauvrissement des ressources humaines et naturelles d'un pays. Quant au télétravail il trouverait certainement au grand air des compensations par le bien être.

A ce titre il faut recréer une ceinture agricole urbaine permettant aux villes de pouvoir subvenir à leurs propres besoins alimentaires. Il ne faut plus nous rendre esclaves des fournisseurs polluant la terre pour livrer du bout du monde des marchandises que l'on peut produire localement. Par une ceinture agricole locale dynamique, on relance l'économie, on diminue la pollution, on crée des emplois et on fait tomber les prix : donc on augmente le pouvoir d'achat. On est également en meilleure santé parce que l'on consomme local et de saison.

La production alimentaire de proximité protège également la santé des français en garantissant une production, sous contrôle de l'état et qu'il faut exiger, sans pesticides et autres poisons légaux. Ce que le nouveau paradigme doit mettre à jour c'est la valeur du vivant : le respect du vivant qui doit être placé au sommet de toutes les valeurs.

Respect de l'être vivant qu'il soit animal ou humain. Comment se prétendre européen et tolérer par exemple que le Danemark viole les règlements de l'Union sur la protection animale en laissant les Iles Féroé massacrer impunément les globicéphales dans des conditions défiant les principes mêmes de notre civilisation, et qui pour moi, sont assimilables à un véritable génocide... Il faut respecter les animaux par la bonne exécution de la loi en s'opposant aux violences qu'ils subissent. Ce qu'il y a de pourri dans le royaume du Danemark dirait Hamlet aujourd'hui c'est ce qu'il y a de pourri en Europe : c'est la loi du « faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais ». Le respect de l'âme humaine est aussi le respect de ce que je veux appeler le vivant et dont nos frères et sœurs de l'espèce dite animale doivent bénéficier dans la nouvelle société. A ce titre, je rêve que la France qui est censée être encore aujourd'hui la patrie des droits de l'homme soit aussi le berceau des droits de l'animal. Je rêve qu'en respectant le droit des animaux, on respecte aussi le vivant sous toutes ses formes ! Certes, l'espèce humaine de part ses origines et sa nature double ayant également sa place dans le monde animal, il convient qu'elle entame une réflexion profonde sur le rôle de prédation qu'elle doit ou pas y jouer dans l'avenir. Si elle pense toujours être prédatrice, elle devra déterminer et limiter précisément ce qui doit être sa fonction prédatrice : au nécessaire et non au superflu. Mais dans les deux cas elle ne peut tolérer que l'on

torture, maltraite ou tue par plaisir ou par distraction un être vivant quel qu'il soit ; qu'il soit taureau, chien ou coq... Il faudrait un ministère de la protection animale !

Il faut agir pour que la vision de la vie politique puisse toujours s'ancrer sur les principes humanistes afin que le rêve de cette république idéale et mythique puisse enfin devenir sa propre réalité. Et c'est dans ce but que j'ai songé à rédiger une déclaration des droits de l'âme pour la défense de la dignité humaine. L'âme : si nous en parlions en homme de foi ; qu'elle soit de religion profane ou mystique ? On ne peut plus ignorer davantage cette conscience qui anime l'homme et qui lui est personnelle pour le mal comme pour le bien. Elle est ce qui nous différencie de toute chose. Elle est ce que nous devons à présent reconnaître et défendre pour le meilleur et pour le pire. « Il ne suffit plus de se battre pour Dieu » disait Jean-Paul II, « Il faut se battre pour tous les hommes ! »

Dieu réside tout entier dans le principe de la dignité humaine, et la dignité humaine dans l'essence de la vie des hommes. Se battre pour l'homme c'est sans doute ouvrir l'homme à Dieu : à ce Dieu qui est en nous ; ou si nous préférons : à cette chose qui pense... Se battre pour l'homme c'est faire sentir à l'autre qu'il n'est pas seul au monde. C'est lui faire sentir que l'amour n'est pas un vain mot. Tout simplement. Et qu'importe alors comment les hommes nomment l'amour ! S'ils vivent dans l'amour, alors pour moi, ils sont en Dieu... Cela nous renvoie au commandement du Christ : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », le Christ n'a dit ni plus que toi-même, ni moins que toi-même : il a dit comme toi-même. N'est-ce pas ce que devrait dire, faire et penser tout être doué de bon sens ? Chrétien ou pas ?

Changeons une lettre et disons à l'image du Christ : tu aimeras ton prochain comme toi-même : de bons chrétiens nous voilà devenus de bons républicains. Aider c'est le mot profane pour dire aimer ! Et mon âme est ce qui me fait aller d'un des deux verbes à l'autre par le cœur ou par la raison. Voilà pourquoi notre âme doit être saine. Et pour que notre âme soit saine, il faut que nous réapprenions à construire notre pensée par notre propre questionnement. Il ne faut plus nous laisser bernier, manipuler par la pensée toute faite que nous impose le pouvoir médiatique dans son ensemble, et qui n'a qu'un seul but : lobotomiser notre conscience ! Armons-nous de scepticisme quelles que soient les images qui nous sont montrées ; et n'ayons plus peur de dire comme Saint Thomas n'a pas osé le faire : je crois ce que je vois mais pas ce qu'on me montre ! Erigeons le

scepticisme en argument de base de notre réflexion puis faisons-nous une religion par nous-mêmes.

Teilhard de Chardin disait :

« *L'art du chercheur c'est de poser les bonnes questions* ».

Quand je suis confronté à la société de l'image, il y en a toujours au moins deux qui me viennent en premier lieu :

- Qu'est ce qu'on veut me vendre donc me faire croire ?

- A qui profite l'info que l'on me donne ?

Il faut revenir au réel c'est à dire à la vie réelle : à la vie tout court ! Et ne plus la voir comme on nous dit de la voir ! Il faut la voir avec nos yeux et la défendre telle que nous la voyons : sous toutes les formes où elle se présente à nous et plus sous les formes où on nous la présente.

Il me semble du devoir de l'être humain de défendre la vie sous toutes ses formes et au delà de la vie même : défendre, bec et ongles, l'idée qu'il faut défendre la vie sous toutes ses formes. La vie n'a pas de valeur uniquement lorsqu'elle est mandatée par l'intelligence humaine : elle tient sa valeur du fait d'être la vie ! Et plus nous la respecterons quelle que soit sa forme, plus nous apprendrons d'elle ce qu'est vraiment la vie. Ce sont de bons pères de famille qui pendant la dernière guerre ont traité des êtres humains comme on n'a même jamais traité des animaux. Au départ de cette métamorphose de la conscience humaine il y a l'idée que la vie puisse être subdivisée en catégories de valeurs inégales. L'idée qu'une vie peut avoir plus d'importance qu'une autre introduit dans l'esprit humain une vision erronée de sa propre humanité. Tout le mal vient de là. Il nous faut respecter le vivant sous toutes ses formes, ou, de quelque manière que ce soit, nous finirons tous un jour par ne plus nous respecter nous-mêmes. Il faut que la vie reprenne dans nos vies une valeur concrète, et, pour cela, il faut que la réalité redevienne réelle. Il nous faut nous évertuer à dévirtualiser toute chose en ce monde pour ne plus continuer, comme nous le faisons un peu plus chaque jour : à dévitaliser la vie. Revenir à la réalité de la réalité aujourd'hui c'est en finir avec le mensonge.

Ainsi que l'écrivait Gustave Thibon, l'inventeur du bon sens philosophique, : « *Le réel, pour moi, ce n'est pas ce qui s'oppose à l'idéal : c'est ce qui s'oppose au mensonge* ».

Regardez l'alpiniste : lorsqu'il s'élève, il s'élève réellement

avec tout le poids de son corps humain pesant sur lui comme le monde sur les épaules d'Atlas ! Ses ongles, ses muscles, ses poumons, tout en

lui porte la trace réelle, concrète du fait qu'il s'élève... Mais celui qui s'élève dans l'échelle sociale ne s'élève pas comme l'alpiniste avec toute sa « densité terrestre » ! Non il s'élève dans sa seule pensée ; dans la vision qu'il a de lui-même ainsi que les bulles de champagne qui éclatent à peine arrivées à la surface du verre où on les a versées... Celui qui s'élève au dessus des hommes en manipulant leurs consciences règne sur un monde sans existence réelle. Il fait de chacune des consciences qu'il entraîne dans le sentiment de cette fausse ascension, une bulle de plus dans le verre de champagne.

Une bulle de plus qui s'évaporerait avec lui quand le vin sera tiré...

Toutes les idéologies ont projeté la conscience humaine vers cette évaporation de ce qu'elle est vraiment, c'est à dire : l'organe central de la préhension du réel ; et non celui qui le transforme en fumée. Nous avons fait passer notre conscience de l'état liquide à l'état gazeux ; il est temps maintenant qu'elle se change en pluie pour rendre le terreau de notre âme fertile. Alors tout ceci aura un sens ; même l'idéologie : celui de nous faire définitivement comprendre que nous n'avons pas besoin d'elle. Que le bon sens suffit pour aller dans la bonne direction.

Nous n'avons pas besoin de qualifier notre pensée pour produire de la conscience : il nous suffit de l'exprimer dans son plus simple appareil : celle d'Adam et d'Eve avant que leur nudité ne pose un problème à la postérité... Mais encore faut-il, pour que l'âme soit saine que notre support ne soit pas pollué.

Mens sana in corpore sano disaient les anciens : une âme saine dans un corps sain. De ce point de vue, pour que notre âme soit saine il faut aussi soigner la santé de notre âme en soignant celle de notre corps... Garantir tout d'abord l'alimentation contre les produits chimiques transformant nos aliments en poison violent. Notre agriculture doit être bio comme la production d'énergie, et se libérer de la dictature semencière qui se révèle être une des pires du monde moderne. La santé des citoyens doit être préservée par une meilleure alimentation mais aussi par une pluralité médicale conférant à chaque citoyen le droit d'avoir ou non recours à la chimie pour se soigner. La dictature des laboratoires pharmaceutiques et de l'ordre des médecins conventionnés doit être abolie par le nouveau paradigme. Pas question bien sûr de supprimer la médecine dite traditionnelle même si, la plupart du temps, elle est bien postérieure aux médecines que l'on qualifie aujourd'hui abusivement de médecines parallèles. Toutes les

thérapies doivent aujourd'hui avoir droit de cité dans le paysage médical français non seulement au nom des droits de l'homme et du citoyen mais en particulier au nom du droit du travail. Nul n'a le droit, et surtout pas l'état de préjuger de telle ou telle méthode d'attribution de soins ! De déterminer celles qui sont bonnes ou mauvaises pour un citoyen. C'est au citoyen seul d'en juger. Le charlatanisme qui est aussi condamnable que l'escroquerie ne peut en aucun cas être déterminé avant que le tort ait été subi. Si un délit de soin doit être sanctionné, ce doit être après procès et dans le respect des droits de la défense, comme il l'est pour la médecine conventionnelle. Chacun doit avoir le droit de nos jours de choisir et d'exercer la médecine de son choix ; et la chasse aux sorcières entreprise aujourd'hui par les Torquemadas de l'ordre médical et des grands laboratoires régnant sur l'industrie pharmaceutique doit cesser. L'attitude du gouvernement actuel quant à l'éclosion des médecines non conventionnées nous renvoie aux temps pathétiques de l'Inquisition et fait honte à la France autant qu'à l'Europe.

Encore une fois la France doit donner l'exemple et les français s'unir pour retrouver le droit qu'ils sont en train de perdre : de soigner et de se faire soigner comme ils l'entendent. Nous devons nous unir pour la préservation de toutes les sciences thérapeutiques, donc pour la défense de notre santé. Défendre notre santé c'est aussi défendre l'Ecosystème. Ce qui place la lutte pour la santé au centre du combat pour un meilleur traitement de la nature et la lutte contre la pollution au centre de ce que je nommerai le civisme fraternel. Ne pas polluer l'eau, la terre et l'air par les produits chimiques détruisant l'écosystème. Sortir du nucléaire sans attendre en finançant une production d'énergie de proximité sur la base du solaire, de l'éolien dans des proportions mesurées, et du traitement microbien des déchets. Développer des gammes de transports individuels et collectifs sans essence : ce qui permettra non seulement de dépolluer mais de ne plus être soumis aux spéculations des pays producteurs de pétrole. Enseigner le tri sélectif dès l'enfance et l'organiser rationnellement dans les communautés urbaines. Bref introduire à tous les niveaux de la conception d'une loi à son application, l'idée qu'en aucun cas elle ne peut mettre en cause le moindre droit humain, ni contredire le principe de réalité.

Car le monde n'est pas une création intellectuelle mais une construction qui trouve sa vérité dans l'accord entre l'intelligence et le réel : « *adaequatio rei et intellectus!* » comme le disaient les anciens. L'adéquation

entre la chose c'est à dire ce qui est objectivement réel, et la faculté intellectuelle que l'homme a baptisé l'intelligence. Celle qui doit étymologiquement relier l'homme à son prochain, doit relier l'esprit humain au monde tel qu'il se présente à lui et non pas tel que l'homme se figure qu'il se présente à lui. Il nous faut plus de rigueur et de circonspection dans l'analyse que nous faisons de choses ; des tenants et des aboutissants. Il faut que chacun dans ce qu'il lit des choses comprenne et trouve ce qui le lie à elles. C'est à cela qu'il nous faut travailler en réapprenant à penser.

Et de ce point de vue il ne faut plus laisser les idéologies vider les mots de leur sens en fonction des besoins de la cause.

Pour réapprendre à penser, commençons déjà par réapprendre à parler en nous posant chaque fois la question, lorsque nous usons des mots, de leur sens étymologique, historique et culturel ! Comparer leur sens originel avec celui que leur a donné l'usage ! Tenter enfin de comprendre où les glissements successifs de sens peuvent mener notre entendement. Nous avons parlé des mots qui fondent nos institutions : je ne voudrais pas achever cet ouvrage sans faire moi-même le point sur celui qui, à mon sens, doit les englober tous.

Chapitre cinquième : LIBERTE EGALITE FRATERNITE LAICITE

*« L'atome est plus facile à fissurer que les préjugés »
Albert Einstein*

§3 Dans le nouveau paradigme l'état doit être au service de l'humain et non pas l'humain esclave de l'état. Ce que l'on nomme laïcité ne doit pas être une religion profane à laquelle il faut soumettre le citoyen mais une vision de l'homme dans la cité qui ne soit ni discriminatoire ni conflictuelle. De ce point de vue la loi de 1905 ne me semble pas en refléter les principes fondateurs ; sauf peut-être les premières lignes...

En ces heures terribles, effroyables, où la France se déshonore aux yeux du monde par l'exercice de son gouvernement ; où certains ministres sur ordre du président se livrent à des rafles ignominieuses au nom du peuple français ; où Monsieur Eric Besson, pour ne pas le nommer, non content de jouer les shérifs de Nottingham dans la forêt de la honte, et désormais Mr Copé, initie par le verbe le principe d'une loi empiétant sur le droit des traditions à disposer d'elles-mêmes ; où l'opposition elle même embrasse à l'image de Monsieur Valls les thèses du Front National ; je veux rappeler aux pourfendeurs de la morale républicaine, les principes élémentaires qui, dans l'état de droit, président aux fondements de la laïcité.

Il est dit dans la première Déclaration des Droits de l'Homme que la libre communication des pensées et des opinions est l'un des principes les plus précieux de l'être humain.

La religion est une opinion comme une autre ; et, de ce fait, elle ne peut pas être entravée dans son expression, sans que soit entravé un Droit humain fondamental : plus précisément celui de communiquer librement ses pensées, ses opinions ; le droit d'être ce que l'on est ; le droit de s'exprimer ; celui de se présenter au monde : « Bonjour ! Je m'appelle un tel ou une telle ; je suis un homme ou une femme ; je suis de telle ou telle nationalité ; de tel ou tel signe astrologique ; j'aime ceci ou cela ; je suis adepte de telle philosophie, ou de telle religion » ; la question qui peut suivre alors est : « Et vous, ou et toi, qui es-tu, qui êtes-vous ? » Et chacun alors d'arborer, ses signes distinctifs s'il le désire ou les mots qui vont de pair afin de se présenter ; de s'identifier au plus près de ce qu'il croit être ou veut montrer de lui ; d'afficher sa pensée ; son opinion. Ceci est un droit

naturel de l'homme qui ne peut ni ne doit être réprimé. C'est d'ailleurs ce qu'affirme la Déclaration des Droits de l'Homme Et du Citoyen, article 10 : « nul n'a le droit d'être inquiété pour ses opinions même religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » La notion de trouble à l'ordre public est donc au centre du débat sur les rapports entre philosophie profane et philosophie religieuse. Rapports qui doivent s'articuler tout d'abord sur le principe fondamental de la séparation entre l'État et les Églises.

Ce principe doit être équitable s'il veut être laïc. Sous la révolution déjà, le droit divin étant aboli, les prêtres, pour exercer leur sacerdoce, devaient prêter serment de fidélité à l'État. S'ils refusaient ils étaient poursuivis, non au nom de leur croyance, mais parce qu'ils prenaient fait et cause pour les forces qui se dressaient contre l'avènement de la nouvelle Société Humaine. Dans un contexte où les Droits des peuples s'opposaient au droit divin, le prêtre refusant de jurer devenait un ennemi de l'intérieur ; un traître au nouveau projet national ; un danger pour la patrie : un suppôt de la tyrannie ; un Satan de la République. Mais à l'inverse le prêtre jureur, loin d'abjurer sa foi, faisait de sa religion une composante à part entière de la Nation intègre et souveraine dans son droit citoyen à la libre expression. En tant que membre solidaire du corps social, la religion en devenait l'un des rouages sans pour autant exercer le pouvoir temporel comme aux temps abolis de la royauté. Mais le Pouvoir politique revenant au peuple souverain en révolution, l'État se devait donc de réajuster la loi dans un mouvement perpétuel pour ne pas léser l'individu par la collectivité ni la collectivité, par l'individu. Et là se situe le point d'achoppement de la séparation conflictuelle entre philosophie profane et philosophie religieuse. Le point est le suivant : le peuple, confiant le réajustement permanent et nécessaire des lois aux gérants de la Nation, confie un intérêt naturel à une vision politique, et cette vision politique à une minorité gouvernante. Celle-ci s'empare alors du droit et du devoir de réajuster la loi et s'en sert comme moyen de gouvernement sans admettre la controverse. On établit que « nul n'est censé ignorer la loi », mais elle se modifie à un tel rythme qu'il est impossible même à un juge de la connaître. La notion de trouble à l'ordre public devient instable, molle et sans fondement réel car nul ne peut affirmer dans ses nuances à quel moment le principe d'équité s'en trouve bafoué. La notion de trouble à l'ordre public, évoluant avec les

besoins de celui ou de ceux qui gouvernent, peut dès lors se commuer de manière occulte en une autre vision, liberticide, et qui pourrait s'intituler : « trouble à l'ordre nécessaire au pouvoir en place », en d'autres termes : « trouble à la tyrannie ».

Revenons au prêtre jureur. Il pouvait en toute quiétude faire valoir ses signes extérieurs de culte et défendre en public les thèses prônées par sa religion sans être inquiété ni rejeté par la société. Il pouvait porter sa soutane, parler au nom du Dieu qu'il invoque, et se farder comme tous ses paroissiens, chez lui et en tous lieux, des effets renseignant le tout venant sur son identité religieuse. Cela sans troubler l'ordre public mais au contraire en affirmant que cet ordre était confié au peuple désormais et non aux représentants d'une putative divinité. Ceci fonde la laïcité puisque la diversité d'opinion philosophique s'expose sans que soit contesté :

- 1- L'autorité politique du peuple sur la Nation et de la Nation sur l'Etat.
- 2- L'abdication des castes dirigeantes se recommandant du Droit Divin.
- 3- L'idée que le Droit d'afficher son opinion a pour pendant le devoir de ne pas imposer son opinion à autrui.

4- Que la constitution d'une philosophie tutélaire ayant droit de gérer ne peut être issue que d'un monde vu de la terre et non plus vu du ciel ; d'une analyse rationnelle des effets et des causes. Et non plus des spéculations arbitraires et subjectives de la foi en un Créateur putatif de l'univers : c'est à dire en un Dieu.

Dixit la république ; Vixit la tyrannie... Du moins, hélas, le croyait-on...

La laïcité ne doit donc en aucun cas s'enraciner dans une négation du droit à l'expression des églises. En le faisant elle se renie elle-même, car elle est la voie alternative et non la suppléante.

Sans Église à ses côtés l'État se change en religion et cesse donc d'être laïc. On a vu de ses dérives dans l'histoire qui changèrent hélas l'opium du peuple en produits de substitution.

« *On ne détruit vraiment que ce que l'on remplace* » disait Robespierre...

Ainsi prend fin le Droit Divin de régner mais pas le droit d'avoir un Dieu. Exit le Droit d'imposer une morale et une conscience au peuple sans qu'elle soit issue de la majorité ! Mais le droit d'être une minorité, une communauté religieuse exprimant une approche transcendantale du monde est un droit qui demeure ; un droit de l'homme ; à condition bien sûr que la communauté religieuse qui se manifeste ne veuille pas s'ériger en système de gouvernement.

La république instruit l'idée que la vérité ne peut être l'apanage d'une caste et fonde ainsi la LIBERTE.

La république entend agir pour garantir à l'homme et à la société en éqité l'usufruit de la liberté et fonde alors l'EGALITE.

La république crée le lien qui rend les citoyens solidaires au sein du peuple, et ce : sans distinction de classe, de race, de sexe ou de fortune fondant ainsi la FRATERNITE.

Ces trois principes figurant au cœur du blason de la France créent et constituent la laïcité.

Aussi loin que remonte la mémoire des peuples, aucune religion ne s'est répandue de manière pacifique et propre à relier entre eux les êtres humains dans le respect de leurs différences : aucune ! Les religions ont toujours voulu aplanir, formater, uniformiser le monde pour le contraindre à abolir la diversité par le stéréotype, la coutume, et la crainte... Devait-on faire subir aux religions le même outrage ? Et se prévaloir ainsi d'une turpitude qu'on leur reprochait ? Je dis que non et troquant le latin de bénitier pour le latin juridique, je dis au nom de la loi que « Nemo auditur propriam turpitudinem allegans »...

Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude.

Les religions furent de joug de tout temps imposées aux peuples du monde. Leur volonté hégémonique et leurs codes furent conçus et initiés pour encadrer les consciences et les êtres comme dans le corps des armées. Poussant plus loin je dirai que sur la Terre aucune religion n'est étymologiquement fondée à être religieuse puisqu'elle ne relie qu'une frange limitée de la population mondiale, et rejette la partie qui n'adhère pas à ses thèses... Excluant une part de l'humanité aucune religion ne peut se targuer d'être reliante donc humaine. Le propre des religions fut toujours de diviser hélas et non de relier en un mouvement synergique et harmonieux l'ensemble de la race humaine et de ses croyances... Guerres, inquisitions, génocides, intégrismes et fanatismes, invoquant Dieu pour justifier de la barbarie de ses adeptes. Aucune religion sur Terre ne peut se vanter d'innocence quant au crime contre l'humanité, aucune ! Et sans faire de l'anticléricalisme primaire, on peut comprendre que la pensée laïque dénonce le danger qu'il y a à régner sur les consciences au nom d'un Dieu hypothétique n'ayant de lien avec l'humain que par le mystère insensé de la foi et son lot de superstitions...

Mais attention à ce train là lorsqu'il en cache un autre !

Si contre sa propre vocation, la laïcité voulait devenir cette religion profane qui met en lien tous les humains, alors elle se devrait d'être, contrairement à celle qui divise au nom de Dieu, celle qui met en conformité les différences au nom de l'humanité ; celle, exemplaire, qui accorde, en les respectant, les droits et devoirs de tous et de chacun : mécréants et croyants. Celle enfin qui relie, comme son nom l'indique, l'homme à l'homme en ce bas monde, et non celle qui dresse l'être contre l'autre au nom de l'idée que l'on se fait d'un créateur putatif. La laïcité pourrait alors prendre comme devise cette phrase délicieuse de Francis Blanche : « Je préfère le vin d'ici à l'au-delà » et proposer enfin à l'humanité le banquet universel plutôt que la bagarre générale ; ne vaut-il pas mieux lever le verre pour trinquer tous ensemble, plutôt que de se jeter la coupe au visage sans même goûter voir si le vin est bon ?

Si la laïcité est un outil intellectuel, ayant pour objet de relier tous les membres de l'humanité en un seul et même corps créé et constitué, il ne peut faire l'économie de la défense des droits humains.

Ne citons que les droits principaux qui en plus de la liberté sont tous les trois cités dès 1789 dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; droits dont je rappelle encore qu'ils sont : la propriété, la sureté et LE DROIT DE RESISTANCE A L'OPPRESSION. La laïcité ne peut s'opposer à l'exercice de ces droits sans s'opposer à elle-même, comme elle ne peut user pour les contester de méthodes empruntées à l'idéologie qu'elle combat.

L'homme est propriétaire de ses opinions : il a donc le droit de les exprimer comme il a le droit de revêtir le vêtement de son choix, d'user de sa PROPRIETE.

L'Homme ne doit pas être menacé en raison de ses opinions. Il n'a donc pas à subir un harcèlement social visant à lui interdire de montrer son opinion ; il doit se sentir libre de le faire en toute sécurité : en totale SURETE.

L'Homme a le droit de résister si un pouvoir social ou philosophique abusant de ses prérogatives prétend lui interdire d'identifier son opinion. Car le fait d'avoir une opinion fut elle religieuse est un droit inaliénable de l'homme et c'est donc intrinsèquement troubler l'ordre public que de vouloir le réprimer.

C'est à ce niveau que se situe le trouble à l'ordre public et non dans la libre expression de sa pensée ou de sa foi. Le fait d'éprouver le besoin

d'afficher son opinion par un détail vestimentaire, des paroles, ou un comportement, ne porte pas atteinte à l'intégrité physique ou morale d'autrui ; ne fait de tort à personne, et ne peut donc pas constituer en soi un trouble manifestement illicite. Mais si une loi dite républicaine se mêle de condamner ce qui n'est pas un trouble manifestement illicite, elle n'est pas républicaine et doit donc être condamnée. On ne constitue pas ce qui n'est pas en soi un trouble pour en faire juridiquement un trouble, sans créer ainsi un trouble : ce qui en soi est illicite donc oppressif et justifie LE DROIT DE RESISTANCE A L'OPPRESSION. C'est en cela que le droit de résistance à l'oppression prend tout son sens en république. Il est un droit essentiel. Il permet au citoyen de veiller à ce que le glissement entre l'État de Droit et la tyrannie constitutionnelle ne puisse être opéré. Ce glissement est inévitable car il est humain. Il est humain, oui, hélas, de voir le pouvoir légitimement confié à une minorité se transformer d'abord en pouvoir hiérarchique puis en pouvoir tyrannique. Dès qu'un gouvernement est exercé par une minorité, celle-ci éprouve le besoin endémique et logique de renforcer, de consolider sa prérogative, aux dépens même des lois qui la régissent. Ce n'est pas une raison pour que cet abus soit toléré. D'où l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789, et son droit quatrième : le droit de résistance à l'oppression.

La séparation de l'Église et de l'État est à rapprocher du principe de séparation des pouvoirs tel qu'édicté article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Il sépare la spéculation philosophique de la gestion des affaires d'une nation, afin de rétablir au cœur de l'expression politique une raison qui ne soit plus d'État mais de Droit. C'est le retour du bon sens et de la bonne foi dans la logique sociale et politique. L'Homme s'occupe des affaires des hommes et Dieu joue son rôle, non plus en tant que référence au pouvoir temporel mais en tant qu'hypothèse à creuser pour accéder à une école de la sagesse. Même le discours de Descartes que les hasards de la postérité présentent trop souvent comme la réponse rationnelle aux aléas de la Foi ne peut écarter l'éventualité de l'existence divine qui, postulante, demeure un possible... Descartes est même très certainement le premier philosophe à l'avoir clairement démontré ! Puisque tout effet a une cause, suppose Descartes, et que la cause n'est pas moins réelle que l'effet, il en résulte que la notion de l'infini est implicitement causée par l'effet de quelque être parfait qui en est le véritable artisan : donc Dieu existe dicit l'athée qui ne veut pas se résoudre à la croyance. Dieu existe

et le fait que l'Homme envisage l'infini est la marque de son œuvre donc de son existence : c'est la trace du créateur lisible dans sa créature. Cette sensation étant innée, ainsi que l'idée qui s'en suit, Descartes considère que lorsque l'Homme pense, la clarté et l'évidence de cette faculté de penser lui permettent de concevoir que Dieu existe ; et l'on en vient par l'exégèse d'un Malebranche et la force du syllogisme à un cogito qui n'est plus ergo sum mais plutôt un « Je pense donc Dieu existe ». Tout cela est bien sûr contestable et si le principe de causalité conduit Descartes à s'assurer de l'existence d'un Dieu, on peut lui répondre avec Pascal que l'on n'avait pas vraiment besoin de Dieu pour créer la Science. Restons dans le doute méthodique et optons pour la seule « indubitabilité » du doute lui-même. Affirmons, avec Descartes, que si douter de tout implique le doute de l'existence de Dieu, il induit également le doute de son inexistence. Et qu'il suffit dès lors que Dieu soit un possible pour mériter que l'on intègre les postulats de ceux qui veulent en faire une réalité. Nier Dieu c'est lui conférer une existence par la négative, croire en lui c'est lui donner une existence spéculative, certes, mais une existence tout de même. Exister dans l'imagination est une forme d'existence. Où commence l'intuition ? Où finit l'imaginaire ? Qui peut le dire ? Ni le plus cartésien des athées, ni le moins déiste des nihilistes. Le débat est ouvert depuis la nuit des temps : vouloir le fermer c'est occulter abusivement un élément parmi d'autres dans la recherche de la vérité ; c'est se priver de poids pour calibrer la balance du jugement. Dieu existe-t-il donc tant pour l'homme qu'il veuille à ce point le nier ; le cacher ?... S'il est faux qu'un Dieu ait créé l'Humain à sa ressemblance, quel crétin se prenant pour le génie de Voronoff veut-il donc faire dès lors de l'homo-sapiens le seul Dieu de référence, en faisant de sa propre vérité la démiurgique ; et de sa vision du monde une vue sur la mer... Ne peut-on laisser à chaque être, avec la confiance que l'on doit à celui qui pense, le soin de dessiller ses propres yeux, son propre regard sur l'univers ; au lieu de vouloir à tout prix lui coudre les paupières avec un fil de fer à souder... Obstruer la raison et la contraindre, c'est nier l'intelligence humaine. Croire en un Dieu c'est habiller sa conscience ; chercher une morale, un sens à la vie, un chemin de vérité ou tout au plus faire preuve d'imagination : c'est être humain, tout simplement... Dire que l'on croit, c'est vouloir prouver que l'on pense ; le montrer c'est se montrer, c'est-à-dire s'ouvrir à autrui comme on se confie à quelqu'un. Chercher à convaincre l'autre c'est encore une manière de le faire exister. Vouloir

empêcher tout cela, c'est vouloir empêcher l'Homme d'avoir une âme, c'est à dire, je l'ai dit, une part de conscience autonome : c'est aller contre la nature...

La séparation de l'Église et de l'État met ainsi parfaitement en pratique cette pensée chrétienne rendant au peuple ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Au peuple le pouvoir temporel et à Dieu le royaume invisible où ne s'ébrouent que ceux qui décident d'y croire... Ce laboratoire d'idées humanistes corrompues chaque fois qu'elles se mêlent de politique n'est pas à blâmer ; il ne doit ni subir, ni gouverner. Il doit seulement être, et pouvoir exister.

La séparation de l'Église et de l'État fut une avancée indispensable et notoire de la pensée humaniste qui, à juste titre, contesta que l'organisation de la vie des hommes revint à une autorité fondée sur la relation virtuelle entre l'être humain et l'hypothèse d'une transcendance. Ce genre de système ne pouvant générer que les abus puisque les forces fondant leur pouvoir sur l'Oracle ne peuvent se pérenniser qu'en développant l'illusion, l'ignorance et le fanatisme. L'humanité devait et doit encore pour la part qui la subit s'extraire de ce travers, de ce fléau dont aucune liberté ne peut s'extraire d'une autre que celle du pouvoir qui s'y réfère ! Sans recours possible pour la pensée que le rejet d'autrui et autres guerres... La rationalité prônée par la laïcité républicaine a pour elle au moins de fonder ses principes sur l'évidence du quotidien et de la concrétude. Elle a pour hiérarchie jusqu'au plus haut de l'appareil, des êtres de chair et de sang. Elle a pour souveraineté celle des principaux animateurs de l'existence terrestre: j'ai nommé les êtres humains. Et même s'il est vrai que par les temps qui courent on peut se demander s'il n'est pas plus simple de s'adresser à Dieu qu'à l'Administration, on peut raisonnablement préférer, oui, le guichet de la Poste à la porte du Temple lorsque l'on met sa foi dans quelques doléances... Une avancée de la pensée, aussi légitime qu'elle puisse être, n'a pas pour autant le droit d'user de cette légitimité pour éradiquer sa controverse. Un idéal philosophique fut-il ou non religieux demeure une voie de recours à laquelle a droit la pensée même si elle évolue vers d'autres articulations. La parole dite de Dieu étant devenue contestable depuis que, par l'imprimerie, Gutenberg a mis les livres dits saints à la portée de tous, on ne peut plus restreindre aujourd'hui le concept de religion à la seule foi en un Dieu. Les textes sacrés pouvant être dissociés de l'exégèse verticale du prêtre sur sa chaire, la réforme est en marche, et comme elle, la liberté de penser Dieu

et de vivre avec la transcendance, une relation intime, opposable à la relation culturelle. Dès lors la religion échappe au mysticisme et au fanatisme, et plus qu'une philosophie théocratique, devient un moyen de se reconnaître et de se désigner dans la société, de manière alternative à la société.

La religion à travers les siècles a noué plus de lien par la pratique de ses traditions que par celle de sa liturgie. La religion dans la société moderne est plus un signe de ralliement et de reconnaissance qu'une réelle philosophie collective. Sauf pour les États nations où l'intégrisme continue à défendre le principe du droit divin, c'est souvent le regard des autres ou de l'histoire qui prête aux religions une structure politique ou sociale qu'elles ne revendiquent plus elles-mêmes. On dit souvent les juifs en parlant des israéliens ou les arabes en parlant des musulmans comme si tous les israéliens étaient juifs et tous les musulmans arabes... Dit-on les catholiques en parlant des français, ou les anglicans en parlant des anglais? C'est abusivement ou par ignorance que l'on dira de la même manière les hindous pour parler des indiens...

Ce genre d'amalgame crée le chaos et la confusion. Cela dans un monde où la pratique d'une religion ne détermine pas non plus l'appartenance à une croyance ou à une autre. Ne dit-on pas communément aujourd'hui des membres se reconnaissant d'une religion ou d'une autre qu'ils sont ou non « pratiquants »? Que signifie cette notion liée à la pratique ou l'absence de pratique des grands rites en vigueur? Cela signifie par euphémisme que la religion aujourd'hui est plus culturelle que cultuelle, donc moins rituelle que sociale et philosophique. Il faut aujourd'hui accepter cette réalité pour ne pas sombrer dans les travers de l'intégrisme religieux et de l'anticléricalisme. Aujourd'hui, le mélange des genres en matière de perception et de communication religieuse préside à tous les conflits ; à tous les abus qu'ils soient le fait de l'Église ou le fait de l'État. On ne peut pas comparer l'État d'Israël par exemple qui est un État laïc, dont le fonctionnement des institutions est laïc, avec l'un de ces États archaïques où règnent les tyrans de toutes sortes invoquant le droit divin. A la Knesset, ce ne sont pas les prêtres qui officient mais bien les représentants du peuple de toutes tendances même antisionistes. Et les décisions qui sont rendues ne le sont pas au nom de Dieu mais bien du peuple israélien! De ce point de vue Israël est une démocratie modèle où la religion ne se mêle pas de la gestion de l'État. De même, la communauté juive n'est plus aujourd'hui l'émanation de sa religion mais celle de sa tradition et de son histoire. On est juif

qu'on le veuille ou non, qu'on pratique ou non, parce qu'on est de mère juive de génération en génération. On est juif au nom de cette tradition de la transmission par la mère et au nom des voies de l'histoire qui en ont décidé ainsi. On a grandi dans un contexte où la mémoire crée le lien et où les lois communautaires se sont fixées dans les épreuves ; se sont transmises pour survivre comme un savoir ésotérique légué par voie de filiation ou de compagnonnage...

Dans ce contexte on confiera aux pratiquants la transmission et la gestion des grands rites de référence qui témoignent du lien social. Mais que l'on sacrifie ou non à ses rites, totalement ou partiellement, on est un membre légitime de la communauté religieuse à laquelle on se réfère simplement parce qu'on s'y réfère. On est membre d'une communauté religieuse comme d'un club. Parce qu'on en a la carte ou que l'on a coutume de s'y rendre... On est membre d'une communauté religieuse tout simplement parce qu'on a baigné dedans pour des raisons personnelles liées à l'éducation, à la sympathie que l'on peut éprouver pour telle ou telle communauté ou parce que le contexte, la conjoncture ou le destin en ont décidé ainsi. Et cela sans pour autant adhérer à la liturgie, aux rites et aux pratiques auxquelles la matrice religieuse se prétend confondue. Combien de catholiques feront baptiser leurs enfants, se marieront à l'église, et se feront enterrer chrétiennement sans pour autant aller régulièrement à la messe ? Certains athées enverront même leurs enfants au catéchisme pour mieux les intégrer dans la société ou les mettre en garderie. Combien feront circoncire leur nourrisson et fêteront leur bar-mitsvah sans fréquenter pour autant les synagogues ni même respecter le shabbat ? Combien sacrifieront au ramadan sans prier pour autant au quotidien ni se rendre dans les mosquées ? Ceux là ont pourtant légitimement le droit de revendiquer la religion qu'ils ne pratiquent pas comme étant la leur, ou bien leur référence philosophique en terme de religion... Ils ont ce droit légitime tout simplement parce que cette religion fait partie de leurs racines, de leur histoire, de leur culture, de leur éducation donc de ce qu'ils sont. Cette religion est la leur parce qu'elle fait partie d'eux-mêmes, et souvent malgré eux. Ceci posé, cela étant, l'État laïc doit proposer sa lecture profane de la religion humaine comme alternative à l'idée de Dieu et comme échappatoire à la querelle théologique dans toute son horreur. Elle est une perception de l'Homme vu de la Terre et non plus du Ciel. Une philosophie de proximité proposant de traiter son prochain tout simplement comme l'on voudrait

qu'il nous traite... La laïcité est une voie proposant de privilégier le bon sens, la logique des rapports sociaux et humains aux spéculations les plus extrêmes de l'esprit... Cela ne veut pas dire pour autant que la laïcité ait à ce titre le droit d'éradiquer les religions pour devenir ainsi sur la Terre la nouvelle pensée unique ; la religion d'État obligatoire pour tous les êtres humains. Il ne faut plus tout mélanger comme on l'a fait dernièrement au cours de la très regrettable affaire du foulard et précédemment avec la Loi Stasi. Cette affaire est emblématique du malentendu sur la laïcité sévit qui pèse aujourd'hui au grand dam des humanistes athées.

Sauf à être démenti par un spécialiste des textes sacrés, c'est dans la Sourate numéro 24, verset 31 que le Coran prie les croyantes de ne point provoquer le regard de l'homme, de préserver leur chasteté en tenant l'intimité cachée sous l'ornement qui la pare, et de rabattre incidemment le voile sur leurs atours...

Dès lors l'exégète a tiré du texte Saint l'idée que la femme devait soustraire ses charmes aux yeux du venant et par voie de conséquence fixer le respect d'une interprétation devenue la règle par l'usage, en prêchant pour le port de ce que l'on nomme aujourd'hui entre autres ornements : le « foulard », le « voile », et de manière plus radicale, le voile intégral ou la « Burqa ». Certes cette version dont la tradition fait une loi est de plus en plus nuancée par les modérés de l'Islam. Ces derniers mettant notamment en exergue la personnalité du Prophète (bénédiction et salutation sur son nom) qui ne cessa tout au long de sa vie de donner à la femme un rôle prépondérant dans une société misogyne et barbare. Qui des uns ou des autres fait la bonne lecture ? C'est à nos sœurs et frères musulmans et à eux seuls d'en juger ; certainement pas au pouvoir politique. Je ne suis pas favorable au fait qu'un uniforme civil soit imposé aux femmes. Mais chaque femme doit avoir le droit de se vêtir comme elle le désire y compris celui de porter un uniforme civil.

Je fais partie de ceux qui pensent que la femme ne doit pas être considérée comme inférieure à l'homme et soumise à sa volonté. C'est volontiers que j'en dispute avec ceux qui restent chevillés au point de vue contraire. Le débat est parfois houleux mené dans le respect des croyances de chacun.

Mais ce qui m'a choqué dans la Loi Stasi et qui franchit les bornes du tolérable dans le discours de messieurs Besson, Copé, Valls et consorts c'est qu'une fois encore on a voulu et l'on veut empêcher le dialogue par la force, au nom de l'État comme on ferait au nom de Dieu. Ce qui n'est

plus acceptable, c'est que l'on use ainsi de la démocratie pour restreindre la liberté ! La liberté est une ; elle est indivisible. Nul n'a le droit de limiter la liberté d'être Musulman, Chrétien, ou Juif, au seul bénéfice de l'anti-cléricalisme qu'il soit primaire, secondaire, tertiaire ou quaternaire... La religion n'est pas une tolérance, un opium autorisé pour le peuple. C'est une croyance aussi légitime que la foi en l'institution républicaine. Le débat culturel doit rester politique et le cultuel demeurer religieux. Entre le cultuel et le culturel, il n'y a qu'un R de différence ; et c'est cet aiR que la Loi Stasi est venu polluer et qu'une loi Copé polluera encore davantage. Poison que le principe superfétatoire aggravé par la loi de 1905, selon lequel la séparation de l'Église et de l'État impliquerait une hiérarchie de l'État sur l'Église. La liberté du culte est un principe souverain de l'État. Mettre en cause ce principe c'est mettre en cause l'État lui-même ou pire encore : c'est vouloir, au mépris de ses valeurs, ériger la République en religion totalitaire. Qu'est-ce que la laïcité selon Saint Stasi, Saint Besson, Saint Copé, Saint Valls ou Saint Glin-Glin, si ce n'est une religion d'État qui devrait s'imposer aux cultes autorisés par la loi ? Dois-je encore rappeler aux grands prêtres de l'Instruction Publique devenue par je ne sais quelle magie noire l'Éducation Nationale que religare en latin signifie relier ! Faire de la grande laïque celle qui morcelle, sépare, exclue, c'est ériger un contresens en système ; c'est trahir la mission que prétend se donner la pensée laïque.

Unir n'est pas uniformiser. Instruire ne signifie pas imposer sa vision du monde mais la proposer sous toutes ses facettes. Éduquer signifie, en matière d'instruction, conduire sur les chemins de la connaissance, et non soumettre à la pensée dominante. Faire du monde connu le seul qu'il nous soit donné d'envisager et d'explorer, c'est nier que l'esprit habite l'humain ; c'est s'empêcher de repousser les limites de la connaissance et de l'entendement. Quoi que l'on puisse prétendre au nom de l'athéisme, la transcendance demeure une hypothèse que l'État actuel de nos connaissances ne nous permet pas rationnellement d'écarter. La seule vision décente d'une laïcité respectueuse du droit humain est celle qui ouvre la porte à toutes les expressions religieuses afin de les réunir par l'échange ; ce qui implique une multiplicité des expressions. La pensée unique imposée aux différentes traditions religieuses présenterait les confessions autorisées comme autant de sectes dont le seul nombre des adeptes justifierait l'existence. Qu'y a-t-il de reliant dans ce dictat ? Je n'y vois qu'une religion de la fracture ; un

monstre philosophique se parant des atours qu'il confisque à mère-grand l'ordre ancien, pour mieux dévorer les petits chaperons bleus blancs rouges que nous sommes, en troquant le goupillon contre la matraque, et Jeanne la bienheureuse ou Sainte Geneviève contre Notre Dame de Thermidor. A ce sujet demandons à celui des Maires de Nogent qui bafoua en son temps la constitution en appliquant des lois par anticipation pour n'accepter de célébrer ses mariages et autres messes profanes que devant le seul buste marial de notre Mère Marianne, s'il entend faire ôter le bonnet phrygien de toutes les représentations de cette dernière afin de ne pas heurter la sensibilité de nos frères et sœurs juifs, chrétiens et musulmans, au son du « je vous salue Mairie »...

De quoi parle-t-on ici ? D'une violence que subit la femme en France ? Si oui que ce soit force en France une femme adulte ou enfant à porter malgré elle un voile, fut-ce au nom d'une éducation religieuse, c'est l'usage de la force qui doit être réprimé : certainement pas la croyance. Et si une petite fille pour plaire à ses parents, à ses amis ou à elle-même, veut revêtir le voile de sa mère et sa grand-mère, c'est son droit le plus strict ; sa liberté : nul n'est fondé à la lui ôter. Au nom de quoi ou de qui a-t-on jeté la France dans une nouvelle division sociale aussi inutile qu'infondée ? Aussi évitable qu'irréparable ? Ce voile dont on veut priver par la force la femme musulmane, il s'agit bien pour certains esprits déviants de l'État d'en couvrir le visage de la vérité. Oui, cette république seule au monde à se donner un numéro comme jadis les rois qu'elle a fait tomber ou les papes qu'elle abhorre, n'a qu'un seul but aujourd'hui, osons le dire : diviser pour régner, quitte à réveiller en France l'abomination des guerres de religion. Il s'agit de discréditer le libre arbitre par rejet de l'être humain en tant qu'individu. Couper une personne de sa religion c'est couper sa pensée de ses racines. Après les signes extérieurs de la religion, le pouvoir politique s'attaquera à tous les signes extérieurs de la pensée ; à commencer par ceux de la pensée politique. Il s'agit de faire du peuple un cerveau dur programmé par le système et non plus ce trésor synaptique fait de milliards de pierres précieuses scintillant par interaction au contact de la lumière... Rien ne doit trainer en disquettes qui ne soit dans le disque dur ! Le projet de contrôle de l'être humain par la pensée unique passe clairement aujourd'hui par la dislocation de la personnalité dans le corps social.

On veut, comme aux pires temps du pouvoir religieux, transférer la légitimité populaire à celle d'une administration créant les lois qui lui permettent

de s'imposer. Ce pouvoir délégué par le peuple à ceux qui en abusent veut abolir toute forme d'évasion spirituelle pour maintenir l'homme en prison dans l'esprit. On oublie que la philosophie est née humaine, de la contemplation du monde. La religion fut l'axiome basique de l'extrapolation des consciences. L'Homme, atome de l'Esprit, envisageait sa filiation à un Créateur putatif fondateur de l'univers. Puis par comparaison avec l'indéfinissable, l'Homme trouvait sa définition dans le monde fini ; sa propre place dans le corpus universel. Ne plus pouvoir établir de relation permanente entre l'indéfini et ce que l'on peut dire de soi, c'est condamner l'individu à la folie ou au servage par ablation de la pensée. Il est donc vital pour l'être humain de pouvoir exprimer sa sensation d'un Créateur putatif pour dissocier de la question métaphysique toutes celles que chacun se pose sur lui-même et ajoute à sa conscience. Une chose est certaine, je ne peux affirmer scientifiquement que le Créateur putatif existe : mais je puis dire sans trop m'avancer que, s'il existe, il n'est ni Monsieur Stasi, ni Monsieur Copé, ni Madame Amara, dont je soutiens et respecte pourtant le combat pour la libération de la femme ; ni Monsieur Besson qui fut à l'instar de Monsieur Hortefeux en son temps, Ministre français de la Déportation ! Ni l'un de ses prétendus sages ou leaders d'opinion qui estiment que croire en Dieu est un péché mortel ! Quant à ce que l'on nomme le communautarisme il s'agit bien d'en faire le Diable au motif qu'il découperait la nation en régions spirituelles indépendantes ! Encore un abus de pensée dominante : est-ce que la volonté personnelle a dans l'histoire du monde éliminé la constitution des volontés collectives ? Au contraire c'est elle qui en a établi la nécessité.

A ce titre les persécutions verbales que subit la communauté musulmane en France ne sont plus tolérables. Un musulman n'est pas le contraire d'un français. On doit pouvoir être français musulman comme on est français catholique ou français juif... Qui peut se prétendre républicain, militer pour les mêmes droits humains dans la société, et prêcher contre l'idée que les musulmans de France doivent avoir des lieux de culte décents et conformes à leurs besoins ? Que l'état les finance ou non, c'est un autre débat : mais qu'on leur donne au moins les emplacements et le permis pour les construire ! Qu'on cesse de vouloir leur imposer des contraintes vestimentaires par le moyen de la loi ! Une telle attitude et qui relève de la persécution pure et simple. Elle n'a rien à voir avec le principe républicain donc laïc.

Faire obstacle par tout moyen à la simple expression du communautarisme dans le giron social, c'est priver la nation de l'idée qu'elle est elle-même cimentée par l'énergie de tous autant que de chacun. De même manier parquer les musulmans dans des écoles coraniques, les juifs dans des écoles judaïques, les chrétiens dans des écoles chrétiennes et les laïcistes dans des écoles athées, c'est faire le contraire de ce que voulaient Jules Ferry et ses disciples pour qui la république devait mettre un terme à la discrimination. Interdire le foulard, la kipa, ou la croix du Christ comme en d'autres temps on interdisait en France de cracher par terre et de parler breton, ne peut en aucun cas fédérer l'harmonie. Cela risque au contraire d'exacerber les dérives du communautarisme prosélyte et schismatique ; d'initier le chaos, de créer la violence.

Le voile n'est qu'une peau morte sur la conscience du monde ; et comme toutes les peaux mortes elle finira par tomber d'elle-même. A trop vouloir l'arracher avant terme, on risque d'envenimer la plaie qui l'a engendrée... Laissons faire la Nature : surtout lorsqu'elle est humaine ! La culture moderne aura raison du voile sans pour cela qu'elle ait besoin d'avoir recours à des lois. La volonté d'intégration l'emportera sur toute autre aspiration existentielle ; et le voile tombera avec le rideau du monde moderne ; là où toute forme de tradition finit toujours par s'épuiser. L'homme est social avant d'être belliqueux. Il attaque le plus souvent quand il se sent menacé. Si nous voulons qu'il se fonde dans la masse alors commençons par ne pas le montrer du doigt. Je le dis d'autant plus fort que je sens à droite comme à gauche, au centre et même dans les extrêmes, poindre une génération d'hommes et de femmes sincères, désireux de ne plus répondre aux critères politiques lorsqu'ils rentrent en politique. Leur parcours est plus complexe mais c'est une voie de recours qui emportera un jour, comme il se doit, l'adhésion du peuple ! Hélas leur chemin est obstrué par les suppôts de la démagogie et de l'électoratisme partisan. Je leur demande malgré tout de prendre la parole faute d'avoir le pouvoir pour rétablir au moins dans le discours les principes qui fondent notre république et qui sont, faut-il le rappeler : la liberté, l'égalité et la fraternité. Que l'on ne rétorque point qu'égalité signifie abolition des différences. Encadré par les deux gardiens de la paix que sont liberté et fraternité, égalité ne peut au cœur du blason républicain que désigner l'abolition des privilèges. La république étant celle qui abolit les privilèges, elle ne peut donc prétendre en conserver pour elle-même. Porter une kipa, une croix du Christ ou un

foulard n'est pas un privilège : c'est un droit. Un droit qui ne porte en aucun cas atteinte à la liberté, à l'intégrité ou à la sécurité de celui qui n'arbore point de signes religieux. L'inverse est également vrai, et ceux qui veulent aujourd'hui prêcher le contraire sont, je l'ai dit, étymologiquement, purement et simplement des tyrans. Je leur suggère donc entre autres mesures liberticides visant à uniformiser l'humain en le privant de ses droits et de sa conscience, certaines nazifications du monde comme : la dépigmentation de la peau pour nos frères de couleur ; le vêtement unique et unisexe pour tout citoyen ; la même coupe et teinte de cheveux ; le port obligatoire de lentilles monochromes pour fondre la couleur des yeux ou pourquoi pas l'épilation générale quotidienne voire la greffe du même organe génital pour l'ensemble de l'humanité et sa reproduction par parthénogenèse thélytoque ! J'invite les religieux de tout bord à s'unir pour faire reculer la Tyrannie appelant à leurs côtés les agnostiques et les athées désireux de défendre les droits élémentaires de l'homme et du citoyen. Je vois dans ce combat le moyen de mener pour la première fois dans l'histoire une lutte ne faisant qu'une de toutes les philosophies ; de toutes les religions. Enfin ! Je rêve de voir se créer à cet effet le grand collége œcuménique de France ! Et pourquoi pas sous la tutelle de l'Etat !

J'invite les intellectuels du monde des arts, du sport et de la politique ; philosophes, chercheurs, bateleurs, hommes et femmes du peuple français ; de toutes classes et de toutes conditions quelque soit leur niveau de richesse ou de pensée à former comme aux premiers temps ce contre-pouvoir intellectuel faisant front contre la pensée unique ! Enfin j'appelle la France qui pense ; qui veut encore se donner la peine de penser, à dresser les premières barricades qui soient en ce monde contre l'obscurantisme : celles que la main dresse entre les lignes de l'esprit, sur une feuille de papier ou sur le parchemin des ondes hertziennes et cathodiques...

Dans ce contexte la Liberté de pensée chère à mon ami Florent Pagny, principe fondateur de la laïcité, doit rétablir les droits 10 et 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme Et du Citoyen, pour que la laïcité reste laïque et la coutume religieuse séparée d'une conduite de l'État !

Chacun dans la société doit être libre d'exprimer ses idées, de les afficher ! Doit avoir le droit de faire état de sa religion comme bon lui semble ! D'en afficher les signes distinctifs ! D'en exprimer les préceptes ! La laïcité fonde le principe républicain au même titre que la liberté : liberté d'expression, liberté de culte et j'en viens à la liberté sexuelle... Comment

se prétendre aujourd'hui républicain et contraindre les gens à une forme de sexualité? Comment nier le caractère éminemment polymorphe de l'amour, et priver un orphelin d'un foyer possible ; de l'amour qu'on veut lui donner au motif que le couple qui veut l'adopter est homosexuel?

Comment peut-on prétendre cela et se dire démocrate ou chrétien?

Le fait que les homosexuels doivent avoir les mêmes droits que les hétérosexuels et ne doivent plus subir de discriminations dans la société, devrait être un lieu commun ; une chose admise...

Comment peut-on se prétendre humaniste et réduire un homme à sa sexualité pour le désigner, le caractériser?

Cela est aussi absurde que de le réduire à la couleur de sa peau ou à celle de ses opinions. Nous ne pourrions pas, dans le temps qui vient, faire l'économie de la pensée pour affronter le Léviathan qui s'apprête à dévorer notre monde.

Il va falloir que nous restaurions l'idée qu'il faut une morale qui soit issue de notre réflexion et non de la grande église cathodique ! Il faut, je l'ai dit, que nous réapprenions à penser par nous-mêmes ! Et surtout que nous retrouvions la foi ! Qu'elle soit en l'homme ou en Dieu pour moi, c'est pareil ! Car je fais mien le mot de Saint Irénée : « Gloria dei vivens homo »

« Dieu se fait gloire de l'homme vivant ». Et je me dis que sur ce point, in nomine Pater ou pas, l'homme ferait bien d'imiter Dieu !

Chapitre sixième : ALLONS ENFANTS DE LA PATRIE

*« Sois le monde que tu veux pour tes enfants ! »
Gandhi*

Je suis un patriote français. J'aime mon pays et je suis prêt comme l'étaient mon père, mon grand-père, mon arrière grand-père, mon bisaïeul, mon trisaïeul et sans doute aussi leurs ancêtres à donner ma vie pour mon pays. Ce n'est pas du fanatisme, c'est de l'amour et j'ai été élevé dans l'amour de la France : je le porte en mon cœur comme dans mon prénom. Tant de français ont versé leur sang pour que notre pays conserve ses droits et préserve ses idéaux ! Je n'accepte pas qu'aujourd'hui nous laissions ainsi un système que nous avons plébiscité démanteler leurs rêves et abolir nos droits.

Il est temps que chacun d'entre nous retrouve cette envie, cette joie, cette fierté de la France qui fut si longtemps l'apanage de notre Nation. Et pour ce faire il ne faut plus que l'Etat étouffe notre peuple sous une bulle opaque de lois sans autre fondement que les besoins particuliers de ceux qui nous gouvernent, et leur nécessité de garantir la survie du système contre leurs propres électeurs. Cette situation ne peut plus, ne doit plus durer ! Il nous faut nous révolter ! Il nous faut nous unir pour délivrer la France du piège institutionnel dans lequel elle s'est précipitée elle-même. Il faut nous révolter !

Et il faut le faire dès les prochaines élections en évitant tous les traquenards que la situation politique de la France est en train de poser. Par exemple l'idée que le Front National ou les écologistes politiques puissent faire du neuf avec du vieux : du si vieux... Tous ceux qui se présentent aujourd'hui comme les apôtres du renouveau ont tous été déjà aux affaires ; et tous ont joué à un moment donné le jeu du système de près ou de loin. Ils sont tous civilement responsables de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Que ce soit le Front National ou les Verts :

aucun ne s'oppose à l'ancien paradigme ; chacun valide la 5^{ème} république et s'y conforme, sûr, qu'avec sa constitution à géométrie variable, les élus de tout bord en pourront faire ce qu'ils voudront...

Je n'ai jamais mis mon espoir dans le Front National et je ne crois plus en l'écologie politique devenue politicienne. L'écologie est citoyenne ;

elle ne doit plus se compromettre à servir l'intérêt des partis, ou l'intérêt d'un clan. Un temps, sous l'impulsion de mon ami Franck Laval qui me présente Patrice Miran, j'ai fait mienne la bannière du mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waechter et j'ai présenté ma candidature sous l'étiquette MEI aux élections législatives dans la ville où je vivais à l'époque : Strasbourg.

Mon score a largement contribué à conserver au MEI son accès au financement public. Fort de ce succès, j'ai tenté d'unir tous les partis écologistes indépendants dans un mouvement d'union que j'ai créé avec François Vasquez, Patrice Miran, Michel Villeneuve et baptisé l'Alliance Ecologiste Indépendante. Ce mouvement qui fut rejoint par la France en action de Jean Marc Governatori avait pour vocation de faire entendre la voix des écologistes libres aux Elections Européennes.

Les Verts d'Europe Ecologie nous contactent et nous font perdre de précieuses semaines dans l'organisation et la préparation de notre propre campagne. Ils nous font croire qu'ils souhaitent inscrire notre alliance dans leur propre rassemblement et prendre à leur compte la seule condition que nous posions alors : pas d'alliance avec l'institution politicienne dans les élections à venir.

Puis, lorsque nous exprimons la volonté d'avoir des candidats de notre mouvement en position éligible, ils décident de nous exclure du rassemblement, au motif je les cite, (j'ai gardé le message sur mon portable) :

« Que lorsqu'on n'est pas plus important qu'une puce, on n'a pas à avoir de telles prétentions. » Et bien la réalité est que la puce a fait 4% au niveau national, soit 1/4 du score d'Europe Ecologie, cela sans jamais avoir eu accès aux débats nationaux ni régionaux ; cela sans avoir ne serait-ce que 10% de leur budget.

La vérité historique c'est que si Europe Ecologie avait accepté les propositions de l'Alliance Ecologiste Indépendante, elle se serait retrouvée devant le PS au niveau national, pour la première fois dans l'histoire de l'écologie politique.

C'est sans doute cette vérité historique qui a fait quitter le plateau d'une des grandes chaînes de la télévision française, à Daniel Cohn-Bendit, lorsqu'au soir des résultats, le journaliste lui en rappelait les termes. C'est en plus, le moment que j'avais choisi pour allumer la télé! Cohn-Bendit refuse d'admettre que sa fausse victoire est un véritable échec, d'où son empressement sans doute à fuir la question du journaliste.

Je pensais vraiment que nous étions en train de gagner la partie ; de trouver dans le système un moyen de faire enfin de la politique autrement... Je pensais naïvement et sincèrement que nous avions fait une brèche dans la muraille systémique ! Mais c'était sans compter sur les sempiternels réflexes et ambitions des vieux singes de la grimace politicienne impliqués dans notre mouvement... Daniel Cohn-Bendit, conscient que notre élan prenait de l'ampleur et lui échappait, dépêcha son propre frère à nos universités d'été pour faire son marché et ponctionner ceux qui, dans nos rangs, Waechter en tête, pouvaient être appâtés par la promesse d'une investiture Europe Ecologie-les Verts, leur assurant un siège... Il obtint ce qu'il voulait et l'Alliance Ecologiste Indépendante succomba à la tentation de ceux qui voulaient s'inscrire en Faust. La faute fut irréparable. Le diable avait fait sa provision d'âmes... Il n'aurait pas la mienne. Bye bye Mephisto ! Il n'est jamais trop tard pour bien faire... Je quittais donc le mouvement et décidais de renoncer définitivement à faire partie d'un appareil. Je ne quittais pas la lutte pour autant.

L'écologisme est une force politique d'avenir à condition qu'elle cesse un jour de se reprendre d'une main tout ce qu'elle s'est donné de l'autre.. Ce qui est apparu clairement aux élections européennes, c'est que 20% des français qui votent, ont voulu voter ailleurs, voter autrement, en votant écologiste. Les écologistes indépendants ont voté pour l'Alliance Ecologiste Indépendante.

Les verts ont voté pour Europe Ecologie.

Mais ceux qui se sont rajoutés à l'électorat écologiste de base, ont voté sincèrement pour les candidats qu'on leur présentait dans les médias, comme étant les seuls représentants de l'écologie politique : c'est à dire les écologistes institutionnels.

Ce que l'on peut lire dans le différentiel positif de ce vote général en faveur des écologistes de tous bords, c'est le besoin affirmé des électeurs actifs en rejet du système de se tourner vers des forces exprimant une forme de nouveauté dans leur présentation. Cette tendance a été bien évidemment identifiée et anticipée par le pouvoir en place qui ne cesse dès lors de canaliser et de récupérer cette contestation par l'investiture de têtes réputées nouvelles dans l'échiquier politicien. Ces derniers, je l'ai dit, ont pour mission réelle d'émettre le vote d'opposition et donc de renforcer le vote conservateur. Telle fut la mission par exemple de Dany l'ex rouge, qui en menant sur cette base la barque des Verts relookés en Europe Ecologie,

faisait par la même occasion couler le centre droit de François Bayrou : seul véritable challenger potentiel du candidat Sarkozy, (pensait-on à l'époque)... En cela, Cohn-Bendit fut le sous marin vert de l'actuel président plus que la figure de proue du vaisseau écologiste.

N'est-ce pas la mission qui est désormais confiée à Nicolas Hulot pour les présidentielles : contrarier la nouvelle alliance qui se dessine entre les Verts et le parti Socialiste, et dont l'objet est le partage des sièges aux prochaines législatives en échange d'un forfait des Verts pour les Présidentielles. La candidature d'Hulot pose un problème aux Verts car même s'ils ne présentent pas de candidat aux présidentielles, ils auront du mal à réfuter la présence dans le débat d'un écologiste centriste.

Qu'il reste hors de la citadelle ou pénètre en son sein, c'est un danger que ce cheval de Troie bénéficiant du soutien des puissants et de la sympathie populaire... Cela pousse la gauche verte hors de ses gonds et de ses retranchements...

Lorsque le PS sera au coude à coude avec Marine Le Pen au premier tour et que le candidat écologiste appellera au vote utile en se rangeant au côté du PS, la présence droitière au sein de la conscience électorale démantelée fera basculer, dans le secret des urnes, l'écologiste centriste plutôt vers la droite ou l'abstention. Mauvaise pioche pour le PS et bonne affaire pour l'UMP. Le désordre est semé dans les rangs écologistes qui se retrouvent à nouveau piégés dans leur sempiternel conflit gauche-droite.

Et le petit Nicolas de se frotter les mains. La machine à perdre des écologistes est prête à prendre la route à l'image du PS qui ne souhaite pas vraiment gagner en 2012 mais plutôt se reconstruire pour gagner en 2017 après le chaos du prochain quinquennat. Tout ce petit monde s'apprête déjà à voter contre Le Pen au second tour, c'est à dire pour qui d'après vous, cher Lecteur ? Si j'étais candidat écologiste, j'appellerais à voter blanc au second tour, quelles que soient les conséquences. Car Le Pen ou un autre pour moi, c'est le même candidat : c'est un candidat à la présidence de la 5ème république ; et ce qu'il nous faut aujourd'hui , c'est un candidat à la présidence de la 6ème : un simple citoyen sans parti.

Qu'elles soient médiatiques ou politiques, ces icônes institutionnelles que le système nous impose participent à son maintien en canalisant la contestation. Méfions-nous de ceux que l'institution met en avant !

Leurs discours sont toujours sociologiquement corrects du style :

« ne croyez pas que je sois pour ou contre bien au contraire ! » ; et calibré selon les besoins de la conjoncture et de la propagande régaliennne.

En faisant le jeu de l'actuel président, le leurre Hulot fait également celui du PS.

Bientôt on votera comme à la Star Ac : pour la droite, votez 1 ; pour la gauche, votez 2 ; pour le centre, votez 3 et pour les écolos ne votez plus ! Ils sont casés à gauche, à droite et au centre : ils sont donc éliminés...

L'arrivée d'un nouveau concurrent dans le jeu de quilles écologiste ne peut que renforcer l'ancrage à gauche des Verts tout en émiettant le vote des centristes mécontents. Cela encore une fois renforce et pérennise le paradigme dominant.

Ces mises en avant de leures politiques sont là pour nous endormir, pas pour nous éveiller ; pour nous enfumer dès que nous avons un éclair de lucidité collective ! Voici que le très bien séant Nicolas Hulot, après nous avoir fait agiter nos mouchoirs place du Trocadéro sur le thème du : « accompagnons et aidons ces pauvres politiciens qui nous gouvernent dans leur lourdes tâches en leur donnant les bonnes idées qu'ils n'ont pas », décide soudain de présenter sa candidature avec le soutien inconditionnel du pouvoir médiatique !

Et voilà comment celui qui prétendait que l'écologie n'est pas une philosophie politique à part entière mais une sorte d'humanisme-conseil au service du pouvoir ; qui appelait même à se méfier des écologistes politiciens (en proclamant bien sûr qu'il ne fait pas de politique, mais qu'il vaut mieux voter pour les Verts que pour les indépendants... Bref, qui dit tout et son contraire) décide, en pleine recomposition de l'électorat d'opposition, de virer sa cuti pour la énième fois ! Le voilà maintenant qui se déguise en Zorro des présidentielles pour arranger les bidons de qui : des écologistes institutionnels ? Certainement pas : c'est contraire à leurs plans. Des écologistes associatifs ? Encore moins : c'est contre leurs principes... Alors à qui profite sa candidature : c'est d'abord la question à laquelle il nous faut répondre si nous voulons comprendre comment fonctionne et se maintient le système.

Ça y est la France a son sauveur, le système a son messie en magasin pour 2017 quand l'actuel président aura fait son beurre : on change de casting mais à l'arrivée, c'est toujours le même film !

Et toujours pas bien sûr la moindre mise en cause du système : c'est à dire de la 5^{ème} république ! D'ailleurs le grand mamamouchi de l'écologie médiatique lance un appel à ces pauvres politiciens de tous bords qui n'arrivent toujours pas à se débrouiller sans lui, en leur expliquant que si leurs partis veulent bien l'aider à les aider, il acceptera l'investiture ! Et

là, Borloo et Bayrou n'ont qu'à bien se tenir... De qui se moque-t-on ? Je comprends que les suppôts du système soient en état de panique mais là, je ne vois pas comment ils vont pouvoir nous faire gober le caractère 100 % bio de leur nouveau joker.

Le temps est venu, bien cher Lecteur de nous intéresser à la véritable nature des discours politiques et moins au pedigree de ceux qui les prononcent. Il faut faire tomber toutes ces idoles qui profanent le temple républicain, et reconstruire ce temple sur de nouveaux fondements. Quel est le discours des icônes institutionnelles de l'écologie qu'elles soient médiatiques ou politiques (les unes servant les autres) ? Il s'agit de terroriser les gens en leur expliquant qu'ils sont méchants et destructeurs. C'est le pollué qui est présenté comme le pollueur. Pourtant si nous sommes le pollué c'est bien que le pollueur nous vend tous les jours les produits polluants et que le pollué que nous sommes n'a pas d'autre choix que de les utiliser. Que Nicolas Hulot gagne sa vie en réalisant des émissions sur l'écologie à la télé le rend-il moins méchant et moins pollueur ; moins destructeur que le commun des mortels ? Que Mr Hulot soit un chef d'entreprise avisé, soutenu par les puissants qui l'emploient et usent de l'idéal écologiste pour faire marcher leur business, cela ne me dérange pas. A condition que leur message nous permette d'espérer un monde meilleur. Mais, au lieu de s'en prendre aux puissants, comme l'a fait Coline Serreau dans son film *La Belle Verte*, l'écologie institutionnelle se trompe de cible et attaque les victimes plutôt que le bourreau.

L'écologie institutionnelle aujourd'hui est devenue le fer de lance de la manipulocratie politicienne ; tout comme le Front National. Car de deux choses l'une : soit le Front National est une association politique mettant en péril notre Nation en bafouant les principes ou les lois de la république - et dans ce cas son parti doit être condamné et donc interdit - ;

soit, le Front National ne met pas en péril l'intégrité de notre république et il ne doit plus être présenté comme tel par les autres formations politiques sous peine de porter atteinte à la dignité de ses électeurs.

L'instrumentalisation qui est faite de ce parti depuis son établissement par François Mitterrand est, je l'ai dit, une insulte faite par les politiciens au débat politique et à la nature même de nos institutions.

Idem pour la tentative de récupération récurrente qui est faite de l'écologisme par la gauche, la droite et désormais le centre. S'il doit y avoir un parti écologiste et donc un candidat écologiste, il doit désormais demeurer libre, indépendant, et se prévaloir des valeurs humanistes, citoyennes non

idéologiques et politiciennes...

Cela dit, je veux garder confiance en l'aptitude du peuple à prendre conscience des manipulations qu'il subit. Nous finirons bien par voir que nous nous faisons avoir et la roue tournera. Du moins je l'espère ! Suis-je naïf de vouloir encore y croire et espérer ?

Ce qu'il faut à la France aujourd'hui, plus qu'un parti écologiste, c'est une conscience écologiste. Ce qu'il faut à la France ce n'est plus une institution politique mais une politique citoyenne. La Belgique nous apporte désormais la preuve qu'un pays responsable fonctionne mieux sans gouvernement ; où tout au moins sans gouvernance tutélaire.

La tutelle est politique, le civisme, citoyen. Le politicien travaille pour son parti, le citoyen pour sa patrie.

L'écologie institutionnelle fait de l'écologie dans les clous en conformité avec le système, sans vouloir bouger les lignes.

Alors que l'écologie citoyenne fait de l'écologie pure et dure, sans vouloir s'adapter à tout prix au système.

La différence entre l'écologiste institutionnel et l'écologiste citoyen, c'est que l'institutionnel ne veut pas s'éloigner des pistes balisées, alors que le citoyen fait du hors piste.

L'institutionnel veut rester dans le carcan des partis, le citoyen veut rester en mouvement.

L'institutionnel est attaché à l'idée de croissance, le citoyen privilégie l'humain.

L'écologiste citoyen reste écologiste, l'écologiste institutionnel cesse de l'être selon les besoins de l'institution. Et c'est ainsi que madame Voynet (gauche ?), contre l'avis de madame Lepage (centre ?) et de monsieur Jupé (droite ?), signe monsieur Jospin (gauche ?), l'autorisation de cultiver les OGM en plein champ ! Si l'écologisme est de gauche, alors cherchez l'erreur ! De même, c'est ainsi que messieurs Borloo et Cohn-Bendit se font les apôtres de la taxe carbone, favorisant de cette manière, à dessein ou pas, l'expansion d'Areva et la prolifération du nucléaire.

Intéressons-nous à ce projet de taxe carbone que j'ai dénoncé en son temps comme une aberration à plusieurs titres :

1. Financièrement

Cette nouvelle ponction fiscale était annoncée à prélèvements constants :

la taxe carbone aurait été appelée à remplacer la taxe professionnelle.

Or, le montant du produit de la première était estimé par Bercy à 5-6 milliards d'euros alors que le produit de la taxe professionnelle, ressource essentielle des collectivités locales représente 28 milliards. La substitution paraît pour le moins inopportune.

2. Ecologiquement

Alors qu'elle a pour objectif de prévenir le réchauffement climatique, cette taxe a deux gros inconvénients :

Elle ne cible que le CO₂. Or, celui-ci représente entre 60 et 70% des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), ses émissions augmentent moins vite que d'autres catégories, comme notamment, les composés chlorés et bromés. De plus, alors qu'il existe des puits de carbone, nous n'avons aucun moyen de fixer les autres GES.

Elle ne prend pas en compte le secteur des transports qui représente la première source d'émissions et de croissance de CO₂ en France (27% des émissions, 40% si on y ajoute les émissions des raffineries pour produire l'essence, celles de l'industrie pour la construction des voitures et des routes, et plus généralement toutes les émissions produites par des activités concourant aux déplacements (assurances, garages, etc.).

3. Mécaniquement

Un effet 'taxe carbone' masqué par une variation du prix des carburants à la pompe 6 à 16 fois supérieur. A titre d'exemple, en 2008, la variation du prix des carburants à la pompe a représenté 50 centimes d'euro par litre contre 3-8 centimes prévus pour la taxe carbone.

Une perte totale du signal prix. Lorsque la croissance économique reviendra et qu'on recommencera à consommer beaucoup de pétrole, les prix du carburant repartiront à la hausse et les consommateurs feront pression pour que la taxe carbone baisse alors que ce serait justement le moment de la maintenir pour favoriser des comportements économes.

4. Opérationnellement

La mise en place d'une telle taxe n'a de sens à terme que si elle est généralisée à l'ensemble du territoire de l'Union Européenne. Or, cela implique une décision du Conseil à l'unanimité. Condition qui paraît compliquée à remplir à l'heure actuelle avec des commissions du type Barosso. D'autant

plus que la mise en place de la taxe carbone en Allemagne, a démontré que malgré une hausse de celle-ci qui s'élève aujourd'hui à 18 centimes d'euros, c'est-à-dire 6 fois plus que le montant annoncé pour la France, on n'a pas diminué la consommation qui au contraire a augmenté régulièrement et continue hélas à croître. On voit bien que l'exemplarité d'une telle mesure est un mythe car, le citoyen européen, contrairement à ce que l'on voudrait faire croire, souffre des montants à payer pour le carburant et donc ne roule pas au-delà de ses besoins incompressibles.

5. Stratégiquement

Enfin, cette taxe sans véritable efficacité en termes de prévention du réchauffement climatique ne peut avoir qu'un seul effet certain : en pénalisant le pétrole, elle constituerait sur le marché de l'électricité un avantage compétitif énorme pour le nucléaire et parachèverait notre addiction vis à vis de cette énergie.

A ce point de mon développement, j'entends les voix qui me répondent : « Très bien ! Alors qu'est ce que tu proposes ? »

Moi, ce que je propose, cher Jean-Louis Borloo, c'est qu'on arrête tout de suite de rouler à l'essence et qu'on privilégie les transports en commun aux transports individuels en améliorant le système et en le rendant plus économique et plus agréable. C'est un vaste sujet sur lequel je suis intarissable, mais, pour le développer, il me faudrait beaucoup plus d'espace et de temps que je ne m'en donne moi-même dans cet opuscule...

Ce qui est certain en tout cas, c'est que contrairement à ce que la pensée unique veut faire croire au citoyen du monde, cela est possible, économiquement, politiquement, techniquement, stratégiquement, et à court terme.

Le seul problème est que cela exige des taxeurs-pollueurs qu'ils veuillent bien se partager un peu moins de dividendes et de bakchich, ce qui, on l'aura compris un jour, j'espère, n'a jamais été et n'est toujours pas le projet de ceux qui nous gouvernent. Revenons donc à la réalité du monde telle que nous la subissons.

Doit-on rappeler qu'avant Fukushima les pays européens qui ont décidé de renoncer au nucléaire nous affirmaient que la sortie du nucléaire était inenvisageable, comme d'ailleurs s'obstine à le soutenir le gouvernement français actuel !

Pour sortir du discours incantatoire tenu par certains écologistes sur le

thème « ni nucléaire, ni effet de serre », une solution, provisoire peut-être, en attendant que tombent les pouvoirs des rois du pétrole :

si on considère que le secteur des transports est le problème numéro 1, il faut le traiter de la même manière en étendant au transport de marchandises le système déjà en vigueur dans l'industrie, c'est à dire des quotas d'émissions échangeables et négociables. Oh croyez bien que ce principe me heurte philosophiquement mais au contraire de la taxe, un tel système permet d'atteindre à tous les coups des objectifs quantifiés d'émissions. Les chargeurs achèteraient aux enchères des quotas et seraient amenés à choisir leurs transporteurs en intégrant le paramètre CO₂ (ou d'autres gaz d'ailleurs. Pourquoi ne pas imaginer des quotas pour les Nox, les particules etc. ?) Pour étendre ce système au particulier, on peut imaginer des quotas de CO₂ achetés par des importateurs ou des raffineurs en fonction des quantités et des qualités de carburants vendus dont le coût serait répercuté sur le prix à la pompe.

Ce système est dans la logique du système mais la différence essentielle avec la taxe est que le surcoût pour le consommateur dépendrait directement de l'atteinte ou pas des plafonds d'émissions.

On peut par extension, imaginer la mise en place de tels systèmes pour d'autres secteurs et d'autres gaz.

La taxe carbone n'a rien d'écologique, encore une fois, sous couvert de protection de l'environnement, l'écologie institutionnelle veut faire peser sur le dos du contribuable un impôt supplémentaire.

Ce genre de méthode n'est définitivement plus acceptable. Certes, on est loin encore de la solution finale, qui doit consister à renoncer aux énergies polluantes pour développer enfin l'énergie propre et durable.

Mais, en attendant, il existe d'autres solutions provisoires et palliatives qui peuvent être mises en place rapidement sans alourdir le budget fiscal des citoyens. La solution des quotas est aujourd'hui certainement une des moins mauvaises. Elle fixe une limite à l'émission de GES autorisée à chaque acteur économique, au delà de laquelle chacun devra arrêter d'émettre ou acheter un droit d'émission supplémentaire sur le marché de l'émission.

Cette mesure a pour avantage d'atteindre de manière certaine les objectifs de limitation des émissions de chaque pays. De plus, et je le répète, elle n'est pas imputée au contribuable à qui le « Green Washing » spéculatif pourrait faire désormais plus de mal que de bien.

Par « Green Washing » j'entends la façon dont l'institution économique et politique prétend utiliser aujourd'hui la prise de conscience écologiste, des citoyens du monde, pour faire du capitalisme avec l'écologie en :

Nettoyant par la propagande régalienne la vision négative que l'on peut avoir des pollueurs.

Abusant de leur confiance pour les faire cracher au bassinnet.

Le premier cas de figure est le plus visible et le plus répandu. Faut-il citer l'exemple de la soi-disant essence verte, comme si un dérivé de produit pétrolier pouvait être considéré comme non polluant ! Mais je veux donner un exemple du second cas de figure pour montrer à quel point la crédulité dont nous faisons preuve envers nos gouvernants et notre système peut nous conduire à être victimes de ce que j'appellerais tout simplement une escroquerie légale.

Tous les contribuables de France ont été exhortés par diverses sollicitations publicitaires à faire un « *geste pour la planète* » en dématérialisant leurs factures (relevés de banque, dépenses de santé, suivis de consommation, EDF, télécom etc...) Bilan de l'opération publicitaire :

11 millions de clients pour France Télécom, 5 millions de clients Orange, c'est à dire 16 millions de clients abonnés pour ne parler que de ceux-là, croyant faire un *geste pour la planète* ont pris le pas de dématérialiser leur facture.

Economie pour France Télécom : 2,5 milliards d'euros par an. Qu'en est-il pour le contribuable ?

1. A partir du moment où il ne reçoit plus les factures imprimées, il ne prend plus la peine de les consulter, et à terme il cesse complètement de les vérifier. Or, il n'y a pas une facture de nos jours qui ne comporte pas de frais indus : c'est désormais une pratique communément et presque admise. En ne vérifiant plus ses factures, le contribuable se fait donc arnaquer une première fois..

2. Lorsqu'il doit imprimer ses factures, pour tel ou tel dossier, le contribuable va donc avoir recours, à ses frais, aux imprimantes à jet d'encre. Certes, en achetant les cartouches au compte gouttes, il ne se rend pas compte des sommes qu'il dépense ; mais il faut savoir qu'une imprimante à jet d'encre coûte entre 800 et 2500 euros par litre d'encre soit donc à peu près 1500 euros en moyenne. Or, le prix de revient, tous fabricants confondus, du litre d'encre est de 15 euros le litre : C'est le casse du siècle ! On vend l'encre au prix du caviar Beluga... c'est la deuxième arnaque.

3. Une fois que le contribuable accepte le principe de la dématérialisation de ses factures, celles-ci sont stockées pendant un temps limité, puis on n'y a plus accès. Une fois le temps limite dépassé, si l'on a besoin de retrouver une facture, on peut demander une recherche auprès de l'organisme stockeur. Le coût pour la récupération d'une facture sera de 12 euros et chez un syndic d'immeuble par exemple elle sera de 30 euros : troisième arnaque.

4. Certaines compagnies américaines acceptent la demande de retour en arrière du contribuable qui, ne voulant plus se laisser piller par le système, demande un retour à la facturation papier. Dès lors qu'il re-matérialise ses factures, le contribuable devra payer 2 dollars par envoi. Quatrième arnaque.

Mais la plus grosse arnaque, je la garde pour la fin : tout cela, le contribuable va le subir parce qu'on lui a fait croire que la production papier contribue à la déforestation de la planète, ce qui est faux.

Faux en premier lieu parce que le coût carbone d'un e-mail est 15 fois supérieur à celui d'un papier industriel. Il existe de nombreuses études extrêmement sérieuses qui le prouvent et l'attestent. Faux en second lieu car contrairement à ce qui est prétendu, la fabrication du papier contribue à l'entretien et au développement des forêts, en tous cas en Europe, depuis 30 ans.

4/5^{ème} du papier consommé étant du papier recyclé, le reste provient entre 70 et 80% des coupes d'éclaircies prélevées par l'entretien des forêts. Entretien qui crée, chacun le sait, de nombreux emplois, de plus forts utiles à l'équilibre écologique. Outre les diverses brindilles et autres excédents végétaux élagués des forêts par les emplois forestiers, le pourcentage de bois restant destiné à la fabrication de papier sera prélevé sur les déchets de scierie. Il faut donc arrêter de dire aux gens que chaque fois qu'ils ouvrent un livre ou un cahier, ils sont responsables de la mort d'un arbre car cela est faux, et Dieu sait si je suis un amoureux des arbres...

Rien n'est gratuit : si on ne produit rien avec la forêt, l'entretien forestier ne peut être rémunéré et l'on sait bien que c'est par manque d'entretien que les forêts sont, la plupart du temps, victimes d'incendies ou de vandalisme.

Si l'on ne vendait plus de sapins à Noël, on planterait de moins en moins de sapins. C'est comme ça ! C'est ainsi que les hommes vivent disait Aragon...

Il ne faut pas confondre le traitement des forêts en Europe avec le traitement des forêts en Amazonie dont le bois est recherché pour sa préciosité

ou pour l'huile de Palme et surtout dont le recul est dû à une expansion sauvage et non régulée de l'urbanisation et de la culture. Les forêts en Europe sont gérées écologiquement notamment pour la production de papier et ont ainsi augmenté de 15% de surface depuis les trente dernières années. Sans les besoins en papier, il est clair qu'elles auraient certainement périclité.

De même, et ce sera ma quatrième observation, les fabricants de papier, autrefois grands pollueurs, se mettent de plus en plus aux normes et diminuent de plus en plus leur pollution industrielle.

En revanche, le coût carbone de la matière virtuelle est directement imputable à l'effroyable dépense d'énergie qui permet de faire fonctionner la toile mondiale. Internet ne s'éteint jamais : le refroidissement de ces énormes serveurs qui actionnent le Web, souvent installés dans des déserts ; le matériel informatique lui-même et son caractère bien souvent non recyclable (le pire étant l'écran LED) ; bref, tout cela et bien d'autres phénomènes encore sont à l'origine d'un coût carbone faramineux et, en tout, bien supérieur à celui du bois prélevé.

La raison véritable pour laquelle on engage donc le contribuable à dématérialiser ses factures c'est, nous le disent elles-mêmes les banques et sociétés d'assurance dans leur breathing code trainant toujours ça et là sur Internet :

« faire baisser les coûts de l'entreprise »

« transférer ces coûts à la clientèle »

Si la marge était redistribuée à la clientèle, le bénéfice résultant de la baisse des coûts serait donc un plus pour le contribuable ! Mais bien évidemment, pas un cent n'est redistribué aux clients qui se retrouvent une fois de plus, Gros-Jean comme devant par le biais d'un mensonge institutionnel.

Je conseille à tous les citoyens désireux d'en savoir plus sur le sujet de se reporter aux remarquables conférences de Jean- Pierre Guéno traitant de cette imposture ; et je les engage, comme j'entends le faire systématiquement moi-même désormais, à porter plainte chaque fois qu'ils pourront faire état d'une telle publicité mensongère.

Devons-nous croire au discours de ces centrales d'achat qui nous vendent les sacs d'emballages pour nous dissuader de les jeter ?

Pour moi, c'est un peu comme ouvrir gratuitement des toilettes publiques, tout en faisant payer le papier hygiénique...

(l'ange me file un coup de coude et me dit : - « ça existe déjà Francis ! »

- « merde, alors ! »)

Revenons au départ de tout cela : le fameux geste à faire pour la planète. Le premier grand choc pétrolier a eu lieu en 1973.

Nous sommes en 2011, 38 ans plus tard (soit ce qui sépare l'année 1945 de l'année 1983), rien n'a changé, on roule toujours avec des voitures à essence !

Pétrole et produits dérivés continuent à polluer atmosphère, mers et sols, de manière exponentielle.

Pendant ce temps, au lieu d'avoir au G8, un consensus mondial, pour un virage immédiat vers l'énergie propre et durable, ce qui aurait dû être fait dès 1974, on s'obstine à nous faire encore des projections de réduction de GES (Gaz à Effet de Serre), pour dans 40 ans.

De plus, on nous fait ces projections à la baisse, en passant de 80 % à 50 % d'espérance de réduction.

En d'autres mots, des gens comme moi, qui ont 50 ans aujourd'hui, doivent alors expliquer à leurs enfants, que lorsqu'eux-mêmes, auront 50 ans, on commencera peut-être à réduire la pollution sur terre.

Et jusque là, ils devront élever leurs propres enfants et petits-enfants, dans un climat de pollution, pire encore que celui que ma génération aura connu à leur âge.

Tout cela pourquoi ? Tout cela pour qui ?

Voyons les choses en face, le passage au développement durable, n'est pas à l'ordre du jour des grandes puissances économiques qui dirigent la planète. N'est-ce pas ce qu'elles nous ont clairement dit à Copenhague ? En revanche, l'écologie peut être un moyen supplémentaire de faire du profit : et c'est bien de cela dont il s'agit, hélas, pour l'écologiste institutionnel lorsqu'il nous demande de faire un *geste pour la planète*.

Les solutions, pourtant nous les avons, elles sont connues de tous.

Aujourd'hui, rien qu'avec le solaire, on peut régler une grande partie des problèmes de production d'énergie. De même, avec les outils bactériens, on peut réduire à néant la pollution chimique.

On peut le faire dans le monde entier et les plus brefs délais, si et seulement si, les gouvernements du monde s'entendent pour cela. On peut rapidement procéder au changement nécessaire dans toutes les nations, en acceptant notamment le principe de la décentralisation de la production d'énergie.

Mais, le problème est que tous les gouvernements sont, aujourd'hui,

sous la dépendance financière de ceux qui président à la pollution du monde : j'ai nommé la puissance pétrochimique, les lobbies producteurs d'armements, sans oublier la pire de toutes : la puissance semencière.

Soyons donc enfin clairs et honnêtes avec les terriens : même s'ils sont responsables par omission, ils ne sont pas les fauteurs de la pollution, car, s'ils polluent, c'est avec les moyens de consommation que continuent à mettre à leur disposition, ceux qui les gouvernent, pour le compte des puissances économiques et financières, qui dirigent le monde.

A partir du moment où un besoin est créé, comme la voiture par exemple, que ce besoin rentre dans les moeurs, us et coutumes, de chaque être humain ; ces besoins sont identifiés spontanément, de génération en génération, comme indispensables à l'existence. C'est le cas, hélas, désormais pour le téléphone et l'ordinateur portables...

Et, bien évidemment, il est impensable d'imaginer que le citoyen-consommateur puisse s'en passer.

Pour autant, le citoyen- consommateur, n'exige pas et surtout, ne souhaite pas, que ces moyens soient polluants.

Si demain, le lobby des constructeurs automobiles qui avancent, main dans la main, avec les pétroliers, décident, d'un commun accord, de fournir au citoyen-consommateur, des voitures non polluantes, comme, par exemple, la voiture à air comprimé, qui existe déjà et qui ne demande qu'à être perfectionnée.

Et bien, le citoyen-consommateur sera ravi et soulagé d'utiliser un moyen de consommation, devenu indispensable à sa vie, sans qu'il soit contraint pour cela de détériorer la nature.

Personne ne fera de manifestation ou de grève pour que l'on continue à utiliser les énergies polluantes...

Tout ce que les gens veulent, c'est avoir une voiture, qui roule aux vitesses autorisées, et qui leur permettent de continuer à jouir de ses avantages, sans en subir les inconvénients.

C'est l'intérêt de 90% et bientôt 95% des gens sur la terre qui sont les citoyens consommateurs.

Mais, ce n'est pas l'intérêt des 10%, devenant 5% qui vivent de l'argent des bagnoles et du pétrole : donc, on ne change rien. On continue à polluer...

Telle est la véritable situation que subit, de nos jours, l'humanité du fait de son inaptitude à se révolter !

Pour que l'humanité ne se révolte pas, on va lui expliquer que tout cela est de sa faute et bien sûr elle va finir par le croire.

La culpabilisation : ça marche toujours sur quelqu'un qui est conscient de sa part de responsabilité. Je l'ai dit, nous savons que nous ne croyons plus à notre propre aptitude à nous révolter : voilà pourquoi nous sommes culpabilisables.

Voilà pourquoi nous sommes hypnotisables sur l'air de : « Si on change tout, on fout tout le monde au chômage », alors que la vérité il me semble est d'affirmer : « Si on change tout, on va créer de nouvelles formes d'activités professionnelles, qui profiteront certainement à tous, en laissant une planète propre, au lieu de ne profiter qu'aux 10% ou aux 5% actuels qui règnent sur le monde ».

Là, commencent les mesures aberrantes, vendues aux gens, comme les seules pouvant remédier, à la pollution.

Le postulat de base étant que nous ne pouvons rien espérer changer avant 2050 par exemple.

Alors, il faut punir les méchants qui polluent, et les méchants qui polluent, bien sûr, ce ne sont pas ceux qui fabriquent et qui vendent les moyens de pollution, mais ceux qui les utilisent, c'est à dire Mr et Mme Tout le Monde.

C'est ainsi que fonctionne notre système : Mr Madoff par exemple est en prison à vie parce qu'il a escroqué une poignée de milliardaires qui le sont toujours et qui tiennent la presque intégralité du monde sous leur contrôle. Mais les responsables du scandale de l'affaire des subprimes qui ont escroqué plus de 4 millions de pauvres aux Etats Unis sont toujours en liberté. Pire : les sommes qui font l'objet de leur magouille sont un milliard de fois plus importantes que celles détournées par Madoff ; et pourtant, non content de ne pas les punir, l'Etat a pris sur les deniers publics pour les renflouer afin qu'ils puissent en se partageant cette aide de l'état, continuer à escroquer légalement les pauvres gens...

Moralité : il est interdit d'entuber les riches mais le contraire est récompensé ! Cherchez l'horreur !

On peut imaginer un monde qui ne se développe pas autour de ce principe, comme on peut imaginer un monde qui ne se décline pas autour du principe de consommation.

Ce n'est pas le fait de consommer qui doit être le lien entre les hommes, mais simplement la notion que l'autre existe, et qu'en le privant de ses

besoins, on condamne la relation humaine.

La consommation pollue la conscience mondiale parce que l'obsession de la consommation devient l'idée centrale de l'humanité.

Plus on consomme et veut consommer, plus on a le sentiment d'être humain. Moins on consomme et veut consommer, moins on vous considère comme tel.

Alors que selon le principe républicain, être humain c'est être solidaire, on va faire croire aux gens qu'être humain, c'est faire marcher le business, parce que faire marcher business c'est être solidaire...

La perversité consiste à expliquer à Mr et Mme Tout le Monde, que s'ils arrêtent d'utiliser les moyens de pollution que l'on fabrique pour eux, ils sont encore les méchants car ils foutent l'économie internationale en l'air.

Et là, Mr et Mme Tout le monde y perdent leur latin car personne ne veut être méchant, et tout le monde a envie d'être humain ! Alors monsieur et madame Tout le monde font où on leur dit de faire ! Ceux qui gouvernent ont dit que c'était la seule solution : c'est forcément la vérité puisqu'ils l'ont dit à la télé !

Et qu'en plus, ceux qui l'ont dit à la télé, sont présentés comme ceux qui disent la vérité !..

Ainsi le peuple, qui dans sa bonne foi ne veut plus croire au vice institutionnel, se dit à lui-même : « Comment des écologistes pourraient-ils proposer des mesures qui ne sont pas écologiques ? Si on nous affirme médiatiquement qu'ils sont écologistes, ils ne peuvent pas proposer des mesures qui ne sont pas humaines ! »

Alors, on prend pour argent comptant ce que raconte l'institution écologiste. On vote même pour ce qu'elle raconte, car en votant pour ce qu'elle raconte, on croit lutter contre la pollution et pour l'humanité. Et c'est ainsi qu'en votant pour ce que l'institution écologiste nous raconte, on se retrouve une main devant et une main derrière la bouche, pour se protéger de l'air qu'on respire. Beaucoup de gens se font bernier ainsi en France ! Quant aux autres, ceux qui ne s'en laissent pas conter par l'écologie institutionnelle ou par tout autre mensonge d'état, ils n'ont pas comme moi la possibilité de s'exprimer. Ils n'ont pas la parole ; ils ne sont pas invités dans les débats ; ils sont exclus de l'institution politique.

C'est ainsi que l'on se sert de l'écologie institutionnelle pour occulter l'écologie citoyenne.

C'est comme cela, par exemple, que l'on va dire aujourd'hui : « Achetez des voitures qui dépassent les vitesses autorisées : on vous punira quand vous

les dépasserez. Utilisez de l'essence, puisque ces voitures roulent à l'essence au delà des limites autorisées : on vous punira si vous les dépassez. ».

Moi, citoyen écologiste, je dis que cela suffit.

Je dis que le bon sens humain est plus fort que les idéologies et qu'il triomphera de l'obscurantisme, lorsque l'être humain voudra bien, je l'ai dit, mettre enfin le bon sens au pouvoir.

Il suffit pour cela par exemple que les taxés-pollués n'acceptent plus d'obéir aux taxeurs-pollueurs. Il suffit que les taxeurs-pollueurs agissent en réseau, et refusent en masse de consommer les énergies nuisibles qu'on veut leur imposer.

Il suffit que les peuples aient à nouveau envie d'être des peuples et que l'individualisme, l'égoïsme ne l'emportent plus sur la fraternité et l'humanisme. Que le courage enfin l'emporte sur la paresse ! Cela peut faire rire certains, mais pour moi, l'utopie d'aujourd'hui, c'est la réalité de demain.

Si demain on arrête simplement de rouler dans des voitures qui roulent à l'essence, plus besoin de taxer les gens contraints à consommer de l'essence. Alors, bien sûr, cela va coûter un peu d'argent aux marchands de pétrole ou de bagnoles : mais moi, écologiste citoyen, les marchands de pétrole et leurs copains capitalistes, je n'en n'ai rien à cirer. D'ailleurs je vis très bien sans savoir conduire.

Ne laissons plus le pouvoir médiatique transformer les campagnes de sensibilisation en campagnes de culpabilisation.

On nous culpabilise. on nous fait peur ; on nous impose une vision tronquée de l'écologie, dans le but de mieux nous exploiter : et NOUS nous laissons faire ! C'est là que le bat blesse : à la réception du message plus qu'à son émission ! ON c'est encore NOUS si NOUS nous laissons faire ! NOUS sommes responsables de ce que l'ON NOUS fait en NOUS laissant désigner comme les coupables par les coupables.

La plupart d'entre nous, hélas, renonce à penser que les structures du monde sont modifiables. Alors, c'est vrai, nous avons tendance à céder, à faire comme ON NOUS dit. Telle est notre responsabilité dans l'engrenage de la pollution et de la décadence républicaine ! Car je l'ai dit et redit : le premier espace à dépolluer aujourd'hui : c'est la république. Ce qui est certain, c'est que nous ne sommes pas la cause de la pollution : nous en sommes l'effet : la conséquence. Au bout du compte, ce n'est pas à nous que profite le crime.

Alors pourquoi nous montrer du doigt au lieu de désigner les véritables fauteurs : c'est à dire les producteurs d'énergies polluantes et leurs valets

chefs d'état ?

Exemple : L'écologiste institutionnel prend la tête des particuliers avec le tri sélectif, alors que les poubelles du domaine public ne sont pas équipées pour que le tri soit opérable.

En France, c'est l'enfer pour trouver une poubelle dans l'espace public, et quand on la trouve, elle n'est pas équipée pour que le tri soit possible.

C'est à dire qu'encore une fois, l'Etat fait le coup du : « Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais. »

Le résultat c'est que tous les déchets triés ou pas finissent tous dans la même benne, du même incinérateur, payé avec l'argent public pour balancer dans l'atmosphère la dioxine que l'on sait.

Des poubelles compartimentées et étiquetées dans le domaine public permettraient à chacun de mettre, dans l'une, son reste de sandwich, dans l'autre, le papier qui l'emballait, et dans la troisième, la bouteille en plastique qui l'accompagnait.

Cela donnerait au citoyen l'exemple et le souci de l'exigence sélective dans le tri des déchets. Cela diminuerait la pollution d'autant de manière citoyenne et civile : à condition, bien sûr, que le tri soit respecté jusqu'au bout, et que le traitement des déchets organiques se fassent par méthanisation par exemple et non par l'incinération du tout-déchet aggloméré.

Je pourrais multiplier les exemples, mais je veux simplement dire à tous, de ne plus marcher dans la combine ! De ne plus tomber dans le panneau, de ne plus se laisser bernier par les grands manitous (manie-tout) de l'écologie institutionnelle, dont le seul rôle politique est aujourd'hui d'imposer au plus grand nombre, une vision de l'écologie, qui n'est pas écologiste, mais, tout simplement au service de l'économie de marché.

Pour cela, je considère aujourd'hui, qu'il faut cesser de dire 'vert' pour dire écologiste, car, vue la manière dont les verts français tronquent et phagocytent le principe écologiste dans toutes les élections et pendant les mandats qu'ils exercent, le vert est devenu pour moi en terme politique : la couleur de la pollution.

Bien sûr, je ne parle pas des militants sincères mais de ceux qui les manipulent dans le but de se faire élire. Aux militants sincères de l'écologie institutionnelle comme à tous les autres je dis : « réveillons-nous ! Révoltons-nous ! »

Il faut arrêter le cycle infernal des campagnes de répression que subit depuis trop longtemps maintenant la conscience collective, au nom d'un

idéal qui est de plus en plus bafoué par ceux qui en sont les représentants conventionnés.

En tant qu'écologiste militant depuis toujours, je ne veux ni ne peux dire pourtant que l'écologie politique n'a pas ou plus sa place dans l'engagement citoyen. Mais il faut qu'elle reconsidère sa manière de s'afficher, car l'écologie politicienne a définitivement dévoyé la nature profonde de l'écologisme. Nature avant tout humaniste et citoyenne : c'est à dire non pas créée par l'idéologie mais directement dans l'âme humaine, par l'âme humaine pour l'âme humaine... L'écologisme est un des principes fondateurs de l'âme humaine en sa conscience car il trouve ses racines dans la conviction que l'espèce humaine a toujours eu d'être inscrite dans le contexte de la Nature à un poste de responsabilité.

C'est dans la volonté permanente d'organiser une relation harmonieuse entre la conscience humaine et la conscience éco systémique qu'il faut chercher les valeurs de l'écologisme et non dans le clivage droite-gauche.

C'est dans la recherche permanente de l'accord avec autrui par le bon sens et l'émotion, c'est à dire en un mot l'humanisme, que l'écologiste responsable doit puiser la vigueur de sa citoyenneté. Son ancrage doit être avant tout reliant et non basé sur un conflit idéologique entre appareils politiques. Ce conflit a fait trop de mal à l'âme des peuples et en particulier à celle de la France et ainsi que le dit Michel Fize : « *La nostalgie ne saurait tenir lieu de politique.* »

Nous, écologistes responsables, c'est à dire écologistes indépendants, libres de tout parti politicien ; nous qui les premiers, avons su formuler une critique objective et effective du scientisme et de la foi irraisonnée dans le progrès ; nous qui les premiers, avons su mener le combat réel pour le soutien de la diversité des sociétés humaines, animales, et pour la bio diversité ; nous, qui avons posé les premiers la réflexion sur le rapport des hommes avec leur territoire et les liens sociaux devant en découler ; nous qui les premiers, avons osé remettre en cause la place centrale du travail en rappelant comme « les amis de la Terre » au milieu des années 70 et le Christ avant eux, que l'on pouvait « perdre sa vie à la gagner » ; nous, enfin, qui fûmes les premiers à annoncer la fin du plein emploi et l'incapacité de la croissance à le garantir ; nous ne pouvons plus demeurer ces dérisoires pantins se disputant la valise à porter le pouvoir, comme des chiens un os à ronger, à l'image d'Eva Joly et Nicolas Hulot sur le thème de l'ancrage à gauche ou de l'ancrage à droite c'est à dire bien sûr dans l'esprit du leurre

Hulot... le pathétique : « tout le monde au centre ! ».

Si nous voulons continuer à dénoncer la pollution, il faut commencer par dénoncer celle-ci. Cette pollution intellectuelle que constitue le clivage droite-gauche et dont la résurgence du centre politicien est la garantie absolue de la pérennité !. Ce clivage est responsable de tous les maux en politique. Il empoisonne l'air du dialogue possible entre humains et humains. Il obstrue la conscience de l'être à l'endroit où il doit s'ouvrir à l'autre... Chaque être, en venant au monde, doit affronter en lui-même ce conflit entre ses propres pulsions altruistes et ses propres pulsions égoïstes. Il n'a pas besoin pour résoudre ce dilemme qu'on en dédouane son libre arbitre en l'extrapolant à l'échelle collective. Nul n'a besoin que l'on déplace son clivage intérieur vers l'extérieur pour établir en lui-même sa conscience propre du bien, du mal, du bon et du mauvais, de l'être et du néant comme disait l'autre...

Le principe de ce clivage est grotesque et grossier : il sera établi que le gentil c'est l'altruiste ; et de placer son cœur à gauche comme il est de nature. On affirmera dès lors que le méchant c'est l'égoïste ; et pour illustrer son caractère déviant, on placera son cœur là où le cœur humain n'est pas : c'est à dire à droite. Mais ce côté qui n'est pas du cœur devient celui de l'ordre établi ; se fondant sur le fait qu'il y a plus de droitiers que de gauchers, en règle générale...

Et là, l'inconscient collectif intègre le paradoxe entre la Nature et l'ordre humain par le principe de ces raisonnements grecs anciens où l'absurde devient logique. Chacun est mis en demeure, contre sa volonté, d'admettre la glose du raisonnement sans en valider pour autant l'exégèse dans sa conscience intime. Chacun doit choisir, au lieu de trouver l'équilibre, entre l'instinct en lui qui le pousse à partager et le besoin de conserver pour lui ce qu'il a. Mais ce choix, celui de Sophie, étant impossible, il est délégué à la puissance collective et plonge ainsi la personne humaine dans le chaos intellectuel.

Nul n'est fait pour tout donner ou pour tout prendre.

Chacun est sur cette terre pour prendre et pour donner : c'est à dire pour échanger.

Ce que l'on abandonne et ce que l'on reçoit forme le mouvement de la vie sociale ! Si nous voulons nous procurer une chance de trouver l'équilibre entre notre vie propre et notre vie sociale, nous ne pouvons, ni ne devons, inféoder cette règle qu'à notre libre arbitre. Là, il faut revenir à la

valeur du *mediocriter* latin qui n'est pas celle, péjorative, que l'on attribue à la médiocrité, mais celle qui nous montre le juste milieu. Bien sûr par juste milieu, je n'entends pas le centre ! Mais le point d'équilibre.

N'oublions jamais qu'en fonction de la répartition des masses, et des forces, le point d'équilibre n'est pas toujours placé au centre. Pardonnez-moi monsieur Hulot ! Pardonnez-moi monsieur Borloo ! Faire éclater la dichotomie droite-gauche c'est replacer le principe du milieu juste au centre de la préoccupation humaine et non parquer l'être social en prison au carrefour émotionnel et psychique de toutes ses pulsions contradictoires : c'est à dire pour le sujet qui nous occupe, dans l'annexion politicienne de l'axiome central.

Faire éclater la dichotomie droite-gauche, c'est, pour reprendre l'expression de Patrice Miran, non seulement :

« une question d'hygiène intellectuelle mais c'est surtout la première vocation de l'écologie politique. »

En effet, depuis que cette notion a jailli de la tête arrachée de Louis XVI, l'idée qu'il faille absolument diviser le monde en gentils pauvres de gauche qui veulent partager les biens qu'ils n'ont pas et méchants riches de droite qui veulent tout garder pour eux, a paralysé la vie intellectuelle planétaire. Elle a recouvert ce monde de sang, de larmes et de confusion sans pour autant éradiquer l'injustice, l'inégalité sociale et l'abus de pouvoir. Par le clivage, l'inconscient collectif associe le principe de l'ordre établi à la puissance des riches et la volonté de partager les richesses à l'idée de changement. La défense de la propriété apposée par vue de l'esprit à l'immobilisme devient opposable au partage des richesses, alors que propriété et partage des richesses sont humainement compatibles

La gauche ainsi réputée progressive et la droite conservatrice, l'entendement humain doit faire face à l'impossibilité de résoudre sa propre contradiction. Il va donc transposer son échec à l'échelle du monde en ne misant que sur sa division.

Voilà comment on fait naître le diable de la conscience humaine : en la coupant en deux.

Di aboliser, étymologiquement : couper en deux.

Le clivage droite-gauche est une vue de l'esprit qui aveugle le monde et truque la pensée : il a des millions et des millions de morts sur la conscience ! On voit notamment l'épure de ce débat et son caractère à mon sens le plus achevé, dans l'affrontement Hitler-Staline et leur pacte d'août

1939.

Depuis la chute du Mur de Berlin, l'état conscientique se resserre autour d'une querelle désormais repensée : la notion de territoire et la géographie reprenant le pas sur l'écoulement du temps et le sens de l'histoire.

L'idée de Nation et de nationalisme s'opposent au sentiment d'être citoyen planétaire d'une nature à protéger.

La conscience et la volonté d'être de la Terre se heurte à celles d'être d'une terre. L'humain ne sait plus s'il doit, et où il doit, poser ses clôtures, ses frontières... On parle d'ex Yougoslavie, d'ex URSS. On reparle de Lombardie, de Catalogne, de Pays Basque, de Corse comme de pays à part entière à l'intérieur de leurs propres pays sans pour autant en valider réellement le principe.

Parallèlement à cela, les identités laborieuses collectives sont balayées, écrasées par la déroute du monde ouvrier incapable de résister à la mécanisation et au développement des services... Ne voit-on pas le monde syndical souffrir d'une baisse d'effectifs au profit d'un corporatisme social renaissant ? On sent bien les effets de cette tertiairisation non prévue par Karl Marx et qui change la morphologie du monde du travail regroupé en communautés d'intérêts.

Le consultant, le vendeur, la secrétaire, l'employé ne forment plus une chaîne homogène comme l'unité de production d'une usine. On sent bien à ce stade que droite et gauche ne constituent plus une répartition logique de l'équilibre social dans l'espace professionnel mais plutôt une construction exclusivement idéologique voire symbolique sans aucune implication dans la vie concrète. L'extrapolation de la bipolarité conscientique humaine, en terme de clivage partisan, est plus que jamais hors de propos car elle demeure insoluble dans un monde qui a déplacé ses propres enjeux.

De plus, en demeurant irrésolue dans l'esprit de ceux qui la relèguent au rang de jeu collectif, la dichotomie droite-gauche ne peut trouver sa solution ni dans le monde extérieur de la vie politique, ni dans le monde intérieur de la personne humaine.

Ce clivage a donc pour objet d'empêcher la résolution de tout problème ; ceci pour le maintien permanent d'un conflit qui divise et permet de régner... Certes, au XVIII^{ème} siècle, on pouvait encore objectivement concevoir une opposition entre ce que l'on pourrait appeler le mouvement universel du progrès (gauche) et la conservation du présent et des terroirs (droite).

La volonté d'établir un principe d'égalité sociale (gauche) s'opposant à

celui de conserver les sociétés dans leur jus, si j'ose dire (droite) ; la force allant aux puissants (droite), la soumission aux misérables (gauche). Et chacun de marcher au pas dans sa pensée sans même s'en rendre compte...

Cette vision allait de soi quand elle allait de fait ! Mais aussi parce que mise à jour par les philosophes encyclopédistes et certains auteurs dramatiques osant la voix du peuple, comme le fit un Beaumarchais avec son Figaro...

Plus tard, le principe de lutte des classes pouvait, de la même manière, prendre un sens aux vues des grands théoriciens et acteurs révolutionnaires comme Lénine, Marx, Bakounine ou Trotski. Mais aujourd'hui ces 200 ans de l'histoire moderne peuvent-ils compter davantage que les milliers d'années qui les ont précédés au motif qu'ils ont été portés par des changements de culture, de société notoires, ou notalbes ?

Je dis que non ! La persistance du clivage droite-gauche me semble découler d'une vision romantique, voire littéraire d'un monde endocritiné par l'idéologie régnante qui est celle de la pensée unique. Celle d'un système qui, pour se maintenir, s'est drapé du lin blanc des idéologies reçues pour s'en faire une probité candide.

Tout cela, bien sûr, est plus le produit de la nécessité que celui du hasard pour reprendre l'opposition chère à Jacques Monod. La mutation de l'ADN social nécessite la mise en place d'une main d'œuvre contrôlable, formée à la va-vite pour constituer un prolétariat urbain, jetable et modulable. Un prolétariat composé d'esclaves légaux, conscients de leur propre fragilité au point de consentir à l'inacceptable pour survivre à la précarité...

Et le big frangin (toujours lui), avec l'assentiment de nous tous (toujours nous), de continuer à détourner les principes laïcs vers ceux d'une religion profane qui, pour les besoins de sa propre cause, va créer son propre manichéisme et ses préceptes sacrés !..

Le clivage droite-gauche est celui du peuple sur sa croix. Il cloue le bec et les membres à toute vision dissidente en la fixant, comme à des poutres, à l'idée que ce qui n'a jamais été ne peut pas être...

Il faut réagir. Il faut se révolter contre la fatalité de ce clivage et le bannir de notre réflexion. Car à défaut de résoudre le problème, le clivage Droite-Gauche a notamment pour effet pervers de focaliser les enjeux sociaux et politiques autour de la notion de lutte des classes et d'emploi : le patron étant de droite et l'employé de gauche ce qui n'a pas d'bon sens pantoute comme diraient nos cousins Québécois. Aujourd'hui il n'y a plus d'opposition de classes, il y a une minorité de riches et une majorité de plus ou

moins pauvres toutes classes confondues.

Il y a ceux qui prétendent que la création de richesses est le fait des entrepreneurs associant au mieux, pour le plus grand bénéfice de tous, capital et travail (cf. la main invisible du marché d'Adam Smith) et ceux qui leur répondent en gros que les travailleurs, étant exploités, ont seuls vocation (et intérêt) à souhaiter réellement une mutation du système vers une plus grande équité. Les uns et les autres excluent toutes celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui ne sont pas dans le circuit productif. Ainsi toute volonté, toute proposition d'innovation sociale sera suspendue au dialogue entre travailleurs et entrepreneurs. Tous les problèmes de précarité dus au maintien des poches de pauvreté : de la paupérisation des étudiants en passant par l'apparition de salariés pauvres à temps partiel et le retour à l'équilibre des régimes de retraite : tout cela attendra la reprise économique qui sera le fait pour la Droite du retour de la confiance des entrepreneurs et pour la Gauche le produit de l'injection de pouvoir d'achat dans la vie des travailleurs, via de nouvelles dépenses publiques. Tout se passe en fait comme si le retour à un marché du travail analogue à celui que nous avions avant 1973 était possible et souhaitable. La question centrale de la déconnexion entre la redistribution des revenus et le travail est évacuée au profit de la guérilla patronat / syndicats autour du « maintien des acquis sociaux » que le pouvoir central met à mal qu'il soit de droite et de gauche selon les seuls besoins de sa gestion.

On ne peut aujourd'hui occulter tous les revenus qui s'ajoutent ou se substituent au salaire pour un travail effectif : aides sociales, retraites, patrimoine etc...).

Chacun sait qu'aucun système de protection sociale en Europe ne sera sauvé par les seuls efforts des salarié(e)s. Dans le débat actuel sur les retraites il est tout de même étonnant que personne n'ait proposé d'indexer une ressource pour nos retraites basée sur les gains de productivité via une TVA sociale (les solutions démographiques discutées à l'heure actuelle par la classe politique supposent des taux de croissance économique et démographique irréalistes, ce qui explique qu'elles ne résolvent d'ailleurs pas le problème).

Les écologistes gagneraient aujourd'hui à étendre le champ des interlocuteurs sociaux, aux retraités, chômeurs etc...

De ce point de vue, l'ancrage politicien de l'écologie à gauche est une régression intellectuelle qui fige le discours citoyen et humaniste de l'écologiste dans une vision enclavée ne permettant plus l'émergence d'idées

nouvelles.

A vision figée, idées fixes, vision figée...

Il faut ouvrir le champ de vision fermé par le clivage. L'important n'est pas de savoir aujourd'hui qui a raison mais qui a la bonne idée.

Comment le savoir, si celui qui a la solution est rejeté d'emblée parce qu'il est du camp adverse? Nul chariot ne peut avancer si l'attelage se divise en deux lignes parallèles et que l'un avance parce que l'autre recule. Que l'une vire à gauche parce que l'autre part à droite.

Bien cher Lecteur, voyons en face les choses : certains d'entre nous sont riches, d'autres sont pauvres mais nous sommes tous en nous de droite et de gauche sans pouvoir pour autant démêler nos contradictions.

La solution n'est pas de nous vaincre les uns et les autres mais bien de nous entraider ; et si possible sans avoir à imposer par la violence. Je me souviens de cet adage portugais que je traduirais volontiers en français de la manière suivante :

Je m'appelle Pedro Macao

J'ai une poutre sur le dos

Autour de moi passent des gens

Certains sont noirs, d'autres sont blancs

Mais aucun ne peut me délivrer de mon tourment.

Il faut sauver le soldat Macao ! Il faut nous sauver nous-mêmes ! Il faut nous ôter cette poutre sur le dos, qu'elle porte à gauche ou qu'elle porte à droite. Il faut nous entraider à nous entraîner, à nous entraîner.

Le clivage droite-gauche empêche l'émergence d'une pensée politique nouvelle articulant les principes identitaires ET l'universel. Une pensée rendant l'homme proche de l'homme et non plus le loup de son prochain.

J'ai écrit dans une chanson :

Il ne faut plus croire

Que l'homme est mauvais

Si l'on veut un jour

Qu'il soit bon

Il faut le voir

Comme celui qui

Inventa l'amour.

Je vois l'écologiste comme un citoyen humaniste, militant, agissant et votant pour ses idées ; non pour un parti qui veut prétendre aujourd'hui qu'être écologiste c'est être de gauche ou de droite ou, désormais, du

centre.

On est écologiste lorsque l'on est humain, citoyen et responsable.

C'est simplement mon droit de citoyen responsable et mon attachement aux valeurs civiques humaines que je veux exprimer encore, en faisant mes affaires de celles de la cité.

J'ai dit chaque fois que j'ai postulé aux responsabilités que j'aurais versé mon salaire à des associations. Mon métier c'est d'être artiste et je n'en veux pas d'autre. Je voulais seulement, j'espérais pouvoir prouver que si l'on peut être député-maire, on peut, de la même manière, cumuler le mandat du cœur et celui de la raison, celui de serviteur du peuple et de travailleur par ailleurs. Celui d'artiste par exemple est comme tant d'autres compatible avec celui d' élu du peuple. Ce que je voulais dire c'est que pour moi le serviteur du peuple doit, en patriote accomplir un sacerdoce : servir et non se servir.

Mais je n'ai pas été élu. Dois-je pour autant abandonner la lutte ? Non je ne dois pas et je veux dire à ceux qui doutent qu'il ne faut pas abandonner la lutte solidaire pour un monde meilleur parce qu'ils ont été trahis par leurs meneurs. Il faut entrer en résistance et s'unir quitte à tout perdre pour contribuer au salut du plus grand nombre. Il faut être courageux. Et jusqu'au bout je me battrai comme l'ont fait mon père, mon grand-père et tous mes aïeux, en invoquant la phrase d'Herbert Pagani : « Je me défends donc je suis ! »

Et pour parler de ceux « qu'on nomme grands » selon l'expression de Boris Vian, je dirais en citant La Boétie :

« qu'ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux ».

Aujourd'hui quand je me pose la question de mon devoir citoyen je me demande bien pour qui je vais voter aux prochaines élections présidentielles.

Je pense à Géraldine : candidate du Parti Blanc, dont j'ai collé les affiches à Strasbourg quand je me présentais pour le MEI. Un soir pendant que je collais mes affiches, je l'ai trouvée assise par terre aux prises avec son matériel : elle ne s'en sortait pas... Je décidai donc de l'aider, ce que je fis toute la nuit en placardant pour elle. Nous étions sur des petites listes concurrentes mais sur le terrain des idées nous étions de la même famille. Pour me remercier, elle m'initia à la mécanique quantique et ouvrit ainsi une porte à ma réflexion qui jusqu'à cette rencontre était fermée. J'étais subjugué par l'intelligence et la pertinence de cette personne que je n'ai jamais revue. Je réalise aujourd'hui que je n'ai souvenir que de son regard et de son prénom, même pas de son visage... Et pourtant si elle se

présentait aux élections présidentielles en 2012, c'est pour elle que je voterais. Elle serait le président parfait pour tous les français : honnête, intelligente, courageuse, incorruptible, dévouée, énergique, humble, à l'écoute, inventive, impartiale, imaginative, intègre, disponible, désintéressée, libre de toute entrave politicienne ou idéologique : bref, l'arbitre idéal pour un changement de paradigme politique ! Mais hélas Géraldine ne se présentera pas ; car elle exècre l'idée même d'être en position d'arbitrer ; et d'ailleurs si elle acceptait cette idée pour le bien commun, le système empêcherait sa candidature. Par le principe abusif totalitaire des 500 signatures publiques requises, le système a verrouillé toute possibilité pour le simple citoyen d'accéder aux responsabilités régaliennes sans l'investiture d'un appareil institutionnel. Il n'y a donc plus démocratie puisqu'un citoyen ne peut plus jouer un rôle politique sans le parrainage et le mandat d'un parti !

Est-il normal que des grands humanistes comme Pierre Rabhi et Roland Castro n'aient pu avoir le droit de se présenter à l'élection présidentielle, l'un en 2002, l'autre en 2007, au motif qu'ils n'avaient pas pu faire valider leur candidature par 500 élus du peuple. Encore une fois, comment peut-on établir dans une république digne de ce nom que la volonté d'un élu prévaut sur celle d'un électeur ?

Il serait facile aujourd'hui de démontrer, via Internet par exemple, qu'en 2002 comme en 2007, tant Pierre Rabhi que Roland Castro étaient portés dans leur démarche par un nombre de citoyens français qui auraient bien excédé les 3000 en arrivant au port. Et s'il faut absolument partir de 500 pour justifier une candidature, alors pourquoi imposer que les 500 soient élus et non pas simples citoyens ?

Le principe des 500 signatures me semble valable mais le principe des 500 signatures d'élus me semble relever simplement d'un protocole de clan c'est à dire d'une méthode mafieuse.

Le destin m'a fait également rencontrer un homme simple, retraité qui pourrait être également celui à qui je donnerai ma voix. Citoyen de base, il avait tenté en vain de proposer sa candidature en 2007. Je l'ai rencontré en 2009 quand j'ai conduit les listes de l'AEI aux élections européennes. C'est Alain Mourguy fondateur de l'UDG, l'Union Des Gens. A l'époque je lui avais proposé une alliance avec l'AEI. Après avoir mûrement réfléchi, il m'avait répondu : « Non ! M'allier avec toi, Francis, sans aucun problème ! Mais pas avec ton parti ! Jamais l'Union Des Gens ne s'alliera avec des représentants de l'ancien paradigme ! » Je lui répondis que nous étions

nous aussi un mouvement nouveau comme le sien et que nous combattons le même système en proposant une voie nouvelle. Il me rétorqua sans faillir que rien de nouveau ne pouvait être issu des anciennes formations. Que notre mouvement était issu de l'institution ; et que pour qu'une femme ou un homme puissent rester citoyens, il fallait qu'ils s'affranchissent de la tutelle du parti. ! Je ne me sentais pas à l'époque pris dans le piège institutionnel. Mais la suite lui donna raison, hélas : il suffit qu'Europe Ecologie agita la promesse d'un siège par ci, par là pour que nos responsables en perdissent le sens commun en rejoignant les formations institutionnelles de tutelle qui leur faisaient de l'œil. Si l'Union des Gens s'était alliée avec ma formation, j'aurais été élu : mais j'aurais été élu par l'ancien paradigme et non pour le nouveau... Pourtant je crois que tout le monde doit avoir droit à une nouvelle chance s'il reconnaît ses erreurs. Tout politicien qui vouera aux géhennes l'ancien paradigme devra pouvoir trouver sa place au paradis du nouveau en tant que simple citoyen.

Alain ! Je sais que tu es encore dans le combat politique et dans la lutte citoyenne pour le bon sens au pouvoir. Et si tu parvenais à faire en 2012 ce que l'institution t'a empêché de faire en 2007, je voterai pour toi ! A l'heure où tous les organes de la propagande régaliennne tentent de nous présenter de fausses candidatures nouvelles pour conserver le contrôle de la Nation ; recherchons le prochain candidat français parmi les libres penseurs, non parmi les officiels et autres personnalités labellisées par le système.

Je voterais bien moi pour des candidats comme Nathalie Arthaud. Franchement, cette fille, quand elle parle tout mon cœur pense comme elle. Mais dès qu'elle commence à faire référence aux vieux poncifs du clivage droite-gauche, je n'arrive même plus à penser... Ne pourrait-on en finir enfin avec toutes ces tartarinades...

Nous devons désormais voter pour celui ou celle qui nous proposera de mettre un terme à l'ancien paradigme ; c'est à dire d'en finir avec le côté obscur de la cinquième république ! Nous devons ouvrir sans délai le chantier qui doit aboutir à l'avènement de la 6^{ème} : celle de la France nouvelle ; de la France réelle.

Pas cette France arienne que nous propose la Droite et l'Extrême Droite. Pas cette France qui, par le pouvoir donné à la discrimination, crée dans la conscience collective une population de regardés et une population de regardants...

Pas la France de la peur de l'autre et de la xénophobie à laquelle la

dictature médiatique veut nous inféoder...

Pas cette France des privilèges qui appauvrit les pauvres pour enrichir les riches à l'image d'un monde auquel elle s'est opposée par la voix de ses principes constitutionnels et philosophiques tout au long de son histoire républicaine.

Pas la France du mensonge et de la corruption dont nous donne plus que jamais l'exemple le monde politicien...

Mais la France libre, équitable et fraternelle qu'il nous faut bâtir ensemble si nous voulons rester la France !

EN CONCLUSION

*« The things, good Lord, that I pray for,
give me the grace to labor for »
Saint Thomas More's last prayer.*

Notre priorité est-elle vraiment, comme d'aucuns le prétendent, liée à la crainte obsessionnelle de la délinquance dont on peut aisément manipuler les statistiques en donnant pour consigne aux policiers de prendre ou ne pas prendre les plaintes ? Est-elle vraiment cette psychose de l'immigration chère au discours sécuritaire et paranoïaque d'extrême droite ? Les problèmes qui nous angoissent de manière obsessionnelle ne sont-ils pas surtout ceux liés à la santé, au pouvoir d'achat, à l'emploi, à la retraite et aux conditions de vie des personnes âgées ?

L'indice des salaires sur les 5 dernières années montre que les petits salaires augmentent petitement et que les plus gros salaires augmentent de manière exorbitante !

Entre 1998 et 2008, le niveau moyen des 10% plus pauvres a progressé de 13,7%, soit 970 euros. Le niveau moyen des 10% plus riches a lui augmenté de 27.3%, soit... 11 530 euros !

Ces 10% de « plus riches ont gagné près de 10 mois de SMIC net supplémentaires en dix ans (Source INSEE- nouvelle enquête).

Les riches s'enrichissent... Et de manière exponentielle : on le savait notamment depuis les travaux de Thomas Piketty. La nouvelle enquête de l'Insee confirme ce phénomène.

2004-2008 : la hausse des plus hauts revenus				
Evolution des revenus annuels déclarés par personne				
	2004 (en euros)	2008 (en euros)	Hausse (en %)	Hausse en valeur (en euros)
Les 50% des personnes les plus riches gagnent au moins	17 400	18 300	+ 5	+ 900
Les 10% les plus riches	35 300	37 000	+ 5	+ 1 700
Les 1% les plus riches	80 500	88 200	+ 16	+ 7 700
Les 0,1% les plus riches	201 300	239 300	+ 19	+ 38 000
Les 0,01% les plus riches	551 900	732 300	+ 33	+ 180 400

Ces revenus ne prennent pas en compte les impôts.
Source : Insee

Le salaire médian des français tourne autour de 1500 euros et la tarification la plus basse d'une maison de retraite est en moyenne de 1700 euros en province, 2000 euros en Ile de France et plus de 3000 euros à Paris : ce qui condamne les personnes âgées de condition moyenne à se ruiner pour être prises en charge.

Le nombre des sans logis et des mal logés avoisine les 4 millions de personnes et augmente d'année en année, quant aux chiffres du chômage ils sont sans précédent malgré le trafic des statistiques... Pourtant l'Etat continue à vivre au dessus de ses moyens et à prendre aux pauvres pour donner aux riches ! Il faut briser le cercle infernal de cette fuite en avant qui nous plonge tous dans un stress individuel et collectif. Ce point est essentiel : il ne faut plus que le système et ses règles nous soient opposables ! Il ne faut plus que l'ancien paradigme nous paralyse tel le serpent Python quand nous voulons le regarder en face, et nous ôte la force d'agir.

Le temps est venu d'exiger un audit critique des dépenses de l'état et de négocier la dette de la France comme le ferait un mandataire liquidateur pour une entreprise en dépôt de bilan. Car l'état est en dépôt de bilan : qu'on se le dise enfin ; et qu'on cesse de faire comme si tout allait s'arranger !

Rien ne va s'arranger si nous continuons à nous dire que le prochain vote pour le système sera le bon ! Plus rien de bon ne viendra du système qui est le nôtre : à part la constitution d'un nouveau système !

Dans ce climat irrespirable, nous avons perdu la confiance en nos institutions donc en nous mêmes ; et dans le marasme où nous nous trouvons nous ne savons plus être heureux ensemble. Cette joie de vivre ensemble, nous ne l'avons plus : elle nous manque, elle nous fait défaut et cela nous étouffe : nous fait perdre nos moyens.

Il faut renverser ce plateau d'échecs et commencer une nouvelle partie. Comment peut-on croire en la probité de nos élus et la pertinence de notre système quand nous assistons au pitoyable jeu de chaises musicales des sempiternels remaniements ministériels comme remède à nos maux ! Comment un ministre qui a été inefficace ici deviendrait-il soudain efficace au motif qu'on le change de ministère ! Comment des courants politiques démontrant leur incompétence pendant des décennies deviendraient ils soudain compétents à l'heure où ils doivent justement réparer leurs propres erreurs et fautes de gestion ! La société républicaine voudrait elle prendre à l'église, en plus des biens qu'elle a saisi, le droit exclusif de faire croire aux miracles ? Trêve de bigoteries profanes ! Il faut mettre à tous les postes

non pas des cadres interchangeables sans compétences spécifiques mais choisir parmi les compétents, ceux qui sont les plus compétents pour les laisser bosser le plus longtemps possible afin qu'ils aient le temps raisonnable d'agir.

5 ans c'est trop court pour un mandat politique: si l'on enlève la première année qui est passée à prendre acte du passif et la dernière année consacrée à préparer sa réélection, c'est en fait un mandat de 3 ans que ce mandat de 5.

Le vrai mandat de 5 ans c'est le mandat de 7 ans. Mais il ne faut plus que le fauteuil d' élu devienne un poste lucratif car l'appétit de lucre empêche n'importe quel être humain de rester honnête. Il faut moraliser la fonction publique en réduisant les avantages de l' élu au strict nécessaire. Si j'étais Président de la République ainsi que le chante Gérard Lenormand, non seulement je n'augmenterais pas mon salaire mais je l'indexerais sur le salaire médian des Français. Comme cela j'aurais moi-même intérêt à ce que ce salaire augmentât... Qu'il en soit ainsi pour tous les élus en France ! L'inaptitude du pouvoir aujourd'hui dans notre pays n'est pas celle de la France !

Ce qui est important que nous nous disions à présent ; que nous nous répétions : c'est que nous ne sommes pas malades ! Nous ne sommes pas les méchants. La France n'est pas pauvre, mais juste mal gérée ! La France n'est pas endettée, mais l'otage d'un système financier qui peut être amendé par une volonté politique ! Les talents nous les avons ! L'argent nous l'avons ! Les industries et les industriels nous les avons ! Le potentiel nous l'avons ! Les ressources naturelles et humaines nous les avons ! Mais l'envie, la force et le courage, nous ne les avons plus ! Il nous faut les retrouver ensemble ! Tout cela n'est qu'un problème de compétence. La France est une Formule 1 mais au lieu d'en confier le pilotage à Alain Prost on la donne à conduire à ses mécaniciens... Comment dans ces conditions devenir champion du Monde ? La fête foraine des Tuileries qui dure 2 mois : juillet et août rapporte à l'état 300 000 euros de location du site. Tous les frais afférant à l'organisation sont pris en charge par les entrepreneurs du site (forains) pour une valeur de 500 000 euros. sont compris la promotion, le nettoyage, les ramassages de débris, les éclairages etc ... avec constat d'huissier avant et après l'installation à la charge des forains. Toutes réparations de dégâts éventuels étant également à leur charge. Pour couronner le tout, le poste électricité permettant l'alimentation de l'espace de la fête et la distribution attenante a été financée sur dix ans par les mêmes forains

qui en donnent libre usage en leur absence à l'état et la collectivité locale depuis 25 ans.

Cette fête que le Maire du 1er arrondissement souhaite chaque année voir disparaître offre :

- Offre un demi tarif pendant toute la période aux habitants du premier arrondissement

- réuni chaque année 1 500 000 visiteurs, moitié de parisiens, moitié de touristes

- attire toutes les télévisions et les presses du monde et fait ainsi la promotion de la France à l'étranger.

Tout cela sans qu'un cent ne sorte de la poche de l'état et de la Ville de Paris pour aider à son financement , à son maintien et à sa mise en place.

Parallèlement Paris Plage, organisation municipale, coûte chaque année 6 millions d'euros au contribuable parisien. Ces 6 millions se répartissent en 3 millions de subventions directes et 3 millions induits dans les services de la ville. Ils comprennent l'affichage, nettoyage, installation etc... auxquels s'ajoute une centaine de fonctionnaires environ qui travaillent aux frais de la ville sur la période couvrant la manifestation. Ils comprennent également des lieux et locaux de stockage mis à disposition gratuitement toute l'année par la ville pour un montant exorbitant.

Cette manifestation n'attire pourtant officiellement que 300 000 visiteurs (sans doute beaucoup moins) et cela pendant seulement un mois . La démonstration étant faite que l'initiative privée dans ce domaine rapporte plus d'argent à la collectivité tout en attirant plus de public, ne serait-il pas préférable de la soutenir plutôt que de lui mettre des bâtons dans les roues ?

Comment comprendre le désintérêt et cette hostilité pour une fête populaire appréciée, et connaissant le même succès depuis ¼ de siècle, si ce n'est par la volonté de l'état d'éliminer un concurrent à la publicité de ceux qui veulent faire valoir et justifier d'une utilité et d'une compétence qu'ils n'ont pas aux frais et non au bénéfice du contribuable.

Je gage que si l'organisation de Paris Plage était confiée aux forains, cela rapporterait plus d'argent à la ville pour un service comparable et certainement donc avec plus de succès. Mais les élus qui s'en prévalent ne pourraient plus s'en servir pour leur avancement.

Comment ce fait-il qu'aucun élu parisien ne vienne encourager et

cautionner par sa présence les entrepreneurs de la fête foraine des Tuileries, valorisant un jardin de l'état au centre de Paris ?

Sans doute parce qu'ils n'y sont pour rien et que de ce fait le succès de la fête les dérange. Où est-ce parce qu'à l'instar de tous les gens du voyage, les forains subissent encore dans la gentille société libérale le traitement réservé aux populations itinérantes en France ?

Ce qui est certain c'est qu'encore une fois, dans l'exemple que je viens de citer, l'état, contrairement à son rôle, fait obstruction à l'initiative et à la compétence privée, ce qui s'oppose directement à la mission que se donne la république. Car la république par le moyen de l'état se doit d'encourager, de faciliter, de soutenir et d'amplifier la compétence et l'initiative privées : non de les contraindre ou de les empêcher. Il est impensable de voir dans le privé le concurrent du public. Au contraire l'un et l'autre doivent être les moyens que la nation met en commun de manière alternative et complémentaire pour développer la puissance et le bien public.

Vouloir faire exister le public aux dépens du privé c'est porter atteinte à l'intégrité et à l'unité nationale ; c'est donc bafouer la vocation républicaine.

Certes, la France n'est plus en république mais elle peut l'être si demain elle le décide : elle n'a qu'à voter pour cela ! Voter pour un nouveau système. La première mission des élus de demain devrait être de rendre le pouvoir au peuple en réformant les institutions de la France. En proclamant l'assemblée constituante de la nouvelle Constitution : celle de la 6^{ème} république. Une république qui, à l'inverse des autres, soit vraiment une république. Avec une assemblée nationale régaliennne et des assemblées régionales autonomes ayant le pouvoir législatif. Idem pour l'exécutif et le judiciaire. Un président qui ne gouverne pas mais qui préside, et un exécutif régalien qui gouverne en accord avec les gouvernances locales : c'est à dire qui veille à l'application des lois et en propose dans un système garantissant les droits en séparant les pouvoirs et en décentralisant les compétences.

Le bon fonctionnement institutionnel républicain passe à mon avis par un système fédéral ou confédéral, mais plus du tout par un pouvoir central et concentrationnaire. A l'ère d'Internet, comme il pourrait être simple aujourd'hui de consulter le peuple avant de lui demander de voter.

Le référendum serait un bon moyen d'accélérer les process. Sur la séparation des pouvoirs il conviendrait d'ajouter au législatif, à l'exécutif et au judiciaire, le pouvoir économique et financier qui devrait être placé sous l'égide de l'état et non plus de l'autorité privée. Aujourd'hui le malentendu, la

confusion sur le mandat du Président provient du fait que la plupart des gens pense que le président est élu pour gouverner et que par conséquent c'est à lui seul que revient ce pouvoir. Alors que même dans l'actuelle Constitution le président est clairement désigné comme celui qui préside et non pas celui qui dirige : c'est à dire l'arbitre : non pas celui qui gouverne mais celui qui choisit ceux qui vont gouverner ! La sentinelle qui veille à ce que nul parmi les gouvernants n'abuse de ses prérogatives. Enfin, il doit être l'ambassadeur du peuple vis à vis des puissances étrangères ; donner à son pays un visage exemplaire et attractif ! Voir l'article 5 de l'actuelle Constitution qui fixe le rôle et les pouvoirs du président : « *Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.* » Pas « Monsieur je sais tout, je fais tout » ! Pas le Deus ex machina !

Pour résumer, je dirais que le Président c'est un peu comme le sélectionneur National : son rôle est de choisir la meilleure équipe de France possible et de faire en sorte qu'elle applique les consignes indiquées par le vote du peuple français. Le Président élu ne peut ignorer ce qu'attendent ses électeurs puisqu'il est élu pour ses propres propositions... Au même titre que nul n'est censé ignorer la loi, aucun élu n'est censé ignorer la voix du peuple ! Le Président est donc là pour faire entendre la voix du peuple et non la sienne en veillant à ce que nul n'outrepasse la volonté populaire et la règle constitutionnelle.

Le Président choisit le Premier ministre qui sera le Capitaine de l'équipe et avec lequel il va désigner les ministres titulaires et remplaçants, c'est à dire ceux qui vont jouer la partie. Je pense que les ministres doivent être les plus compétents à leurs postes et qu'il est bon que de ce fait ils proposent des lois ou des mesures au vote des Assemblées.

Mais tout cela doit se faire sous la haute surveillance et l'autorité de celui qui doit représenter à cette fin, et seulement à cette fin, le peuple français C'est donc la stricte application de l'article 5 de la constitution de la 5ème république qui rend légitime à mes yeux l'élection du Président de la république au suffrage universel.

Pour que l'élection au suffrage universel du Président de la république garantisse la démocratie, il faut, comme l'indique l'article 5 de la constitution de la 5ème république, qu'il soit élu pour présider et non pas pour gouverner. Si le Président est élu pour présider c'est-à-dire pour superviser

la bonne marche du gouvernement, pour en désigner les responsables, il est logique et bien fondé qu'il soit élu par le peuple en son ensemble et non par une minorité. Mais si le Président est élu pour gouverner et qu'il concentre tous les pouvoirs entre ses mains, alors le principe de l'élection du Président de la république au suffrage universel ne garantit plus la démocratie mais bien son contraire ; car, dès lors le peuple élit le prince, et le principe du suffrage universel confère au prince ayant tous pouvoirs, une caution démocratique : ce qui est un contresens pur et simple, et pose justement aujourd'hui question sur la légitimité et la validité de ce principe électif dans le cadre de la république. Le mandat du Président étant de même durée que celui des députés de sa majorité régnant sur l'assemblée nationale, et le fait que le premier ministre soit choisi dans cette même majorité ainsi que ses ministres, concentre entre les mains du Président tous les pouvoirs qu'une république doit séparer. Elire un tel gouvernant à la tête d'un pays c'est opter pour la pire des monarchies : c'est-à-dire celle qui prétend ne pas l'être. Ajouter à cela le malentendu aujourd'hui admis dans la conscience populaire qui fait du principe électif le fondement de la démocratie, nous nommons désormais démocratie une monarchie élective. Dès lors nous dénonçons à une monarchie sa valeur monarchique au motif qu'elle est établie par un vote. Ce non sens provient hélas de l'amalgame regrettable entre le concept de démocratie et l'un de ses protocoles de fonctionnement. De nos jours de même qu'il est commun de relier abusivement l'idée de liberté à l'idée de démocratie, il est très difficile à quelqu'un d'admettre qu'un vote n'est pas forcément démocratique. Ce n'est pas parce qu'un vote a lieu qu'il est l'expression d'une démocratie. Pour qu'un vote soit démocratique il faut en premier lieu que l'ensemble de la population concernée par ce vote s'exprime et non pas seulement une fraction de celle-ci. Il faut en second lieu que le résultat de ce vote n'aboutisse pas à un fonctionnement de la société qui cesse d'être démocratique : c'est-à-dire qui supprime au peuple par le vote sa propre souveraineté. Je donne souvent pour exemple de vote non démocratique : l'élection papale. En effet, ce n'est pas l'ensemble de la chrétienté qui élit son pape mais une minorité de prêtres dénommés cardinaux dont le pouvoir d'élire le pape est l'un des privilèges. Il y a donc bien vote mais il n'y a pas démocratie. Même si il y a consensus au sein du peuple catholique pour qu'il en soit ainsi, le consensus n'est pas pour autant la démocratie. Le poids de la tradition, de la coutume, de la culture, de la religion ou de l'idéologie

l'emportant sur le principe du débat permanent, la prérogative démocratique se trouve ainsi supplantée par le consensus

On peut également parler de consensus dans le cadre réservé de la tyrannie ; même si ce consensus est le fait de la soumission à l'ordre établi et s'exprime par omission

Pour ce qui est l'élection du Président de la république au suffrage universel, c'est bien l'ensemble de la société qui vote; mais par ce vote, comme par tous les autres, elle abandonne sa souveraineté à une minorité privant ainsi ses institutions d'un fonctionnement démocratique. Ce qui renforce encore le caractère désormais abusif du principe de l'élection du Président de la république au suffrage universel, c'est le fait que par l'obstruction des Partis, la France qui vote n'est pas entièrement représentée dans ses institutions par ceux qui sont élus. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait établir comme corolaire à l'élection du Président de la république au suffrage universel, la proportionnelle intégrale pour toutes les autres élections. S'il en était ainsi, la France étant intégralement représentée dans toutes ses élections, toutes tendances confondues, il serait logique qu'elle choisit celui qui, élu par l'ensemble du peuple, pourrait veiller :

1/ A ce que le gouvernement demeurât dans le droit chemin républicain c'est-à-dire le respect de la souveraineté populaire.

2/ A ce que l'ensemble des volontés citoyennes trouvât bien une représentation dans l'organigramme institutionnel.

Je suis donc pour le maintien de l'élection au suffrage universel d'un Président qui préside et contre son maintien pour un Président qui gouverne.

Je suis pour le maintien de l'élection du Président de la république au suffrage universel si son corolaire est la mise en place de la proportionnelle intégrale pour toutes les élections.

Je suis contre l'élection du Président de la république au suffrage universel dans le système électif verrouillé par les grands partis dominants.

Je suis pour l'élection du Président de la république au suffrage universel dans le strict respect de l'article 5 de la 5ème République.

Je suis contre s'il procède à l'élection d'un monarque ayant tous pouvoirs et transformant, comme c'est définitivement le cas depuis l'élection de l'actuel Président, le premier ministre en simple exécutant des décisions unilatérales du Président.

Dans cette dernière configuration le premier ministre ne sert à rien. Il est juste un support au décorum institutionnel qui veut donner de manière

illusoire une image républicaine à un fonctionnement monarchique.

C'est d'ailleurs toujours au nom de la prétendue efficacité que les militants pour l'actuel système veulent faire de la verticalisation du système le garant de la liberté : absurde ! L'argument est toujours le même il présente la 4ème République comme ayant été, (je cite l'expression parce qu'elle revient tout le temps) : « Un bordel sans nom » ; un système désordonné où la valse des Présidents du Conseil empêchait toute forme de gouvernance rationnelle et probante. Outre le fait que ce n'est pas une vérité historique mais plutôt une contre vérité hystérique, l'exemple de la Belgique nous montre qu'un pays peut parfaitement développer une intelligence gouvernementale sans gouvernance tutélaire pérenne ou même sans gouvernance tutélaire tout court ! Enfin qui peut honnêtement prétendre que le principe des sempiternels remaniements ministériels de la 5ème république est moins aléatoire que les changements de présidence de la 4ème .

Ce qui me semble important aujourd'hui, plus encore que le choix pour l'une ou l'autre de ces thèses, c'est qu'on appelle enfin « un chat, un chat » et qu'on cesse de faire croire aux gens qu'ils sont en république lorsqu'ils sont en monarchie.

Désormais il faut absolument que nous cessions de croire que parce qu'on a le pouvoir de changer de manière cyclique celui qui est à la tête d'un système monarchique, on est en démocratie.

La tête du monarque change mais le corps de la monarchie demeure.

Le système actuel me fait penser à cette phrase de Bertolt Brecht qui fait dire au narrateur, à propos de l'irritation des gouvernants envers un peuple récalcitrant, en gros ceci : « hier le gouvernement s'est réuni et il a décidé à l'unanimité de changer de peuple ».

C'est bien le paradoxe évoqué ici par Bertolt Brecht qui crée le malaise démocratique en France. Le peuple français ne peut plus tolérer que l'état qui est son serviteur agisse et se conduise comme s'il était le maître. Voilà pourquoi il est urgent de réduire désormais les compétences de l'état pour accroître les citoyennes

Pour moi, l'assemblée régaliennne devrait en France avoir une responsabilité limitée aux fonctions régaliennes de l'état qui, un jour, devront être déterminées par le peuple et limitées au strict minimum.

Le maximum des compétences étant confiées aux élus de proximité. La France du nouveau paradigme devrait pouvoir atteindre l'autarcie et favoriser l'échange économique en faisant du commerce inter régional un

commerce extérieur interne à la France : le premier marché étant le marché local et le troisième celui de l'exportation des produits français à l'étranger.

Le but étant de faire que la France n'ait pas besoin d'exporter et surtout d'importer pour avoir une vie économique pleine et entière. Ainsi le pays peut organiser sa balance des exportations et des importations sans condamner aucun des artisans, industriels et producteurs français au bénéfice de puissances économiques nationales ou étrangères compromettant l'avenir des produits français en France.

L'argent, je l'ai dit, nous l'avons et nous le trouverons dans nos caisses en gérant la France avec circonspection bien sûr mais, surtout, et j'aurais du commencer par là : en retrouvant l'envie de faire des choses ensemble.

En retrouvant la pêche, le moral, on va faire de l'argent !

Pour cela il faut que nous nous sentions respectés par une population qui s'accepte telle qu'elle est ; qui ne retire pas à chacun le droit d'être lui-même au sein de sa propre communauté. La France d'aujourd'hui a pris des couleurs et il faut s'en féliciter ; il faut s'en réjouir. Les derniers gouvernements français n'ont eu de cesse de rendre légitime la discrimination même de la manière la plus perverse qui soit : en faisant entrer dans les mœurs l'idée que la discrimination puisse être positive et en utilisant des personnalités archétypales comme caution symbolique.

Absurde ! Comment le fait d'être dissocié de la communauté et montré du doigt comme tel à cause de ses origines, de son nom, de la couleur de sa peau, de sa sexualité ou de sa religion peut-il être positif ?

Aucune ségrégation n'est porteuse d'unité et de lien.

Aucune discrimination n'est laïque. Mettre en exergue le fait qu'un homme de couleur atteigne en pays blanc de hautes responsabilités, n'est-ce pas encore une fois lui faire subir le regard d'autrui ?

Un pouvoir qui veut se maintenir aux dépens des forces mêmes et du contexte qui le portent aux responsabilités, divise pour régner ; c'est ainsi. Pour ce faire et se faire, il crée des foyers de discordes entre les membres de la communauté qu'il administre, et attise régulièrement les braises qu'il a lui-même allumées à ces fins. Attiser l'insécurité par exemple justifie les politiques répressives. Le fait que chacun dans une société pense que sa liberté est menacée par celle d'autrui favorise les principes liberticides mis en place par les gouvernements qui cherchent à asseoir leur position et renforcer leur domination. Il faut rapprocher le traitement du problème des banlieues de cette manipulation de la conscience collective

visant à justifier la discrimination et la répression comme système de gouvernement. Voyons comment nous sommes ainsi passés de la fracture sociale à la fracture civique, et de la fracture civique à la fracture ethnique... L'institution politicienne a créé des trous noirs dans la cosmogonie urbaine en formant les banlieues. Elle en a fait les points d'ancrage du chaos social. Le principe consiste à concentrer des familles en difficulté dans le même territoire en prenant soin d'établir un lien dans l'inconscient collectif entre ces populations et celles issues de la dite immigration ! Comme si la migration des populations n'était pas la base même de l'établissement des nations... Il est induit par le principe qu'une arrivée massive de familles issues d'un mouvement migratoire incontrôlé et non désiré réside de manière litigieuse sur le territoire français, et se cristallise autour des cités investies par la précarité urbaine. On donne à ces sites le nom générique de banlieues. Ainsi on jette la confusion dans l'esprit du citoyen entre le problème réel d'une migration clandestine et la présence dans notre communauté de populations vivant dans la précarité d'un univers concentrationnaire et clairement localisé en marge des grandes villes. Ceux des citoyens français qui tombent dans le panneau se laissent alors dire qu'ils sont envahis, menacés par une entité peuleuse étrangère opérant comme un ennemi de l'intérieur, et créant l'insécurité, le dumping social et la dilapidation de l'argent public... Ceci était jusqu'à l'actuel gouvernement le discours exclusif du Front National. Aujourd'hui c'est celui de tous les dirigeants des appareils de droite, de gauche, du centre toutes tendances et extrêmes confondus... Le Pen l'a rêvé, Sarkozy l'a fait. La « karcherisation » du discours présidentiel sortant de son devoir de réserve, et la « charterisation » de sa politique déculpabilise désormais la conscience populaire qui n'exclut pas finalement de voter pour ces thèses... Si le Front National parle de charter c'est que Le Pen est un facho mais si Hortefeux les rend opérants c'est que finalement ça n'était pas si grave... Et voilà comment on fabrique un monstre au sein de l'opinion publique en banalisant une politique discriminatoire et un discours d'exclusion. Ce monstre en engendre d'autres. Car le monstre qui exclut crée celui que l'on exclut : c'est un cercle vicieux qui fait tourner la société en bourrique. On ne sait plus au bout du compte si c'est l'œuf qui fait la poule ou la poule qui fait l'œuf quand le monstre engendre le monstre. La peur est mauvaise conseillère : elle fait perdre à chacun le sens commun. L'exclu panique parce qu'il est exclu et celui qui exclut fait de même, à son tour face à la panique de

l'exclu ! Tout cela ne peut que tourner, virer à la catastrophe. Le fait que ces familles en difficulté et particulièrement leurs jeunes soient diabolisés, stigmatisés et désignés comme les fauteurs du trouble, crée la fracture civique ; et la voix qui les présente comme un corps étranger à la nation, transforme la fracture civique en fracture ethnique. Dès lors les moindres comportements préjudiciables à la société émanant de la communauté exclue, seront mis en avant et présentés de manière archétypale comme de véritables preuves d'une propension à nuire. Ces populations seront assimilées au danger que la propagande veut leur faire incarner et qui, par glissement identitaire, devient parfois vraiment celui que l'on croit ; celui que l'on craint... Le désigné montré du doigt par le désignant se sent dès lors habité par le sentiment d'être isolé et jeté par l'état de droit dans un état de moindre droit où il ne jouira pas des mêmes libertés, égalités et fraternités que les français admis comme tels par le point de vue étatique. Le monstre est créé : il devient une expression réelle de lui-même tout en demeurant le produit d'une illusion. L'exclu enfermé par le regard de l'autre dans une identité qui n'est plus la sienne perd la liberté. Aliéné qu'il est par l'image que l'on répand à son sujet, il ne se sent plus comme les autres, et perd ainsi l'égalité. Son droit n'est plus, dès lors, réglé sur le cas général mais sur son cas particulier. Cette discrimination conduisant à son rejet, il ne jouit plus de la solidarité de ses concitoyens et, marginalisé par l'état, il perd ainsi la fraternité due à chaque membre de la communauté nationale... Le français des banlieues est donc mis à l'index ; à l'écart du peuple dont il est pourtant une composante à part entière, en devenant une composante entièrement à part... On le renvoie sans cesse à l'idée qu'il n'est pas français, mais de la nationalité dont seraient originaires ses parents ; ou pire sa religion (si elle n'est pas d'émanation chrétienne). Cette vision tronquée de la nationalité que subit la France des banlieues divise la république alors que la république se doit pour être républicaine de conserver à la nation l'indivisibilité. Encore une fois le tout républicain devient son contraire et ce qui devait garantir la paix sociale génère ainsi l'agitation. Les bien-pensants de se dire alors : mais je n'ai pas voulu ça, moi ! Je travaille, moi ! Je suis fatigué, moi ! Je n'y suis pour rien... Celui qui ne dit mot, consent ; et dans un pays qui est prêt à voter en majorité, au premier tour en tous cas, pour le Front National, chacun doit se poser la question de sa responsabilité dans cette affaire. Certes le monstre existe à présent, le monstre est créé. Nos écoles sont à la merci, comme nos

quartiers, de hordes désœuvrées composées de jeunes gens sans idéal, désenchantés, et dangereux ; sans foi, ni lois, sans espoir et sans pitié. Mais leur donner la chasse ne suffira pas à neutraliser leur dérive : ce qu'il faut à présent, c'est leur donner la chance ; comme le prêtre qu'il avait volé, le fit à Jean Valjean. La nationalité française est bien d'origine française ! Quelle que soit l'origine de celui qui l'acquiert, elle confère les mêmes droits à celui-ci qu'à celui-là. Le fait d'être français depuis plus longtemps qu'autrui ne rend pas plus français qu'autrui pour autant. La réserve qui serait faite à je ne sais quelle transmission de la nationalité par le sang, n'est pas républicaine. En France, c'est le droit du sol qui prime ! Et, soyons sérieux, qui, aux vues de l'histoire, veut encore affirmer que la nationalité française doit être l'apanage d'une race française ? Il n'y a pas de race française ! Sauf dans la vision arienne et périmée d'une réalité citoyenne abolie avec le régime de Vichy ! Quels démons veut-on encore exhumer de notre mémoire flouée par la honte ? Ceux qui veulent revendiquer aujourd'hui le principe d'une consanguinité nationale, sont les apprentis sourciers de la division et non de la cohésion. Division essentielle au maintien d'un régime se prévalant d'une république qui n'a plus de république, hélas que le nom... Je veux bien accepter l'idée que le pouvoir n'a pas toujours un calcul derrière la tête lorsqu'il secoue l'arbre des possibles pour voir combien de fruits tomberont. Admettons que les banlieues soient un accident de l'urbanisme induit par la nécessité géopolitique d'appeler au secours une main-d'œuvre étrangère lorsque celle-ci se met à manquer à l'intérieur des frontières. Le pouvoir aurait pu avec le temps remédier à la précarité de ceux qui sont venus à notre secours chercher l'eldorado sur ce qui est aujourd'hui leur terre. Mais le pouvoir a sans doute vu dans le monstre qu'il a créé le moyen, osons le dire, d'asseoir son pouvoir sur la discorde. Qu'il y ait eu ou non préméditation, il y a crime : il y a crime sur la personne de la nationalité française. C'est lui manquer de respect que de vouloir encore aujourd'hui, comme aux pires heures de notre histoire, la retirer par le regard à qui on l'a donnée au nom du peuple français. La retirer par le regard, puis la retirer tout court.

La nationalité c'est le baptême du citoyen. Et de même que le fait d'ôter le bénéfice d'un sacrement à quelqu'un est un acte, à mon sens, anti religieux ; l'acte consistant à retirer à quelqu'un sa nationalité est un acte anti républicain parce qu'il porte atteinte à la dignité humaine. Voilà pourquoi je m'oppose au principe de la déchéance de nationalité si cher à l'extrême

droite française... Encore une fois il est difficile de ne pas nous référer aux plus sombres moments de notre histoire. Le premier grand déchu de la nationalité française ne fut-il pas, le Général de Gaulle lui-même?! Il fut condamné par un décret de Pétain comme le fut Jean Zay, ce héros de la France pour avoir continué à vouloir se battre en rejoignant la France Libre.

« Journal Officiel de la République Française, édition du 10 décembre 1940, p. 6043. Décret du 8 décembre 1940 portant déchéance de la nationalité française. » :

*“Nous, Maréchal de France, chef de l’Etat français,
“Sur le rapport du garde des sceaux, ministre secrétaire d’Etat à la justice,
“Vu l’article 1^{er} de la loi du 23 juillet 1940 portant que tout Français qui a quitté le territoire français métropolitain entre le 10 mai et le 30 juin 1940 pour se rendre à l’étranger, sans ordre de mission régulier émanant de l’autorité compétente ou sans motif légitime, sera regardé comme ayant entendu se soustraire aux charges et devoirs qui incombent aux membres de la communauté nationale et, par suite, avoir renoncé à la nationalité française, qu’il sera en conséquence déchu de cette nationalité par décret rendu sur rapport du garde des sceaux, ministre secrétaire d’Etat à la justice, et que cette mesure prendra effet à partir du jour fixé par le décret,*

“Décrétons :

*“Art. 1^o. - Est déchu de la nationalité française, à dater du 2 août 1940 ;
M. de Gaulle (Charles André Joseph Marie), né le 22 novembre 1890 à Lille (Nord) ».*

Signé Philippe Pétain. »

C’est l’exemple le plus fameux de la vague de « déchéances » de l’époque ; celles-ci frappèrent surtout les Juifs.

Pourtant lorsque la déchéance de nationalité apparaît en 1848 elle semble être invoquée pour la bonne cause. Elle vise alors à condamner le crime d’esclavagisme, et ceux qui s’en font les champions. Le décret d’abolition déclare que tout français continuant à pratiquer la traite ou achetant de nouveaux esclaves sera déchu de la nationalité française. Au départ c’est donc une procédure visant à sanctionner les citoyens français portant atteinte aux droits de l’homme donc à l’idéal de la France. Elle semble partir d’un bon et noble sentiment ; mais hélas, et comme très souvent pour ce genre de mesure, elle va très vite servir de prétexte au détournement des

principes qui l'ont inspirée. D'abord pendant la première guerre mondiale on élargit la procédure en l'appliquant aux français originaires d'un pays ennemi de la France (Allemagne, Autriche, Hongrie, Turquie), qui commettraient des actes de trahison ou d'insoumission... Le prévenu ne serait donc plus exclusivement le très exceptionnel criminel contre l'humanité mais le très probable ennemi de la France : le Parlement vote cette loi temporairement pour la durée de la guerre. Cette législation prendra fin en 1924.

Mais dès 1917 la déchéance de nationalité devient cette fois une mesure qui vise les français d'origine étrangère voulant se soustraire au service national, ou qui se seraient livrés à des actes troublant la sécurité intérieure au profit d'une puissance extérieure hostile à la France. Sera déchu de sa nationalité le français de « première ou deuxième génération » ayant commis des actes jugés incompatibles avec la qualité de français...

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de protéger les français face au besoin que la France a de naturaliser en masse pour faire face à l'envol démographique de l'Allemagne. La France a besoin de procéder à environ 100 000 naturalisations par an : elle veut donc se prémunir contre une immigration mal choisie, ou choisie dans la hâte... La pérennisation de la procédure de déchéance nationale répond à l'exigence de la droite française qui veut se prévaloir d'une clause de « sauvegarde »... On est toujours certes dans le registre de la trahison d'état mais on glisse lentement et sûrement vers le principe de déchéance pour délit de sale gueule ou d'appartenance à un groupe social incorporé à la société française ; une communauté qu'il pourrait être utile à la France d'exclure après l'avoir utilisée ! Une composante de la société par exemple dont on voudrait, comme en Allemagne on le fit avec les juifs : disposer de la fortune pour relancer l'économie...

Délit de sale gueule (ou tout au moins de droit commun) : Dès 1938 alors que l'Allemagne nazie montre l'exemple, la déchéance est étendue aux français qui, dans les dix années suivant leur naturalisation, ont commis en France ou à l'étranger un crime ou un délit ayant entraîné une condamnation d'au moins un an d'emprisonnement. On reste néanmoins dans une stratégie de naturalisations massives et la dénaturalisation semble mise en place à titre dissuasif ou préventif.

Délit d'appartenance à une frange clairement identifiable de la société : Dès juillet 1940, la nationalité est une priorité du nouveau régime. Même

s'ils ne sont pas explicitement visés par les «lois» des 22 et 23 juillet 1940 qui permettent la révision des naturalisations intervenues après la promulgation de la loi de 1927 et la déchéance de la nationalité des Français partis à l'étranger : les Juifs sont la cible de cette nouvelle législation.

Pour repérer les Juifs, la commission de dénaturalisation mise en place pour l'application de la « loi » du 22 juillet 1940 réexamine l'ensemble des dossiers des Français naturalisés depuis 1927 : au total entre 1940 et 1944, 666 594 dossiers.

Quand un Juif est repéré, à travers son patronyme ou son certificat de naissance, la commission ordonne une enquête en préfecture. Parallèlement à cette procédure visant les Juifs, certains dossiers suivent un autre parcours : celui du signalement.

Dès le 10 août 1940, le ministre de l'Intérieur demande aux préfets de lui signaler les cas des naturalisés ayant commis des délits ou des crimes, ou bien ayant manifesté des opinions ou ayant eu des activités contraires à l'intérêt national.

Au final, les deux procédures reflètent deux logiques différentes:

Les non-Juifs ne sont dénaturalisés qu'exceptionnellement, s'ils ont commis des actes ou des opinions qui les font percevoir comme de « mauvais éléments dans la nation ».

les Juifs sont pour leur part dénaturalisés dans leur très grande majorité – 78 % des dossiers traités par la commission – sauf s'ils représentent pour la France un « intérêt national », s'ils sont prisonniers de guerre ou s'ils sont décédés.

Les deux logiques sont mises en œuvre parallèlement, la première ayant pour but de masquer la seconde, puis de la justifier.

Au total, si entre 1927 et 1940 on ne dénombre que 16 cas de dénaturalisation, entre 1940 et 1944 c'est 15 154 dénaturalisations qui seront perpétrées par le gouvernement de Vichy dont 7 000 juifs d'origine étrangère. Le reste : surtout des opposants au régime et autres prétendus délinquants. Comment ne pas faire de Vichy la référence à notre hantise de voir se reproduire un pareil phénomène. Etaient-ils si différents de nous : ceux de nos ancêtres qui ont voulu cela ?

Au moment de la Libération, 14 000 dossiers de Juifs naturalisés étaient en instruction dans les services de Vichy.

Les dénaturalisations furent donc, sous le régime de Vichy, bien plus

importantes que les naturalisations : seulement 2 700.

Il faut aussi inclure les 110 000 Juifs d'Algérie, dénaturalisés collectivement dès Octobre 1940 par l'abrogation du décret Crémieux de 1870 qui leur avait attribué la nationalité française. La mention «Juif indigène algérien» fut apposée sur leur carte d'identité. Cette dénaturalisation fut encore maintenue pendant presque un an après le débarquement des Alliés et ne fut levée qu'en octobre 1943. La déchéance de la nationalité sous Vichy entraînait un danger immédiat et dans le cas des Juifs constituait une étape avant la déportation.

Certes, par cette comparaison, je ne veux pas dire que la situation actuelle est celle que la France a connu sous Vichy : ce serait banaliser la Shoah et les autres génocides... Mais je veux tirer la leçon des raisons qui ont causé l'une des plus grandes dérives de l'histoire jusqu'au cœur de mon propre pays. En l'occurrence c'est encore une fois une catégorie précise de citoyens qui est visée aujourd'hui par ceux qui veulent réveiller le spectre de la déchéance de la nationalité : c'est la branche de la population française directement issue de la dite immigration.

Ainsi je veux stigmatiser la condamnation qui frappe depuis le 12 août les militants du réseau éducation sans frontières (RESF) jugés à Pau pour avoir défendu une famille albanaise placée en centre de rétention à Hendaye avec deux enfants de 5 et 7 ans. Les cinq prévenus avaient dénoncé en juillet 2008 par mail la situation faite à cette famille et utilisé des analogies avec la période de l'Occupation. Le préfet qui les a traînés en justice devrait s'en prendre avant tout au couple présidentiel, aux ministres et dirigeants UMP qui multiplient les allusions à la « presse collaborationniste ». Néanmoins, si tel était le cas, et si l'on veut regretter l'utilisation qui aurait été faite par eux de références à la déportation ou toute autre formule qui tracerait un parallèle entre les expulsions sarkozistes et les convois qui menaient vers l'extermination, quelques aient pu être ces allusions, elles sont moins graves que les actes qui les ont provoquées. Au total, force est de constater que la politique portée par l'actuel président manipule les symboles les plus lourds ! Elle inclut l'unification de la droite autour du thème de la défense de l'« identité nationale menacée » : thème récurrent et éternel de la droite nationaliste dans notre pays. C'est la reprise du cri éternel de l'extrême-droite française :

« Dehors les métèques ! » Juifs dans les années 30, Musulmans et Roms aujourd'hui, il s'agit toujours de désigner un ennemi national contre

lequel se rassembler à l'intérieur de notre propre communauté. Les Roms subissent aujourd'hui tout le poids de la xénophobie d'Etat, condamnée par l'ONU et le Conseil de l'Europe.

Peut-on et doit-on oublier que le journal *Le Matin* écrivait le 9 avril 1942 à propos du Général de Gaulle :

Il se trouve qu'en hébreu, « De Gol » signifie comme verbe, se glorifier ou s'exalter, et comme substantif, étendard. Et, quand on sait que de nombreux noms hébreux transcrits phonétiquement donnent des formes confuses avec des patronymes français, (Citons pour la seule lettre d : Debré, Dubec, Denay) il est permis de se demander, sans risquer d'être honnêtement suspecté de manie interprétative, si l'homme drapeau de la « France libre », De Gaulle, ne brandit pas attaviquement l'étendard de Judas Machabée »

A la libération 450 déchéances seront prononcées contre des collaborateurs déserteurs et insoumis. Certes, l'ordonnance de 1945 conserve la déchéance pour crime, mais seulement au-delà de 5 ans d'emprisonnement. La loi Guigou met fin à cette disposition en 1998. Entre-temps, en 1996, l'état s'est arrogé le droit de déchoir pour terrorisme. À l'heure actuelle, on n'a donc gardé que les cas de terrorisme et d'atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation, mais Patrick Weil, historien spécialiste de l'immigration, auteur de « Qu'est-ce qu'un Français? -Histoire de la nationalité française depuis la Révolution- » (Gallimard, 2005) ; répond ceci aux questions du Figaro :

« Dans le monde les excès de la première moitié du XX^{ème} siècle donnent lieu après la Seconde Guerre mondiale à un mouvement de sanctuarisation de la nationalité dans les démocraties occidentales. On considère désormais que la nationalité relève de la souveraineté nationale et ne doit pas être aisément mise en cause par un pouvoir exécutif — qui ne gouverne que temporairement et peut obéir à des objectifs électoralistes. La nationalité est garantie par des conventions internationales, le droit à la nationalité est proclamé dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la lutte contre l'apatridie se développe. Le Royaume-Uni a adopté des dispositions mais uniquement pour des cas de terrorisme. Aux États-Unis, il y a eu également une proposition, sous Bush, de «Patriot Act 2», qui n'a jamais été adoptée. Plus récemment, le débat a ressurgi à l'occasion de la tentative d'attentat à Times Square, impliquant un Américain d'origine pakistanaise. Dans les deux cas, c'est

lié au terrorisme. LA FRANCE EST LE SEUL PAYS OÙ LE DÉBAT VA AUSSI LOIN. »

Je considère, que sur le sujet de la déchéance de nationalité, la France va beaucoup trop loin. La France ne doit plus, ne peut pas faire partie des états nations qui agissent à l'encontre de leurs propres idéaux.

La France doit être et demeurer le pays qui garantit par le respect de sa propre morale les principes fondateurs du droit humain. Si je crois aujourd'hui en la France c'est en celle-là ; et je sais qu'elle existe parce qu'elle bat dans le cœur de tous les Français que je rencontre quand je les écoute parler d'elle.

La 5^{ème} république a fait beaucoup de tort aux français qui veulent rester fidèles à cette France : celle qui a toujours montré la voie du combat contre les forces obscures condamnant l'avenir des hommes à la désolation...

Certes, pour résoudre le problème du rapport entre la xénophobie et l'établissement des cités précaires en France, il faudrait beaucoup d'argent ! Mais il faudrait surtout et avant toute chose, beaucoup d'amour, de respect et de sympathie dans le regard du français admis dans le corps social, pour ceux qui attendent en vain dans les purgatoires urbains le droit humain à être tout simplement traité comme tout le monde.

Ce droit humain qui s'appelle la république.

« La République ! » hurle Philippe Strozzi à Lorenzaccio, « Il nous faut ce mot-là ! ». Mais pour que ce mot-là ait un sens, encore faudrait-il que nous soyons capable, de redonner une dimension émotionnelle à la lecture que nous faisons de l'histoire ! Et que nous cessions de voir dans le récit historique une suite de faits dont la logique échappe à ce qu'il y a d'illogique dans la logique humaine : celle de l'âme ; celle qui guide l'homme par un autre bout du nez que celui de la nécessité matérielle ; celle qui l'emporte avec la logique du cœur. Qu'est-ce que cette république aujourd'hui qu'appelle à lui Philippe Strozzi ? Qu'est-elle devenue dans le cœur de chacun d'entre nous ? Dans le fond de notre âme ? Que représente-t-elle exactement quand nous prononçons ce mot ? Le savons-nous nous même ? N'est-il pas devenu désormais urgent pour nous d'y réfléchir ? Et pas simplement avec notre esprit, mais aussi, avec notre ventre ! Pour donner tout son sens à ce mot et lui rendre une valeur véritable, il faudra plus que les mots, il faudra l'émotion ! Il faudra que les mots soient l'émotion qu'ils nous procurent, parce que nous aurons enfin transformé nos paroles en actes ! Changer ce que nous voulons en réalité ! Il faudra que nos enfants sachent ce que veut dire ce mot : République ! Si nous

voulons qu'ils se battent pour lui, et le fasse advenir à l'existence. Il faudra que Lorenzaccio puisse retrouver la confiance en ce mot, que le mauvais usage lui a ôté. Lorenzaccio tuera le Duc sans pour autant rendre à ce mot la valeur qu'il a perdue. Tous les pouvoirs absolus trouveront comme de tous temps sur leur chemin l'armée des sans culottes.

Je souhaite pour l'avenir de la France que ceux qui se dresseront choisissent la voie de l'engagement politique plutôt que celle du combat de rue. Car, ne nous trompons plus nous-mêmes : les banlieues sont une poudrière prête à exploser à tout moment sans plus de retenue. Même si ceux qui subissent la violence de la discrimination et de l'exclusion contiennent encore celle de leur ressentiment dans l'espoir de prendre un jour la place qui devrait être la leur au cœur du corps social ; même s'ils se raisonnent encore, ils n'admettront plus longtemps d'être mis au rebus de leur propre pays. Ils feront valoir par tous moyens ce que de Droit des peuples ! Ils exigeront par la force, s'ils y sont contraints, d'être les citoyens d'une république la même pour tous ! La patience de tout bon chien-chien a ses limites lorsque pour le noyer on l'accuse de la rage. Aussi bon chien-chien qu'il soit, si le maître lui frappe trop sur la tête, il finira un jour par lui mordre la main... Le sentiment d'injustice mène à l'idée que la violence est légitime ; et gare à notre société si elle laisse naître ce sentiment dans l'âme de l'exclu. Le retour de flamme qui s'en suivrait risquerait de brûler bien plus que des voitures : il pourrait mettre, par désespoir, à feu et à sang toute la société.

Je ne parle pas simplement des banlieues mais de toute la France précaire ! Les agriculteurs, les ouvriers s'armeront contre le pouvoir qui fait la sourde oreille. Aujourd'hui le problème de tous et de chacun se recoupe : non seulement, ce sont 250 000 jeunes (chiffres du ministère) qui, chaque année, sont extraits du système éducatif parce que le système éducatif reconduit l'inégalité sociale ; mais l'état favorise le développement de monstres géo-économiques comme celui de la grande distribution, par exemple, qui éradique tous les métiers artisanaux de proximité, de services divers qui assuraient auparavant, la richesse, et, par transmission du savoir faire : le patrimoine entrepreneurial de notre pays.

Avec leur extinction, disparaissent également la formation aux métiers manuels et le marché des PME-PMI qui en portait la continuité. La globalisation dévore l'âme du monde du travail et son corpus humain dont le tissu se désagrège sous l'œil bienveillant de nos élus qui continue à faire

disparaître toutes les structures socio-professionnelles de proximité.

Ne voyons-nous pas qu'avec la mort de notre artisanat, de nos PME-PMI, de notre agriculture et de notre savoir faire, c'est la France toute entière qui s'anéantit ? Des milliers de jeunes se retrouvent sans emploi, des milliers d'emplois se retrouvent sans jeunes, et parmi ces jeunes, des milliers de Mozart qu'on assassine... Des Mozart ouvriers, artisans, commerçants, agriculteurs ; des milliers de Mozart qui souffrent de la France !

Assez ! Assez de souffrance ! Nous sommes, nous devons être et rester le pays de la force et de la joie de vivre ensemble !

Dans ce chaos, les clandestins acceptent l'emploi au plus bas salaire dans l'espoir de se faire octroyer des papiers : des documents leur donnant le droit d'être français au prix de leur dignité ! Et la puissance publique, prise en otage par le système qu'elle a créé, abandonne ses forces vives et utilise cette situation pour faire monter la tension sociale aux fins de la réprimer... Ouvrant l'œil et le fermant selon son intérêt, l'état fait mine de combattre le monstre qu'il nourrit. Tout cela sur fond des discours propre à l'intelligentsia bien pensante qui veut encore nous faire croire que le droit est le même pour tous !

En clair, osons le dire enfin haut et fort, quelles que soient les conséquences : le droit en France n'est pas le même pour tous « suivant qu'on soit puissant ou » vulnérable aurait écrit aujourd'hui Lafontaine. Le patronat à l'agonie, en l'absence d'un personnel qualifié que le système ne lui permet plus d'employer, est contraint désormais d'avoir recours à la main d'œuvre clandestine, moins coûteuse et sans droits...

Ne mériterait-il pas, ce patronat français, que ses ressources humaines soient formées en France, là où les jeunes ne reçoivent plus aucune formation ? Ajoutons à cela, que la valeur travail n'est plus présentée aujourd'hui comme celle qui confère à l'homme sa dignité mais comme celle qui doit procurer de quoi « subsister » jusqu'à la « saison nouvelle »...

Dans ces conditions, comment donner envie aux jeunes de s'engager dans une formation pour le peu d'argent qu'ils peuvent espérer recevoir en retour ? Et le peu d'estime ? Que penser aujourd'hui de la sacralisation du baccalauréat scientifique au dépens de tous les autres ? N'était-ce pas assez de dévaloriser toutes les formations manuelles au profit des formations intellectuelles ? Fallait-il encore rejeter les principes des différences et du pluralisme culturel en réservant l'admiration pour notre jeunesse, à celle qui a obtenu de présenter un Bac S ? Est-ce bien raisonnable ? Est-ce bien

raisonné ?

Pour voir plus loin, je veux faire miens les arguments e Michel Fize, sociologue au CNRS, qui publie dans les colonnes du Figaro le 29 juin 2011, un article intitulé « Le BAC ne sert plus à rien ».

Comme lui, je pense que le BAC n'est plus qu'un « regrettable moment d'angoisse familiale », le monument qui cache les ruines de l'Instruction Publique, un archaïsme qui privilégie le bachotage à l'acquisition pérenne du savoir.

Comme lui, je considère que c'est par « *pure lâcheté politique* » et par « *pure paresse intellectuelle* » que l'on conserve le BAC en l'état :

« Brevet Anti Culture ».

Comme lui, je plaide pour un contrôle continu des connaissances contre l'encouragement à l'opportunisme scolaire. Déjà, Paul Valéry disait : « Le diplôme est l'ennemi mortel de la culture. »

Le BAC poursuit Michel Fize, « c'est juste ce qui justifie le programme » et le programme, aujourd'hui, l'alibi des pourfendeurs de la connaissance, des fabricants de zombis consommateurs responsables de la décadence intellectuelle à travers le monde.

« La réussite pour tous » déclare Michel Fize, « n'est-ce pas une évaluation personnalisée pour chacun ? »

C'est, à mon sens, dans cette direction qu'il faut chercher à présent l'avenir de la formation et de la promotion scolaire ; et non plus dans la distribution litigieuse de certificats purement formels.

Pour ma part, je conseille à tous les parents désireux de préserver le principe de l'égalité des chances dans l'esprit de leurs enfants, l'orientation vers le Baccalauréat international afin qu'ils ne soient pas victimes, dans le regard des adultes de cette forme de discrimination par le Bac. L'enfant qui suit le cursus international n'est pas contraint, au moment où il l'affiche, d'indiquer les spécialisations qu'il aura choisies ; elles demeurent réservées à la suite de sa scolarité. Et ce manteau intellectuel devient la robe de l'avocat, la soutane du curé ou le tablier de l'écolier qui empêche le regard d'autrui d'être informé sur le degré de fortune d'un individu. La nature de sa spécialisation, de ses choix, demeure confidentielle. Le Baccalauréat IB, puisqu'il se nomme ainsi, empêche l'œil du jugement d'arbitrer sur l'élan qui poussera l'un ou l'autre vers l'une ou l'autre des options qu'il aura choisie en son âme et conscience. Chaque élève est placé sur un pied d'égalité par le regard

global, et ses centres d'intérêt particuliers bénéficient de l'absence de tous préjugés. Grâce au principe du Bac IB, qui est un bac à la carte, on est félicité d'avoir eu le Bac, que l'on ait choisi le scientifique ou le non-scientifique. Et cela est juste car le scientifique n'est pas plus à louer que le littéraire ou le manuel. Ce qu'il faut encourager et admirer chez l'enfant c'est la réalisation de ses objectifs personnels à travers les études qu'il aura choisies sans distinction de classe, de genre, ou d'aptitude.

Telle doit être, à mon sens, la vision qu'il convient d'avoir d'une école républicaine.

La discrimination intellectuelle s'opérant dans nos écoles, entraîne le découragement ; le découragement, le désœuvrement ; le désœuvrement, la paresse ; et, dans ce contexte, la paresse intellectuelle peut conduire le citoyen désenchanté à recourir aux allocations chômage de manière abusive. Je ne veux pas croire que cette tendance soit majoritaire dans la population laborieuse précaire mais on ne peut pas nier qu'elle soit un possible. C'est dans ce contexte que l'état de droit bascule dans le non droit pour sa propre survie... C'est ainsi que les clandestins feront une grève légitime pour que la France leur octroie le droit juridique de se taper le sale boulot pour des salaires inacceptables ! Et la puissance publique encore une fois ne peut s'opposer à cette situation sans compromettre le fonctionnement de ses entreprises, ni l'admettre sans contredire son discours...

Là, Marine Le Pen n'a plus qu'à paraître sur le destrier de la France laborieuse en brandissant le fanion du mécontentement populaire, et à sourire d'un air entendu pour récolter les voix de ceux qui ne sachant plus que faire se tournent vers celle qui n'a jamais rien fait...

La démarche ne me paraît pas bonne. La solution n'est pas de voter pour une autre personne : la solution est de voter pour un autre système. Si madame Le Pen est élue, rien ne changera. Tout ira de mal en pire car elle sera, comme ses prédécesseurs, le président d'un système qui va de mal en pire.

Mes amis ! Mes chers amis ! Vous que j'ai rencontrés ou pas sur les routes de notre beau pays ! Qu'avons-nous fait de la France en la confiant à ceux qui depuis tant d'années procèdent à la préservation d'un système contraire à nos valeurs ?!

Un jeune issu du monde précaire, dans la France que nous voulons, devra pouvoir accéder à toutes les formations dans un monde artisanal réhabilité ;

dans un monde agricole réhabilité ; dans un monde des petits commerces réhabilité ; dans un monde des services de proximité réhabilité ; dans un monde de la pluralité scolaire réhabilité ! Il devra pouvoir prétendre aux formations académiques, intellectuelles, artistiques, des grandes écoles sans souffrir la concurrence déloyale de ceux qui sont issus du giron des classes sociales favorisées depuis plusieurs générations. Nos banlieusards, enfin regardés comme des français, n'auront pas seulement pour perspective d'ascension sociale une carrière de footballeur, de basketteur, de rappeur, de dealer ou de racketteur comme le prétend aujourd'hui la propagande ; mais ils seront danseurs classiques, entraîneurs, managers, chefs d'entreprise, peintres, architectes, chirurgiens, professeurs, juges, agriculteurs, généraux, avocats, médecins de campagne, ébénistes, couvreurs, artisans, artistes de toutes sortes ; en 3 mots ils seront libres, égaux et frères.

Ils auront accès au même titre que tous aux moyens que la société doit garantir à chacun.

Qu'essaie de nous dire aujourd'hui, sans même le savoir, la jeunesse fortunée, issue des milieux favorisés, qui embrasse, contre nature aux dires de certains, la culture des banlieues ? Il me semble que cette jeunesse exprime trois idées essentielles :

La première, qu'elle ne se sent pas libre dans la classe dont elle est issue, et qu'elle reconnaît dans la jeunesse des banlieues, cette liberté d'être le dernier contre pouvoir d'un système qu'elle subit elle aussi en ne pouvant exprimer son désaccord.

La deuxième, qu'elle ne veut pas faire partie, de ceux qui admettent l'inégalité et l'injustice dont souffre avec les banlieues tout le monde précaire. Et que s'il faut s'apparenter à la victime ou au bourreau, elle préfère par solidarité arborer les signes distinctifs de la victime.

La troisième, c'est que la France dans laquelle elle se reconnaît n'est pas la France monothématique et virtuelle mais bien la France réelle, faite d'énergies, de cultures et d'origines émanant du monde entier. Une France formée par les cinq continents. La France fraternelle.

En reprenant à son compte la culture des banlieues, la jeunesse française issue des milieux favorisés nous montre aussi qu'elle croit encore à la valeur des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité au sein de la République.

En s'identifiant à ceux qui en sont exclus, elle montre le chemin de la main tendue qui inspire les institutions de la France et sa Déclaration des Droits de l'Homme. En magnifiant ceux qu'on rabaisse, la jeunesse

française issue des milieux favorisés résiste à la barbarie intellectuelle que veut imposer le monde de la pensée unique.

Nous devons redonner un idéal à cette jeunesse qui ne se reconnaît pas elle non plus dans l'image que l'autorité française actuelle veut lui donner de la France.

Si cette jeunesse n'avait pas l'intuition sans même le savoir, que l'avenir était de son côté, elle ne prendrait sans doute pas la peine d'épouser un univers culturel que veut en vain, lui opposer sa propre éducation.

Le paradoxe est qu'en faisant de la culture des banlieues par l'écho qu'elle lui donne, une culture bancable, la jeunesse des milieux favorisés, en assure également l'exploitation. Cette valeur commerciale que lui confère le plébiscite de toute la jeunesse, la banlieue hélas n'en profite pas : au contraire...

Comment expliquer à un jeune banlieusard que ce qui lui donne une valeur vénale, ne lui confère pas pour autant une valeur humaine? Comment lui expliquer que pour continuer à exploiter sa culture, on va le maintenir dans la précarité parce que le monde du business qui en tire partie en a besoin sur la photo?

Quel regard portera donc sur lui-même, le jeune banlieusard inconnu, qui voit son image adulée dans un clip ou un filmet redoutée, rejetée dans la rue? N'y a-t-il pas à craindre pour lui le trouble de la personnalité? A redouter que ce trouble ne s'étende à l'ensemble de notre communauté?

Il faut rendre une identité à cette jeunesse et la sortir de cette monstruosité dont elle se sent affublée au point que pour se reconnaître, elle ait, pour une partie, besoin de coller avec le modèle qu'un certain regard veut lui donner d'elle-même...

Oui, cette jeunesse abandonnée produit aussi ses monstres comme la jeunesse en col blanc produit les siens. Ils n'opèrent pas dans la même cour, et n'ont pas le même pouvoir ; les mêmes chances ! Mais ils sont l'expression d'un même système : un système qui les pousse vers une vision faussée du monde et de leur âme ; une vision contraire à l'harmonie qu'il nous faut trouver.

Ne faisons pas des monstres les boucs émissaires du système qui, pour se dédouaner de les avoir créés, les accuse de génération spontanée. L'amour appelle l'amour et la haine, la peine. On ne fait pas naître la morale de son absence et le bon droit du non droit.

Disons-le nous une fois pour toutes, la France appartient à tous les Français et pas à un groupe de français en particuliers : surtout pas à

celui qui voudrait nous imposer aujourd'hui la vision d'une France mono-culturelle, mono-ethnique et prônant l'exclusion d'une partie de sa propre communauté au motif qu'elle ne correspond pas à cette vision particulière...

Je repense à une phrase d'un poème de Prévert dans Paroles qui dit à propos de la jeunesse tuée à la guerre : « Il faut bien que jeunesse se passe : vous, vous l'avez laissée trépasser. »

Cette France nouvelle qui voulait vivifier de son sang la France plus ancienne, il ne fallait pas en affaiblir les forces vives en les décourageant. Il fallait accompagner le mouvement de cette providentielle migration et celui de l'histoire. Il fallait accueillir cette force à bras ouverts et la rendre nôtre au lieu d'en faire aujourd'hui ce qui devient notre faiblesse. Il est absurde de penser que ce qui vient en plus, puisse venir en moins. On n'est jamais trop humain, lorsque l'on ouvre son cœur ou sa porte. Et l'on ne changera jamais l'air d'un lieu, quel qu'il soit, en en barricadant les fenêtres et les entrées.

Je n'oublierai jamais cette jeunesse française, que je voyais régulièrement cracher sur le drapeau tricolore et répudier l'hymne national se drapant soudain dans les trois couleurs et chanter la Marseillaise le 12 juillet 98 ! Cela tout simplement, parce qu'elle se reconnaissait enfin dans l'image que tout un français avait, dès lors, de la France qui gagne : une France à l'image de leur communauté.

Pouvons-nous, après avoir vécu cela, continuer raisonnablement à nous dire que ce qui s'est passé spontanément à cette occasion, ne pourra plus jamais se reproduire ? Pas besoin de Coupe du Monde ; et même si la coupe est pleine dans notre pays, chaque fois que nous serons fiers d'être cette France, la France l'emportera.

La discrimination n'a contribué dans l'histoire qu'à accentuer la fracture sociale au sein de la Nation. L'idée que l'on peut être plus ou moins français, en fonction de critères aussi abusifs qu'arbitraires, n'est pas une vision reliaante de la citoyenneté !

Il ne faut plus avoir recours à ces procédés qui divisent pour mieux régner. Celui qui vit en France, travaille en France, choisit la France et donne de son temps, de sa vie à la France, acquiert par l'engagement de toute sa personne le droit d'être français et ne perd pas en tous cas le droit d'être une femme ou un homme : le droit d'être une âme : quelle que soit la couleur de sa peau ou de ses origines !

Que l'on protège ses frontières est un acte que j'estime absurde mais auquel je peux intellectuellement souscrire sur la base du contrat social et du choix qu'une communauté peut faire de s'ouvrir ou de se fermer. Mais qu'un homme ne soit plus traité dans le respect des droits humains parce qu'il veut s'inscrire ou s'est inscrit, dans cette communauté depuis moins longtemps qu'un autre, me semble contraire au principe même d'humanité. Chaque être, je l'ai dit, est dépositaire d'une part de la conscience humaine ; et à ce titre, cette part de la conscience humaine, que je nomme son âme, lui donne droit au respect de sa dignité. Tout discours inverse ne peut être un discours digne des grands idéaux qui forgent aujourd'hui l'identité nationale de la France dans le monde.

Je crois en l'incidence et en l'excellence de la France lorsqu'elle montre l'exemple.

Je crois en la toute puissance des rêves et la faculté que l'homme a de les réaliser.

Je crois que le monde va changer et que la France va montrer la voie du changement à tout le reste de l'humanité !

Je crois en la volonté personnelle et je dis qu'un simple citoyen peut demain faire valoir un monde meilleur s'il est le prolongement d'un peuple et non celui qui le conduit.

J'ai voulu poser un cri de révolte sur le papier comme on cherche l'écho au flan d'une montagne. J'ai travaillé à porter la parole parce que je crois que porter la parole c'est créer les conditions d'un chemin ; parce que je crois que c'est le chemin qui nous crée. Ne craignons pas devant le monde au moment de choisir la voie jamais foulée.

Franchement peut-il y avoir pire aujourd'hui que les élus qui nous gouvernent ? Quand le politicien professionnel a fait à ce point la preuve de son incompétence ou de sa malhonnêteté, et ce, pendant des décennies ; quand la corruption et l'incapacité à tenir les promesses deviennent l'apanage du système en vigueur : que peut-on craindre de l'amateur qui se présente ? Qu'à-t-on à perdre à voter pour lui ?

Nous en sommes à un point où la pensée critique s'est coupée de la pensée créative sans laquelle elle ne peut procéder à l'évolution du monde. Aujourd'hui l'amateur n'est plus le contraire du professionnel, il est celui qui joint au savoir l'amour du savoir-faire, c'est à dire du savoir être. Il ne s'agit pas de dire que le professionnalisme n'est plus une valeur porteuse d'avenir, mais d'affirmer que sans l'apport de l'imagination, rien de ce

qu'on sait ne peut ouvrir les portes du savoir.

Je considère aujourd'hui que la politique est une affaire trop sérieuse pour que nous la confions davantage aux seuls politiciens.

Le calcul, et la stratégie ne peuvent plus rien apporter au monde sans l'amour ; et l'amateur est comme son nom l'indique : le porteur de l'amour. Aujourd'hui la société du dénigrement qui gouverne la conscience publique, a banni l'amour et toutes émotions de la gestion humaine. Cela au point que toute arrivée dans le champs lexical d'un terme évoquant un sentiment provoque le rire répressif des adeptes de la pensée unique. Idem, pour l'évocation des fondamentaux que l'on associe au concept péjoratif de cliché. Dans une société qui a perdu la mémoire de ses fondamentaux avec sa mémoire affective, je suis pour la réhabilitation de la sensibilité dans toutes formes de discours et pour la réhabilitation du recours au cliché. N'ayons plus peur de dire, avec l'autorité du scientifique et la fragilité de l'âme sensible, comme Bruce Willis dans je ne sais plus quel film américain, que « le soleil brille, l'eau mouille et les femmes ont des secrets », car au moins en disant cela nous n'aurons pas proféré de mensonge.

Au nom de l'amour comme vecteur d'une politique plus humaine, je veux citer en post-face un texte de Jacques Decour. Puisse ce texte inspirer le plus grand nombre d'entre nous et nous rendre à la France tels qu'elle nous a conçus.

Bien cher Lecteur, je veux livrer dans sa pureté originelle ces paroles d'amour écrites par un patriote français afin qu'elles nous incitent à trouver en nous le courage qui nous manque peut-être et la certitude, comme je l'écris moi-même dans une de mes chansons, que « l'amour est plus fort que tout ».

Que la prose de Jacques Decour nous inspire et nous redonne la force de passer ensemble du « je » au « nous » contre l'ordre politicien avec la liberté que nous confère la licence poétique.

Agrégé d'allemand, romancier, chroniqueur à la NRF, directeur de revues, membre du Parti Communiste et professeur d'allemand au lycée Rollin ; Jacques Decour, de son vrai nom Daniel Decourdemanche, dénonce dès 1932 la montée du nazisme dans le journal de son voyage effectué en Allemagne. Il crée l'université libre et la pensée libre avec le philosophe Georges Politzer, et le physicien Jacques Solomon. Devenu responsable du Comité national des écrivains, il crée les Lettres françaises. Arrêté par des français le 17 février 1942, il est livré aux allemands et

fusillé au Mont-Valérien le 30 mai 1942.

À la fin du mois de septembre 1938, il écrit quelques lignes en réaction aux accords de Munich qui sacrifient la Pologne sur l'Autel du Nazisme conquérant. Le texte inédit sera publié par ses amis, dans le n°10 des Lettres françaises, en octobre 1943, 17 mois après qu'il ait été fusillé par les Allemands :

« Maintenant nous nous préparons à mourir les uns et les autres. Chacun à sa manière, avec la tête entre les mains ou le sourire cabotin et si charmant des Français, ou tous les discours d'un si peu digne bon sens, ou encore le silence et le demi sourire complice ou mystérieux des anges condamnés. Mais chacun n'aura pas nécessairement la mort qui lui ressemble, et plutôt toutes les formes de la mort seront activement appliquées au hasard sur les visages, comme des masques. Comment s'y retrouver ? Et qui restera pour s'y retrouver ? On se prépare, on songe à ce qui doit venir, à ce qui doit nous tuer sans que nous puissions avoir un geste de défense, mais ce sera peut-être long, comme toutes les maladies incurables. Attendre si longtemps une fatalité, c'est l'épreuve. Et les forts devant cette épreuve ne sont pas ceux qu'on attendait. Les forts sont ceux qui ont aimé l'amour avant toute chose.

C'est bien le moment de nous souvenir de l'amour. Avons-nous assez aimé ? Avons-nous passé plusieurs heures par jour à nous émerveiller des autres hommes, à être heureux ensemble, à sentir le prix du contact, le poids et la valeur des mains, des yeux, du corps. Savons-nous encore bien nous consacrer à la tendresse ? Il est temps avant de disparaître dans le tremblement d'une terre sans espoir, d'être tout entier et définitivement amour, tendresse, amitié, parce qu'il n'y a pas autre chose. Il faut jurer de ne plus songer qu'à aimer, aimer, ouvrir l'âme et les mains, regarder avec le meilleur de nos yeux, serrer ce qu'on aime contre soi, marcher sans angoisse en rayonnant de tendresse. »

Jacques Decour septembre 1938

Les lettres françaises, n°10 octobre, 1943.

Ainsi parlait Jacques Decour, à l'heure où, français libre était un pléonasme...

Ainsi parlait Jacques Decour, homme de lettres et de courage...

En vérité je ne suis pas tout à fait certain d'avoir moi-même du courage, et d'être capable comme Jacques Decour, à l'heure de vérité, de donner ma vie pour ceux que j'aime. Il le faut pourtant ; il faut que j'ai ce courage ! Il faut que nous ayons tous ce courage : pour que vive la République, et revive la France.

Francis Lalanne

La rédaction de ce livre a été entreprise le dimanche 1^{er} mai 2011 au Café de Ménilmontant - Paris onzième ; a été poursuivie à Cotignac au couvent La Font Saint Joseph du Bessillon dans le Var et a été achevée à Marseille le 30 juin 2011. Le tapuscrit a été déposé pour publication entre les mains de Mathieu Pasquini, éditeur libre, le 11 juillet 2011 afin d'être parachuté dans la conscience collective librement sur le net dès le 1^{er} septembre de la même année.

Table des matières

Note de l'éditeur	5
En guise de préface, La jeunesse ou la mort	7
Chapitre premier : NOUS LE PEUPLE Français	11
Chapitre deuxième : GRANDEUR ET MISERE DE LA 5 ^{ème} REPUBLIQUE	24
Chapitre troisième : LA REVOLTE PAR LE VOTE	38
Chapitre quatrième : LA 6 ^{ème} REPUBLIQUE	44
Chapitre cinquième : LIBERTE EGALITE FRATERNITE LAICITE	77
Chapitre sixième : ALLONS ENFANTS DE LA PATRIE	94
EN CONCLUSION	123

Achévé d'imprimé en France pour le compte d'InLibroVeritas
ISBN : 978-2-35922-040-7

Livre sous Licence Art Libre

Révoltons-nous

N° ISBN : 978-2-35922-040-7

N° EAN : 9782359220407

Achévé d'imprimer en France pour le compte d'InLibroVeritas en 2014